

RAPPORT ADMINISTRATIF 2021

12.2022

Préambule.....	4
CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE	
Renseignements d'ordre général.....	6
ORGANES POLITIQUES	
Composition du Conseil communal	10
Membres du Collège communal	11
Conseillers communaux.....	25
Décès de mandataires communaux	33
LA COMMUNE DANS LES FONCTIONS EXERCÉES	
La commune dans les fonctions exercées	36
Organigramme.....	37
Crise sanitaire.....	38
DIVISION CITOYENNETÉ (DCI)	
Affaires administratives et sociales	42
Conseil consultatif de la personne handicapée et santé.....	45
Cohésion sociale	47
Prévention citoyenne	50
Sanctions administratives communales	53
Service de médiation en sanctions administratives communales	55
Service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives (projet POSE)	56
Enseignement.....	57
DIVISION TOURISME ET CULTURE (DCT)	
Office du Tourisme.....	61
Maison des associations et de l'événementiel.....	67
Service de gestion culturelle et muséale.....	69
Réseau des bibliothèques.....	75
Service pédagogique.....	78

DIVISION SPORTS ET JEUNESSE (DSJ)

Sports.....	83
Piscines communales.....	86
Loisirs	88
Jeunesse	90
Accueil temps libre	92
Accueil extrascolaire	93
Crèches communales.....	94

DIVISION GESTION DU TERRITOIRE (DGT)

Urbanisme	97
Logement.....	101
Maison de l'habitat.....	103
Patrimoine et occupation du domaine public.....	105
Environnement.....	108

DIVISION TECHNIQUE (DTE)

Voirie-mobilité	115
Bureau d'études bâtiments	119

DIVISION MAINTENANCE (DMA)

Service maintenance	124
---------------------------	-----

DIRECTION GÉNÉRALE

Missions du directeur général.....	130
Cellule courrier	131
Gestion des instances communales.....	132
Reprographie, accueil et logistique.....	134
Communication et protocole	135
PST.....	141
Déléguée à la protection des données	143
Service interne de prévention et de protection (SIPP)	144
Planification d'urgence (PLANU).....	148
Atelier de projets	151

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE (DFC)

Direction financière et comptable	157
Régie foncière	160

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Direction ressources humaines.....	163
Service social et bien-être.....	165

DIRECTION JURIDIQUE (DJU)

Service assistancr juridique et contentieux	168
Documentation.....	169
Service assurances.....	170
Archives.....	171

DIRECTION MARCHÉS PUBLICS (DMP)

Direction des marchés publics	174
-------------------------------------	-----

DIRECTION INFORMATIQUE (DIN)

Informatique	176
Cartographie	178

LA COMMUNE DANS SES NOUVELLES FONCTIONS MANAGÉRIALES

Comité de direction (CODIR).....	180
Maîtrise de l'organisation	182

PRÉAMBULE

Le collège communal présente, en exécution de l'article 1122-23, alinéa 3, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Ville pour l'exercice 2021.

Il décrit de manière synthétique les différentes composantes de l'administration et donne un aperçu global de son activité.

Ce rapport a aussi pour objectif de fournir des indicateurs utiles à l'évaluation du fonctionnement de la Ville.

Le document est structuré conformément à l'organigramme adopté par le collège communal à savoir :

- les 6 divisions
- les 6 directions

et les services qui les composent.

Ce rapport annuel est destiné à fournir à tous, citoyens, partenaires, travailleurs, mandataires, des données utiles à une meilleure connaissance et compréhension de Tournai et de son service public local.



CARTE D'IDENTITÉ DE LA VILLE

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

SITUATION ADMINISTRATIVE

Ville de Tournai

Province de Hainaut

Arrondissement administratif de Tournai

Adresse : Hôtel de Ville rue Saint-
Martin 52 7500 TOURNAI

Téléphone : +32 69 332 211

N° de l'Institut national de statistique : 57.081

SERVICES DÉCENTRALISÉS

EX-MAISONS COMMUNALES DE

- Froidmont, rue des Combattants de Froidmont 7 ;
- Gaurain, place de Gaurain 14 ;
- Kain, rue Raoul Van Spitael 33 ;
- Templeuve, Château communal.

PONT DE MAIRE

- (ancien bâtiment d'Evadix) : Rue de la Borgnette à Tournai (avril 2011)

AUTRES SERVICES

- Bains-douches : Rue Madame, 26 ;
- Bibliothèque, discothèque : Avenue des Frères Rimbaut, 1 – transfert temporaire dans les locaux du stade Luc Varenne (Rue du Follet, 2) ;
- Camping, carrière de l'Orient : Rue Jean-Baptiste Moens, 8 ;
- Crèches :

- Clos des Poussins : Rue de Barges, 30bis ;
- Clos des Chatons : Rue d'Amour, 12 ;
- Hall des sports : Avenue de Gaulle, 2 et Stade Jules Hossey : Rue Aimable Dutrieux, 57
- Hall sportif de Kain : Rue Vert Lion ;
- Infrastructures sportives RUSTA à Gaurain-Ramecroix : Rue des Dîmes, 5 ;
- Maison des associations et de l'évènementiel - service festivités publiques : Rue de la Wallonie, 25
- Maison de l'Habitat : Rue des Corriers, 14 ;
- Office de Tourisme : Place Paul-Emile Janson, 1
- Piscines :
 - Rue du Vert Lion, 40 à Kain
 - Aqua Tournai – site de la Carrière de l'Orient
- Service d'aide à l'intégration sociale : Rue Saint-Piat 3/7

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Communes fusionnées.....30
Superficie totale..... 21.375 Ha

- Barry ;
- Béclers ;
- Blandain ;
- Chercq ;
- Ere ;
- Esplechin ;
- Froidmont ;
- Froyennes ;
- Gaurain ;
- Havinnes ;
- Hertain ;
- Kain ;

- Lamain ;
- Marquain ;
- Maulde ;
- Melles ;
- Mont-Saint-Aubert ;
- Mourcourt ;
- Orcq ;
- Quartes ;
- Ramegnies-Chin ;
- Rumillies ;
- Saint Maur ;
- Templeuve ;
- Thimougies ;
- Tournai ;
- Vaulx ;
- Vezon ;
- Warchin ;
- Willemeau.

LA VILLE EST DIVISÉE EN 5 DISTRICTS

- TOURNAI : Chercq - Warchin ;
- FROIDMONT : Ere - Esplechin - Saint-Maur - Willemeau ;
- GAURAIN : Barry - Béclers - Havinnes - Maulde - Melles - Quartes - Thimougies - Vaulx - Vezon ;
- KAIN : Mont-Saint-Aubert - Mourcourt - Rumillies ;
- TEMPLEUVE : Blandain - Froyennes - Hertain - Lamain - Marquain - Orcq - Ramegnies Chin.

INTERCOMMUNALES AUPRÈS DESQUELLES LA VILLE EST AFFILIÉE

- IDETA : Agence intercommunale de développement des arrondissements de Tournai, d'Ath, et de communes avoisinantes ;
- ORES ASSETS : Fusion de l'intercommunale d'électricité du Hainaut (I.E.H.) et de l'intercommunale de gaz du Hainaut (I.G.H.) en décembre 2013 ;
- IGRETEC : Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économiques ;
- CENEO : Intercommunale de financement dans le domaine de l'énergie ;
- IMSTAM : Intercommunale des oeuvres médico-sociales des arrondissements de Tournai, Ath, Mouscron et cantons limitrophes ;
- IPALLE : Intercommunale de propreté publique ;
- IMIO : Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle. Adhésion.

RÉGIES COMMUNALES

- Foncière ;
- non autonome de valorisation des énergies renouvelables (Gazenbois) ;
- de l'abattoir ;
- Autonome du Stade Luc Varenne.

SERVICES DE SÉCURITÉ

POLICE ZONALE DU TOURNAISIS

- Tournai : rue Bequerelle 24 ;
- Froidmont : rue des Combattants de Froidmont 7 ;
- Gaurain : Grand'Route 231 ;
- Kain : rue Raoul Van Spitael 33 ;
- Templeuve : rue de Roubaix 48.

ZONE DE SECOURS DE WALLONIE PICARDE

- Rue Terre à Briques 2 à 7522 Marquain.

ORGANES POLITIQUES

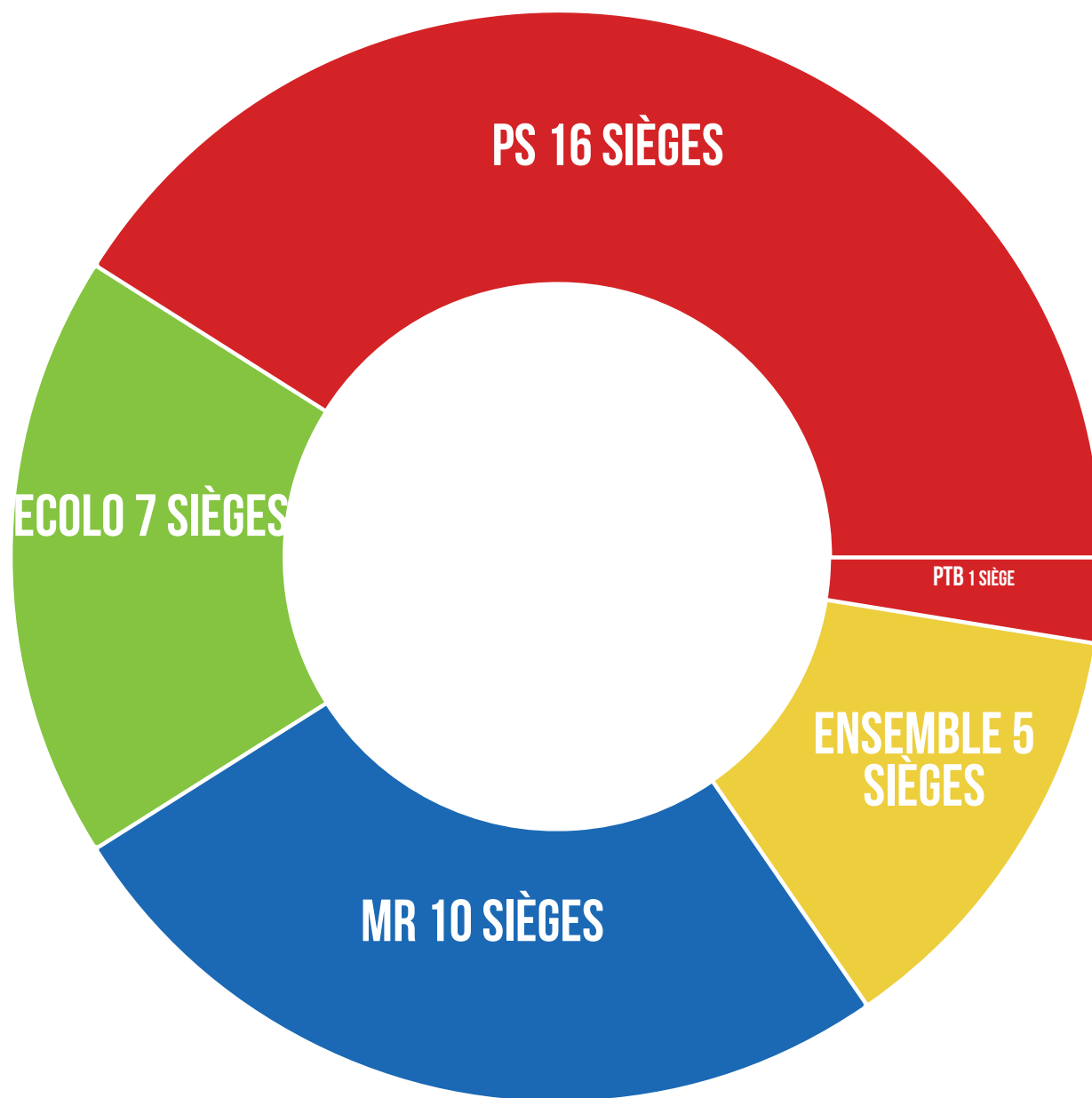


COMPOSITION CONSEIL COMMUNAL

MAJORITÉ

PS - ECOLO

RÉPARTITION DES SIÈGES



PAUL-OLIVIER DELANNOIS

PARTI POLITIQUE

PS

BOURGMESTRE

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Cartographie
- Culte.
- Gestion financière de la Ville/Budget.
- Juridique : Assistance juridique, contentieux, assurances, documentation, archives.
- Occupation du domaine public.
- Outils stratégiques :
 - Programme stratégique transversal (P.S.T.), Schéma de structure communal (S.S.C.).
 - Coordination de toutes les régies communales.
 - Nouvelle gouvernance (e_administration, e_collège).
 - Service d'aide à l'intégration sociale.
- Petit patrimoine.
- Politique fiscale.
- Prévention, actions et cohésion sociale :
 - Plan de cohésion sociale.
 - Maisons de quartier.
 - TEC.
 - Bains-douches.
- Procédures de sécurité :
 - Police (prévention, sécurité incendie, coordination de crise, plan d'urgence, police environnementale, incinération des produits dangereux).
 - Salubrité des logements.
- Relations-représentations-protocole :
 - Relations internationales, représentations publiques, presse, publications, cabinets ministériels.
 - Associations patriotiques.
 - Maison de la laïcité.
- Ressources humaines.
- Sanctions administratives.
- Systèmes de l'information et des télécommunications.
- Tutelle C.P.A.S.
- Tutelle sur les Entités communales consolidées et contrôle financier des ASBL subsidiées.

ATTRIBUTIONS AU 1ER OCTOBRE 2019

- Cartographie.
- Culte.
- Gestion financière de la Ville/Budget.
- Juridique : Assistance juridique, contentieux, assurances, documentation, archives.
- Occupation du domaine public.
- Outils stratégiques :
 - Programme stratégique transversal (P.S.T.), Schéma de structure communal (S.S.C.).
 - Coordination de toutes les régies communales.
 - Nouvelle gouvernance (e_administration, e_collège).
 - Service d'aide à l'intégration sociale.
- Petit patrimoine.
- Politique fiscale.
- Prévention, actions et cohésion sociale :
 - Plan de cohésion sociale.
 - Maisons de quartier.
 - TEC.
 - Bains-douches.
- Procédures de sécurité :
 - Police (prévention, sécurité incendie, coordination de crise, plan d'urgence, police environnementale, incinération des produits dangereux).
 - Salubrité des logements.
- Relations-représentations-protocole :
 - Relations internationales, représentations publiques, presse, publications, cabinets ministériels.
 - Associations patriotiques.
 - Maison de la laïcité.
- Ressources humaines.
- Sanctions administratives.
- Systèmes de l'information et des télécommunications.
- Tutelle sur les Entités communales consolidées et contrôle financier des ASBL subsidiées.
- Tutelle CPAS (y compris les synergies).
- Politique des personnes handicapées.
- Prévention en matière de santé.
- Troisième âge.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (administrateur CC 28.01.2019) – démission (CC 18.05.2020)
- ASBL Union des villes et communes de Wallonie (CC 28.01.2019) (CC 29.04.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2014-2019 pour la Ville de Tournai (CC 25.02.2019)
- Commission de concertation de l'habitat (CC 30.09.2019)
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019) – démission (CC 28.06.2021)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2020-2025 pour la Ville de Tournai (CC 27.01.2020)
- ASBL Chambre de commerce et d'industrie de Wallonie picarde (CCI Wallonie picarde) (CC 29.11.2021)

CORALIE LADAVID

PARTI POLITIQUE

ECOLO

PREMIÈRE ÉCHEVINE

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Solidarité internationale.
- Logement :
 - Plan communal du logement.
 - Permis de location.
- Régie Foncière
- Participation citoyenne.
- Égalité des chances.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- Société terrienne de crédit social du Hainaut (CC 28.01.2019)
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tremplin 2000 (CC 28.01.2019)
- Commission consultative de solidarité internationale en tant que présidente (CC 29.04.2019) (CC 21.10.2019)
- Commission de concertation de l'habitat (CC 30.09.2019)
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019)
- Centre Interculturel de Mons et du Borinage (CIMB) (CC 18.05.2020)

VINCENT BRAECKELAERE

PARTI POLITIQUE

PS

TROISIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU 30
SEPTEMBRE 2019.

IL DEVIENT DEUXIÈME ÉCHEVIN
SUITE À LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Espaces verts.
- Marchés publics
- Travaux :
 - Travaux publics.
 - Étude et réalisation des équipements.
 - Voiries et bâtiments (à l'exception des logements), relations avec les impétrants.
 - Épuration des eaux-propreté publique-gestion des déchets.
 - Éclairage public.
 - Mobilier urbain.
 - Chemins agricoles (fossés, fauchages...) et sentiers (entretien).
 - Wateringue.

ATTRIBUTION AU 1ER OCTOBRE 2019

- Politique événementielle :
 - Grands événements.
 - Fêtes publiques.
 - Fêtes de fin d'année.
 - Les Tournaisiades
- Sport :
 - Associatif sportif.
 - Écoles de sports - stages.
 - Infrastructures sportives.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019)
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- SWDE (société wallonne des eaux) (CC 28.01.2019)

- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 21.10.2019)
- Comité d'accompagnement de l'infrastructure sportive de Kain (résidence du Vert Marais) (CC 27.01.2020)

PHILIPPE ROBERT

PARTI POLITIQUE

PS

QUATRIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU 30
SEPTEMBRE 2019.

IL DEVIENT TROISIÈME ÉCHEVIN
SUITE À LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Aménagement du territoire.
- Les Tournaisiades.
- Patrimoine communal en ce compris les infrastructures culturelles (musées, maison de la culture et bibliothèque).
- Revitalisation urbaine et rénovation urbaine.
- Suivi du projet " Cathédral".
- Travaux dans le cadre des dossiers européens.
- Urbanisme :
 - Permis d'environnement.
 - Permis d'urbanisme.
 - Règlement communal d'urbanisme.
 - Plan d'aménagement.
 - C.C.A.T.M.

ATTRIBUTION AU 1ER OCTOBRE 2019

- Aménagement du territoire.
- Revitalisation urbaine et rénovation urbaine.
- Suivi des projets européens.
- Urbanisme :
 - Permis d'environnement.
 - Permis d'urbanisme.
 - Règlement communal d'urbanisme.
 - Plan d'aménagement.
 - C.C.A.T.M.
- Administration cimetières et patrimoine funéraire.
- Affaires électorales.
- État civil.
- Milice.
- Population.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019)

CAROLINE MITRI

PARTI POLITIQUE

ECOLO

CINQUIÈME ÉCHEVINE JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU 30
SEPTEMBRE 2019.

ELLE DEVIENT QUATRIÈME
ÉCHEVINE SUITE À LA DÉMISSION DE
MADAME LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Commerce : Manifestations commerciales (marchés hebdomadaires, braderie, marché aux fleurs, marché produit du terroir, foire économique).
- Développement économique transfrontalier :
 - Emploi.
 - Outils économiques portuaires.
- Transition énergétique (énergie, énergie durable, utilisation rationnelle de l'énergie).
- Environnement.
- Parcs naturels.
- Politique agricole (remembrement, recensement).
- Politique rurale (P.C.D.N. - P.C.D.R.)

MEMBRE AUPRÈS DE :

- Régie communale autonome (CC 17.12.2018) – démission (CC 25.03.2019)
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (CC 28.01.2019) (CC 26.10.2020)
- ASBL Contrat de rivière Escaut-Lys (CREL) (CC 28.01.2019)
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019)
- ASBL Tournai centre-ville (CC 28.01.2019)
- Présidente de la Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléante (CC 16.12.2019)

JEAN-FRANÇOIS LETULLE

PARTI POLITIQUE

ECOLO

SIXIÈME ÉCHEVIN JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU 30
SEPTEMBRE 2019.

IL DEVIENT CINQUIÈME ÉCHEVIN
SUITE À LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 3 DÉCEMBRE 2018

- Accueil extrascolaire (SAIS).
- Citoyenneté.
- Éducation civique-charte.
- Enseignement communal.
- Lutte contre l'échec scolaire.
- Mobilité : Politique de mobilité, de transport, transport scolaire et mobilité douce.
- Petite enfance :
 - Accueil petite enfance.
 - Crèches.

MEMBRE AUPRÈS DE :

- CPEONS (conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné) (CC 28.01.2019) (CC 27.01.2020)
- COPALOC (Commission paritaire locale) (CC 25.02.2019)
- CECP (Conseil de l'enseignement des communes et provinces) (CC 29.04.2019)
- Commission zonale de gestion des emplois (CZGE) (CC 25.11.2019)
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que président (CC 16.12.2019)

SYLVIE LIÉTAR

PARTI POLITIQUE

PS

SEPTIÈME ÉCHEVINE JUSQU'AU
CONSEIL COMMUNAL DU 30
SEPTEMBRE 2019.

ELLE DEVIENT SIXIÈME ÉCHEVINE
SUITE À LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

21

ATTRIBUTIONS DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- Bien-être animal.
- Culture :
 - Associations culturelles.
 - Maison de la culture (contrat programme et relation avec l'ASBL Maison de la culture).
 - Musées (animation et vie des musées).
 - Audiovisuel.
 - Harmonies et fanfares.
- Jeunesse :
 - Infor Jeunes.
 - Ateliers créatifs.
 - Centres de détente.
 - Stages/ateliers.
 - Relation avec les maisons de jeunes, les associations de jeunesse et l'auberge de jeunesse.
- Sport :
 - Associatif sportif.
 - Écoles de sports - stages.
 - Infrastructures sportives.

ATTRIBUTIONS AU 1ER OCTOBRE 2019

- Bien-être animal.
- Culture :
 - Associations culturelles.
 - Maison de la culture (contrat programme et relation avec l'ASBL Maison de la culture).
 - Musées (animation et vie des musées).
 - Audiovisuel.
 - Harmonies et fanfares.
- Jeunesse :
 - Infor Jeunes.
 - Ateliers créatifs.
 - Centres de détente.
 - Stages/ateliers.

- Relation avec les maisons de jeunes, les associations de jeunesse et l'auberge de jeunesse.
- Tourisme (y compris la halte nautique).
- Patrimoine communal en ce compris les infrastructures culturelles (musées, maison de la culture et bibliothèque).

MEMBRE AUPRÈS DE

- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) démission (CC 30.09.2019)
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019)
- ASBL Les [rencontres] Inattendues, musiques et philosophies (CC 28.01.2019)
- AVIAMA (association internationale des villes amies de la marionnette) (CC 28.01.2019)
- ASBL RAMDAM (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison de la Culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre de la tapisserie, des arts muraux et des arts du tissu de la Fédération Wallonie-Bruxelles (TAMAT) (CC 28.01.2019)
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019) démission (CC 21.10.2019)
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019)
- ASBL Sports, culture et loisirs kainois (CC 28.01.2019)
- ASBL Centre de la tapisserie, des arts muraux et des arts du tissu de la Fédération Wallonie-Bruxelles (TAMAT) (CC 25.03.2019)
- ASBL Maison du tourisme de Wallonie picarde (CC 16.12.2019)
- Infor Jeunes (CC 16.12.2019)
- ASBL Tournai Jazz Festival Association (TJFA) (CC 26.10.2020)
- ASBL Tournai centre ville (CC 14.12.2020)

LAURENCE BARBAIX

PARTI POLITIQUE

PS

CONSEILLIÈRE COMMUNALE DU 3
DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE
2019.

ELLE DEVIENT SEPTIÈME ÉCHEVINE
SUITE À LA DÉMISSION DE MADAME
LUDIVINE DEDONDER.

ATTRIBUTIONS AU 1ER OCTOBRE 2019

- Espaces verts.
- Marchés publics
- Travaux :
 - Travaux publics.
 - Étude et réalisation des équipements.
 - Voiries et bâtiments (à l'exception des logements), relations avec les impétrants.
 - Épuration des eaux-propreté publique-gestion des déchets.
 - Éclairage public.
 - Mobilier urbain.
 - Chemins agricoles (fossés, fauchages...) et sentiers (entretien).
 - Wateringue.

DU 3 DÉCEMBRE 2018 AU 30 SEPTEMBRE 2019, MEMBRE AUPRÈS DE :

- De la 1re, 2e et 4e commission (CC 17.12.2018) démission (CC 25.11.2019)
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2014-2019 pour VIT'ALE Tournai (CC 25.02.2019)
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 14.12.2020)

LAETITIA LIÉNARD

PARTI POLITIQUE

PS

PRÉSIDENTE DU CPAS (PRESTATION
SERMENT CONSEIL 28 JANVIER
2019).

MEMBRE AUPRÈS DE :

- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2014-2019 pour le CPAS (CC 25.02.2019)
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2020-2025 pour le CPAS (CC 27.01.2020).

VANDENBERGHE JEAN-MARIE

Parti politique ENSEMBLE

Démission le 13 septembre 2021 (CC 28.09.2021).

Membre auprès de :

- de la 4e commission (CC 17.12.2018) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019) ;
- Collège des commissaires de la Régie communale autonome (CC 25.03.2019) ;
- Commission consultative de solidarité internationale – ASBL ATM aide au tiers-monde en tant que suppléant (CC 21.10.2019).

MARGHEM MARIE CHRISTINE

Parti politique MR

Membre auprès de :

- Commission d'art public (CC 25.01.2021)

DELVIGNE ROBERT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- de la 2e et 4e commissions (CC 17.12.2018).

VIEREN JEAN-LOUIS

Parti politique MR

Membre auprès de :

- de la 1re et 4e commissions (CC 17.12.2018) ;
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Tremplin 2000 (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019) ;
- Commission d'accompagnement du plan de cohésion sociale 2020-2025 pour la Ville de Tournai en tant qu'observateur (CC 27.01.2020).

DEDONDER LUDIVINE

Parti politique PS

Deuxième échevine du 3 décembre 2018 au 30 septembre 2019 (démission).

Conseillère communale à partir du 1er octobre 2019. (CC 30.09.2019)

Membre auprès de :

- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019) ;
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019) ;
- la régie communale autonome (CC 30.09.2019) ;
- ASBL Tournai centre-ville (CC 28.01.2019) démission (CC 30.09.2019) ;
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019) démission (CC 30.09.2019).

MAT BENOIT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- de la 4e commission (CC 17.12.2018) ;
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) ;
- ASBL Maison de la Culture (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Sports, culture et loisirs kainois (CC 28.01.2019) ;
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019) ;
- ASBL Piste aux espoirs (CC 24.06.2019).

SMETTE DIDIER

Parti politique PS

Membre auprès de :

- de la 1re, 2e et 3e commissions (CC 17.12.2018) ;
- de la 4e commission (CC 25.11.2019) ;
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019) ;
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019) ;
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019).

BOITE ARMAND

Parti politique MR

Membre auprès de :

- de la 2e commission (CC 17.12.2018) ;
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019) ;
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019) ;
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019) ;
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) (CC 24.06.2019) ;
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléant (CC 16.12.2019).

VANDECAVEYE EMMANUEL

Parti politique MR

Membre auprès de :

- de la 3e commission (CC 17.12.2018) ;
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) ;
- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019) ;
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019) ;

- ASBL Centre culturel et sportif d'Ere (CC 28.01.2019) ;
- ASBL NO TELE (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019) ;
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019).

LAVALLEE BRIEUC

Parti politique MR

Membre auprès de :

- de la 1re et 3e commissions (CC 17.12.2018) ;
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019) ;
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019).

DECALUWE XAVIER

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- de la 1re et 4e commissions (CC 17.12.2018) ;
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019) ;
- IPFH (intercommunale pure de financement du Hainaut) (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019).

COUSAERT LOUIS

Parti politique PS

Membre auprès de :

- de la 2e et 3e commissions (CC 17.12.2018) ;
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) ;
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019) ;
- Logis tournaisien (au conseil d'administration et à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 14.10.2020).

LECONTE SIMON

Parti politique MR

Membre auprès de :

- De la 3e commission (CC 17.12.2018) ;
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Bébé boulot (crèche) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL La Crèche Môm'en Chouette (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Maison des sports de Tournai (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Tournai centre-ville (CC 28.01.2019).

BROTCORNE BENJAMIN

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- de la 1re commission (CC 17.12.2018) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019) ;
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019).

LUCAS VINCENT

Parti politique MR

Membre auprès de :

- de la 2e commission (CC 17.12.2018).

VANDECAUTER JEAN-MICHEL

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) ;
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Tournai centre-ville (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019) ;
- Commission d'art public (CC 25.01.2021) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 29.11.2021).

SANDERS GUILLAUME

Parti politique MR

Membre auprès de :

- de la 1re commission (CC 17.12.2018) ;
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019) ;
- Relais social urbain (CC 28.01.2019) ;
- Logis tournaisien (à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Tournai centre-ville (CC 28.01.2019).

AGACHE LAURENT

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- de la 1re et 4e commissions (CC 17.12.2018) ;
- IDETA (agence de développement territorial) (CC 28.01.2019) ;
- ORES ASSETS (opérateur des réseaux gaz et électricité) (CC 28.01.2019) ;
- Collège des commissaires de la Régie communale autonome (CC 25.03.2019).

DINOIR GRÉGORY

Parti politique PS

Membre auprès de :

- de la 2e et 4e commissions (CC 17.12.2018) ;
- IPFH (intercommunale pure de financement du

Hainaut) (CC 28.01.2019) ;

- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019) ;
- Relais social urbain (CC 28.01.2019) ;
- Logis tournaisien (à l'assemblée générale) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléant (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Tournai logement – agence immobilière (CC 30.09.2019).

DOCHY BENOIT

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- de la 2e et 3e commissions (CC 17.12.2018) ;
- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019) ;
- AIEG (association intercommunale d'étude et d'exploitation d'électricité et de gaz) (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019) ;
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléant (CC 25.03.2019) ;
- la régie communale autonome (CC 25.03.2019) ;
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019) ;
- ASBL Piste aux espoirs (CC 24.06.2019).

BRULE LÉA

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- de la 2e commission (CC 17.12.2018) ;
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019) ;
- Collège des commissaires de la Régie communale autonome (CC 29.11.2021).

DEI CAS BEATRIZ

Parti politique ECOLO

Membre auprès de :

- de la 2e et 3e commissions (CC 17.12.2018) ;
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019) ;
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019) ;
- Relais social urbain (CC 28.01.2019) ;
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019) ;
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléante (CC 24.06.2019).

NEIRYNCK ELISE

Parti politique ENSEMBLE

Membre auprès de :

- de la 3e commission (CC 17.12.2018) ;

- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019).

PETIT LOÏS

Parti politique PS

Membre auprès de :

- de la 2e, 3e et 4e commissions (CC 17.12.2018) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléante (CC 28.01.2019).

VANZEVEREN GWENAËL

Parti politique PS

Membre auprès de :

- de la 1re et 4e commissions (CC 17.12.2018) ;
- IPALLE (intercommunale de gestion de l'environnement) (CC 28.01.2019) ;
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (CC 28.01.2019) ;
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019) ;
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (C.C.A.T.M.) en tant que suppléant (CC 24.06.2019) ;
- Commission consultative de solidarité internationale (CC 21.10.2019).

LOLLIOT VIRGINIE

Parti politique PS

Membre auprès de :

- de la 1re, 3e et 4e commissions (CC 17.12.2018) ;
- De la 2e commission (CC 25.11.2019) ;
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) ;
- IMIO (intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle) (CC 28.01.2019) ;
- Société terrienne de crédit social du Hainaut (CC 28.01.2019) ;
- Relais social urbain (CC 28.01.2019) ;
- ASBL La Crèche Môm'en Chouette (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Tournai centre-ville (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Foyer culturo-sportif vallois (28.01.2019) ;
- ASBL Centre culturo-sportif templeuvois (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) en tant que suppléante (CC 28.01.2019) ;
- Commission communale de l'accueil (CCA) (CC 25.03.2019) ;
- Commission consultative de solidarité internationale en tant que suppléante (CC 21.10.2019).

DEL RUE VINCENT

Parti politique PS

Membre auprès de :

- de la 2e et 3e commissions (CC 17.12.2018) ;
- de la 1re commission (CC 25.11.2019) ;
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) ;

- IGRETEC (intercommunale de gestion et de réalisation des études techniques et économiques) (CC 28.01.2019) ;
- IMSTAM (intercommunale médico-sociale de Wallonie picarde) (CC 28.01.2019) ;
- Relais social urbain (CC 28.01.2019) ;
- ASBL commission de gestion du parc naturel des plaines de l'Escaut (PNPE) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Tournai centre-ville (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Tourisme et culture (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Sports, culture et loisirs kinois (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Centre culturel et sportif d'Ere (CC 28.01.2019) ;
- Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) (CC 28.01.2019) ;
- ASBL Journées internationales de l'élevage et de l'agriculture (CC 26.10.2020).
- Commission communale de l'accueil (CCA) en tant que suppléante (CC 16.12.2019) (CC 25.01.2021)

MARTIN DOMINIQUE

Parti politique PTB

Membre auprès de :

- de la 1re, 2e, 3e et 4e commissions (CC 17.12.2018) ;
- la régie communale autonome (CC 17.12.2018) (en tant qu'observateur) ;
- Logis tournaisien (au conseil d'administration) (CC 28.01.2019).

TAMBOUR BERNARD

Parti politique PS

Conseiller communal à partir du 26 octobre 2020 suite à la démission de Madame BRATUN Annick (CC 26.10.2020).

Membre auprès de :

- la 1re et 3e commissions (CC 14.12.2020) ;
- ASBL NO TELE (CC 14.12.2020).

HUEZ GEOFFROY

Parti politique PS

Conseiller communal à partir du 26 octobre 2020 suite à la démission de Monsieur DEMOTTE Rudy (CC 26.10.2020)

Membre auprès de :

- la 1re et 4e commissions (CC 14.12.2020).

NYEMB FLAVIEN

Parti politique ENSEMBLE

Conseiller communal à partir du 18 octobre 2021 suite à la démission de Monsieur VANDENBERGHE Jean-Marie (CC 18.10.2021)

Membre auprès de :

- De la 4e commission (CC 29.11.2021) ;
- Commission consultative de solidarité internationale – ASBL ATM aide au tiers-monde en tant que suppléant (CC).

DÉCÈS DE MANDATAIRES COMMUNAUX

GEORGES DÉPELCHIN

Décès de Monsieur Georges DÉPELCHIN le 22 janvier 2021.

Né en 1938 à Béclers, Georges DÉPELCHIN a exercé la fonction de conseiller communal durant trois mandatures dans cet hémicycle. Facteur dans le village voisin d'Havinnes, cet homme affable avait rejoint la liste socialiste aux élections communales de 1988. Son premier essai lors de ce scrutin fut une réussite puisqu'il rejoignit les bancs du conseil.

Réélu lors des deux élections suivantes, Georges DÉPELCHIN fut présent au conseil communal durant 18 années d'affilée. Il obtint d'ailleurs le titre de conseiller communal honoraire, qui récompensait toutes ces années d'investissement en faveur de notre population.

GUY DESONNIAUX

Décès de Monsieur Guy DESONNIAUX le 21 septembre 2021.

Conseiller communal sous la bannière du PS de 1995 à 2012, ce septuagénaire était très apprécié de ses collègues du conseil au cours des trois mandatures durant lesquelles il a siégé.

Toujours de bonne humeur, il était très attaché à la terre de par son métier d'agriculteur. Durant sa fonction de conseiller et même après, il demeura un homme pour qui le mot solidarité avait un sens profond.

Il n'hésitait jamais à relayer les problèmes des citoyens qu'il rencontrait dans son village de Melles et bien au-delà. On le voyait débarquer sur le site de l'hôtel de ville avec des habitants pour rencontrer le

Bourgmestre ou son Chef de Cabinet ainsi que des Echevins afin de trouver des solutions aux soucis des administrés.

Très actif au sein de sa ruralité, Guy DESONNIAUX avait toute la sagesse des gens du terroir, très attaché à la terre. Il était bien évidemment très impliqué dans cette vie locale, notamment avec les Amis du Volant et les Mooky Toys.

CLAUDE RENARD

Décès de Monsieur Claude RENARD le 10 décembre 2021.

Conseiller communal de la ville de Tournai de 1965 à 1983 sous la bannière communiste. Son départ nous rappelle que le Parti Communiste fut présent dans l'hémicycle tournaisien durant quelques décennies, avec Claude RENARD, André DELRUE et Pierre BAL en têtes de gondole.

Issu d'une famille catholique, Claude RENARD plongea dans le communisme à l'occasion du mouvement de grève en 1950 durant lequel il prit instinctivement la tête de la contestation. Il devint permanent au Parti. Il fut aussi journaliste au Drapeau Rouge, l'organe officiel du Parti Communiste belge, et développa sa fibre sociale à l'occasion de conflits sociaux dans les mines du Borinage.

Obligé de travailler très jeune dans un commerce parce que sa mère ne pouvait pas lui payer des études, Claude RENARD y avait découvert, grâce à un collègue, " Les Lettres françaises " dont il devint un grand lecteur. Il dévora les œuvres d'Aragon et de Georges SADOUL qui le conduisirent naturellement au mouvement communiste.

En 1967, cet écrivain et poète réalisa l'ouvrage "Octobre 1917 et le Mouvement ouvrier belge" dans

lequel il analysait les conséquences de la révolution russe sur les mouvements sociaux dans notre pays. Pour la préparation de cet ouvrage, il fut ainsi le premier Belge à avoir eu accès aux archives du Parti Communiste à Moscou.

Claude RENARD possédait une grande vivacité intellectuelle et n'était pas obtus dans la défense de ses idées. Il avait pris la distance nécessaire avec le stalinisme mais restait profondément attaché aux valeurs du communisme "qui lui avait donné un idéal à un moment de ma vie où j'en avais besoin", disait-il. C'était toujours un plaisir d'échanger avec lui.



LA COMMUNE DANS LES FONCTIONS EXERCÉES

Le rôle des communes est particulièrement varié. Il n'y a pas un domaine de la vie en société dont la commune ne gère pas une composante : l'ordre public, la propreté et la salubrité publiques, l'état civil, la gestion des routes et la mobilité, le cadre de vie, l'enfance, le bien-être des citoyens, etc.

Pour mettre en œuvre ces politiques et assurer un service au public, des ressources humaines sont mobilisées.

A cet effet, l'administration communale dispose de plus de 50 services, soit près de mille agents qui s'impliquent au quotidien pour offrir aux habitants de l'entité un cadre de vie agréable et un service de qualité.

On rappellera que le Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit que le Collège communal établit l'organigramme des services communaux (article L1211-2). Celui-ci représente la structure d'organisation des services communaux, indique les rapports hiérarchiques et identifie les fonctions qui impliquent l'appartenance au comité de direction.

En 2016, sur proposition du directeur général, le Collège communal a arrêté l'organigramme des services communaux. Celui-ci a fait l'objet d'une analyse de fonctionnement et d'une actualisation en 2021.

L'administration comporte 6 directions, au service des divisions, et 6 divisions, au service de la population :

LES DIVISIONS

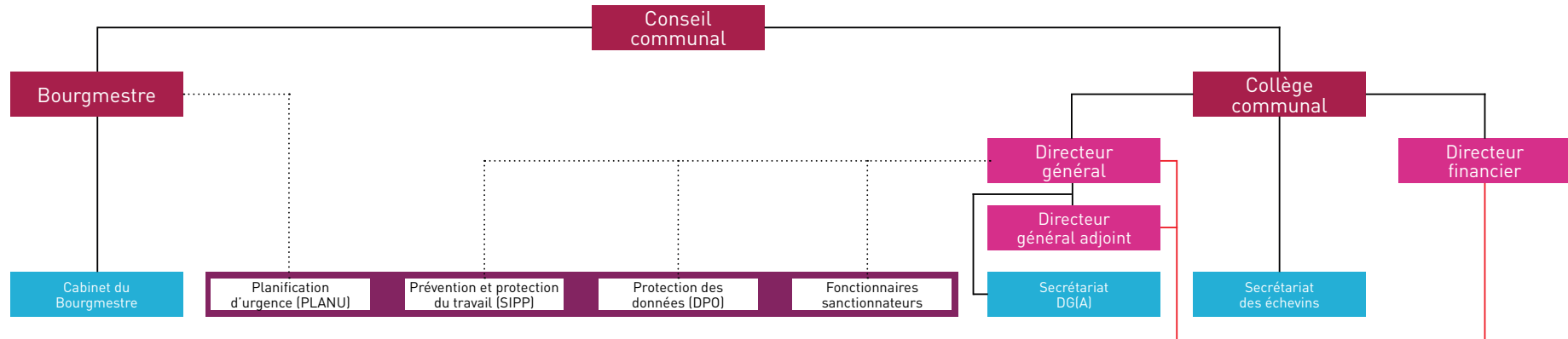
- Division citoyenneté (DCI) ;
- Division gestion du territoire (DGT) ;
- Division sport et jeunesse (DSJ) ;
- Division tourisme et culture (DTC) ;
- Division technique (DTE) ;
- Division maintenance (DMA).

LES DIRECTIONS

- Direction générale (DGE) ;
- Direction financière et comptable (DFC) ;
- Direction ressources humaines (DRH) ;
- Direction juridique (DJU) ;
- Direction marchés publics (DMP) ;
- Direction informatique (DIN).

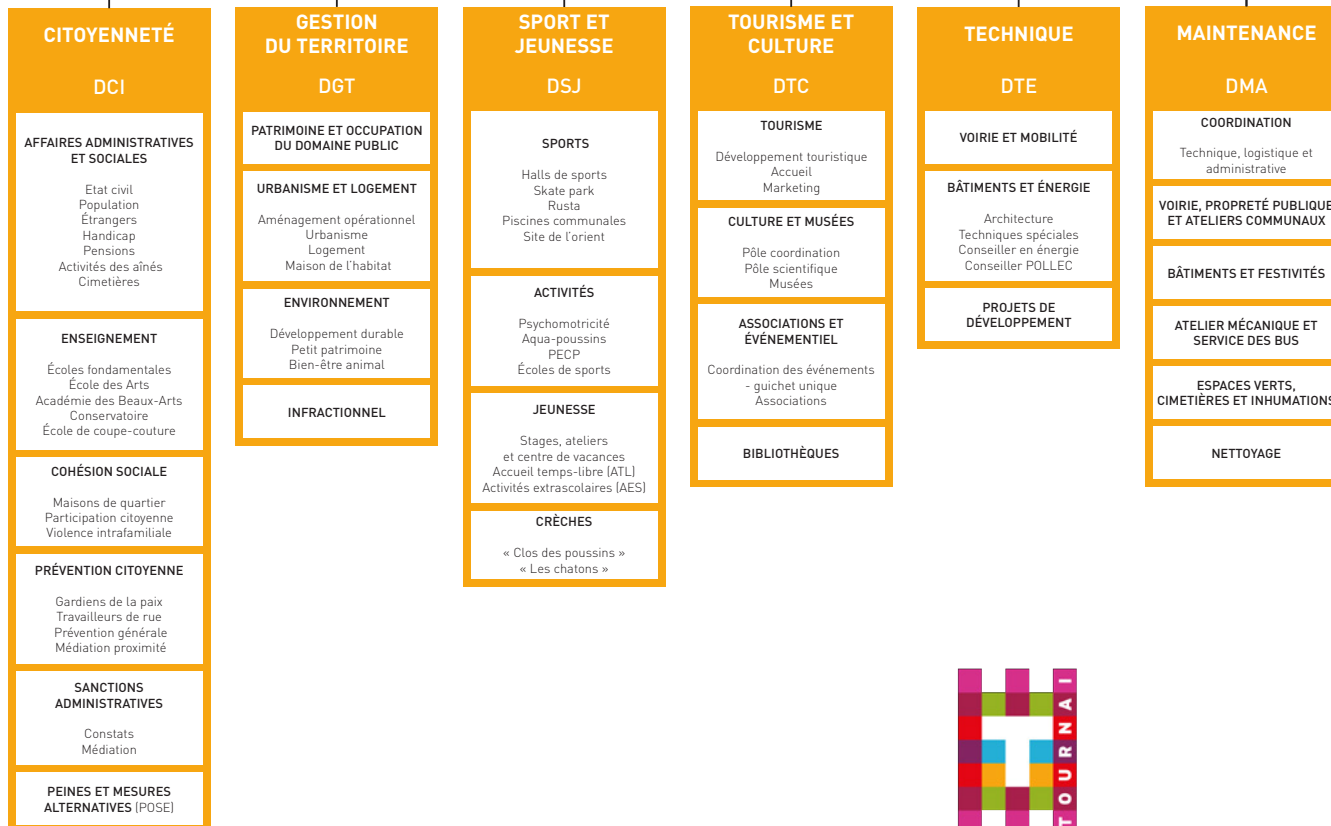
Les directions transversales illustrent la volonté de s'inscrire dans une démarche managériale marquée par la transversalité et le souhait de créer des synergies avec d'autres entités administratives comme le CPAS.

Organigramme des services communaux

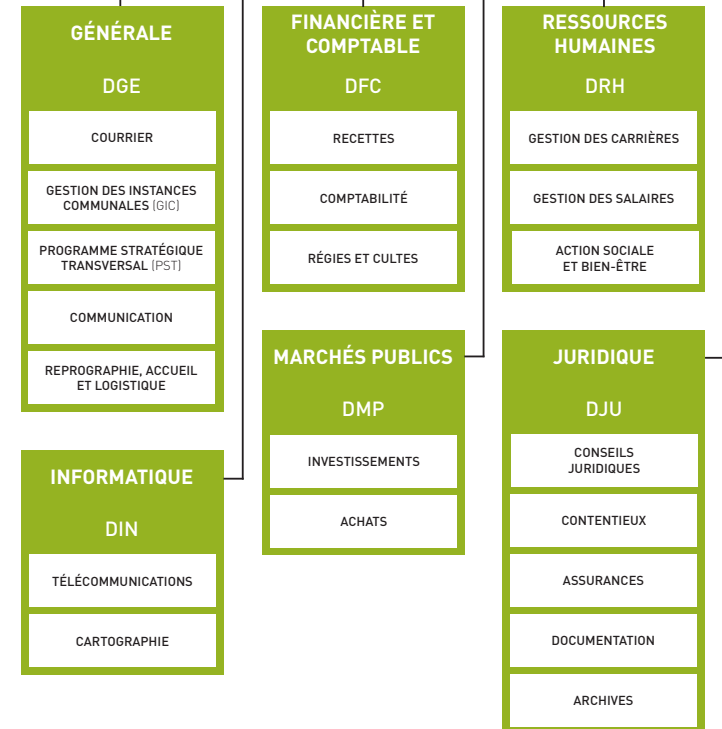


COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

DIVISIONS



DIRECTIONS



L'administration communale de Tournai avait vécu en 2020 une situation inédite et complexe : la crise sanitaire liée à la COVID-19. Cette pandémie a provoqué un sérieux bouleversement, induisant la "réorganisation" d'une administration solide et solidaire, capable d'une adaptation hors mesure.

Toutes les infrastructures communales et les permanences des services communaux avaient été fermées au public. Un système de rendez-vous avait été activé, avec une dématérialisation possible. Les réunions internes, mais aussi celles avec des externes, avaient été rayées des agendas, tout comme les formations du personnel communal. Les manifestations publiques organisées par la Ville avaient été annulées.

L'administration avait ainsi dû se réorganiser par la mise en place du télétravail pour le personnel employé, suivant les moyens disponibles et les fonctions qui pouvaient s'y prêter. A défaut de matériel disponible, du personnel avait été affecté à d'autres tâches ou dû être mis en dispense de service.

Le personnel technique et ouvrier avait continué à assurer un service minimum, suivant les nécessités et priorités (missions de base, système de garde), impliquant également une mise en dispense de service pour certaines fonctions.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 ne s'est malheureusement pas arrêtée fin 2020 ! Elle s'est poursuivie en 2021, contraignant l'administration à maintenir une série de dispositions organisationnelles pour assurer un service de qualité aux citoyens, tout en préservant la sécurité de son personnel :

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES SUR RENDEZ-VOUS,

- poursuite du télétravail pour le personnel employé ;
- maintien de mesures de prévention (gel hydroalcoolique, distanciation sociale, plexiglas, renforcement des protocoles de nettoyage, ...) ;
- organisation des séances du collège communal et du conseil communal en visioconférence et rediffusion de ces dernières sur le site internet en collaboration avec No Télé.

SOUTIEN AUX CITOYENS ET AUX PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

L'information vers les habitants de l'entité, service essentiel durant cette période particulièrement anxiogène, a été poursuivie et renforcée.

ON CITERA ENTRE AUTRES :

La poursuite de la gestion de l'adresse email (**coronavirus@tournai.be**) permettant aux citoyens, mais également aux professionnels de la santé, de poser des questions ou échanger avec l'administration concernant la distribution des masques et du matériel de protection.

De nombreuses actions de communication : sur les outils digitaux de la commune (site internet, page Facebook), dans la presse mais également via des vidéos ou affiches préventives, ... notamment pour ce qui concerne le port obligatoire du masque dans les rues.

Il faut également se rappeler qu'à l'initiative des services du Gouverneur du Hainaut, les bourgmestres avaient rapidement été mandatés pour assurer la distribution des masques. Pour Tournai, le Hall des sports avait été choisi comme centre névralgique en vue d'assurer cette mission. Plus de 600.000 masques avaient été distribués en

2020 au personnel soignant !

L'année 2021 a été particulièrement marquée par la mise en place du **Centre majeur de vaccination** dont la gestion opérationnelle a été assurée par les autorités communales. Le Hall des Sports de Tournai a été aménagé à cette fin, tout en proposant des solutions pour les clubs impactés, la mise en place d'un transport gratuit pour les tournaisiens vers le centre via le taxi social de l'ALE, l'appel à une société d'intérim basée à Tournai pour la mise au travail d'un maximum de personnes de la région, la volonté de recruter un maximum d'étudiants, ...

On mettra tout particulièrement en exergue la collaboration inédite entre la Ville de Tournai et l'Association des médecins généralistes du Tournaisis.

La gestion journalière du centre a été confiée à deux cadres de l'administration, lesquels ont été chargés de :

gérer le personnel non médical (y compris recrutement, formation et organisation des horaires) nécessaire pour opérer le centre dans le respect des procédures édictées,

coordonner l'ensemble des opérations administratives et de support sur le site,

gérer et entretenir l'infrastructure,

assurer la relation avec les services techniques et prestataires externes,

assurer un reporting journalier et piloter les sous-traitants (informatiques ou autres) sur les problèmes opérationnels,

secondier le coordinateur médical pour la gestion de la qualité des opérations et le respect de

l'ensemble des procédures,

superviser la gestion des stocks du matériel non médical (en ce y compris les équipements de protection individuels) et passer commande,

rédiger à l'attention de l'AVIQ un rapport d'expérience à la fin de la mission afin de nourrir l'évaluation de l'opération et de tirer des enseignements pour l'avenir,

...

Au final, 800 collaborateurs ont été engagés, représentant ainsi six métiers distincts, quotidiennement présents sur site : nettoyage, stewards/gardiens, administratifs, cadres, infirmiers, médecins, pharmaciens.

Enfin, on soulignera que les services de l'administration ont apporté leur soutien à l'organisation pour faire de ce site un centre majeur : la direction des ressources humaines, la direction informatique, la direction des marchés publics, la direction générale et ses services communication et reprographie, la direction financière et comptable, la division sport et jeunesse, la division maintenance, ...

QUEL NOUVEAU BILAN ...

Cette crise majeure a constitué un " exercice pratique hors normes " pour tester la résistance de l'institution, pour analyser sa capacité de gestion et d'adaptation, en moyens humains et techniques.

Du point de vue du management, il est important de souligner :

- la réactivité et la force collective du comité de direction durant la pandémie, ce sous l'égide

du directeur général et du directeur général adjoint ;

- l'adhésion et la participation de l'ensemble du personnel à assurer la continuité du service public.

L'Administration a continué à être le lien fort et de première ligne au service des citoyens.

En conclusion, à travers cette épreuve, la Ville de Tournai a montré qu'elle disposait d'une Administration solide et solidaire, soucieuse du respect de ses valeurs.



DIVISION CITOYEN-
NETÉ (DCI)

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 281

✉ etat.civil-population@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 40

42

MISSIONS PERMANENTES

DÉPARTEMENT POPULATION

- Cartes d'identité (adultes, enfants, attestations de perte, commandes de codes pin/puk) ;
- Passeports ;
- Changements d'adresse ;
- Radiations / Inscription d'office ;
- Radiations pour l'étranger ;
- Certificats (compositions de ménage, certificats de résidences, de vie...) ;
- Légalisations de signature ;
- Copies conformes ;
- Permis de conduire ;
- Extraits de casier judiciaire ;
- Pensions ;
- Gestion et mise à jour du registre national ;
- Gestion du suivi de la vaccination obliatoire (polio) ;
- Organisation des élections.

DÉPARTEMENT ÉTAT CIVIL

- Déclarations de naissance, de reconnaissance de paternité/coparentalité, de mariage et de décès ;
- Déclarations et célébrations de mariages ;
- Dossiers relatifs aux mariages et aux reconnaissances de complaisance ;
- Transcription des divorces ;
- Reconnaissance d'enfants et adoptions ;
- Demandes de nationalités ;
- Cohabitations légales ;
- Transcriptions d'actes étrangers ;
- Changements de genre ;

- Changements de prénom(s) ;
- Déclarations de dernières volontés ;
- Déclarations anticipée relative à l'euthanasie ;
- Gestion des dossiers relatifs aux funérailles d'indigents.

DÉPARTEMENT ÉTRANGERS

- Titres de séjour ;
- Documents de voyage pour réfugiés et apatrides ;
- Gestion et suivi des dossiers des citoyens étrangers ;
- Gestion et suivi des dossiers des demandeurs d'asile ;
- Correspondance avec l'Office des étrangers, diverses administrations publiques...

DÉPARTEMENT CIMETIÈRES

- Gestion administrative des 33 cimetières de l'entité (recensement des sépultures, gestion des contrats de concession, ..) ;

DÉPARTEMENT DES AINÉS

- Organisation d'activités, excursions, voyages à destination des aînés.

DÉPARTEMENT HANDICAP

- Relais pour toutes les demandes émanant des citoyens en situation de handicap ou de leur famille/proches vers les autorités politiques communales, régionales et nationales ;
- Demandes d'allocations pour personnes handicapées ;
- Demandes d'accessibilité et d'emplacements PMR et/ou d'une carte de stationnement PMR ;

- Organisation d'activités à destination des personnes en situation d'handicap ;
- Organisation du Conseil consultatif de la personne handicapée.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

POPULATION

Cartes d'identité belges :	3.491
Cartes d'identité enfants – 12 ans (ID kids) :	1.491
Demandes codes pin/puk :	1.808
Permis de conduire :	1.857
Changements d'adresse :	
- Inscriptions (autre commune > Tournai) :	2.358
- Mutations (Tournai > Tournai) :	2.779
- Radiations pour l'étranger :	290
Certificats (compositions de ménage, certificats de vie, de résidence, de nationalité...) :	15.768
Autorisations parentales légalisées :	599
Copies conformes :	228
Légalisations de signature :	493
Recherches d'adresses :	53
Recherches d'héritiers :	34
Passeports :	1.236

ÉTAT CIVIL

Reconnaisances d'enfant :	276
Déclarations de naissance :	1.147
Déclarations de mariage :	197
Célébrations de mariage :	202
Divorces :	80
Déclarations de décès :	1.141
Nationalités :	101

Adoptions :	5
Cohabitations légales :	258
Cessations de cohabitation légale :	71
Déclarations de dernières volontés :	47
Déclarations d'euthanasie :	75
Changements de nom :	2
Déclarations de changement de prénom :	20
Déclarations de changement de genre :	4
Extraits/Copie conformes d'actes d'état civil :	9.702

CIMETIÈRES

Plaquettes (parcelle de dispersion des cendres) :	77
Concessions :	
- 1 niveau :	41
- 2 niveaux :	47
- 3 niveaux :	4
Renouvellements de concessions (1,2,3,4 niveaux) :	187
Concessions de cellules de columbarium :	
- 1 urne :	31
- 2 urnes :	41
Concessions de cavurnes	14
Suppléments d'urnes :	20

DÉPARTEMENT ÉTRANGERS

Cartes de séjour :	3.990
Documents administratifs de séjour :	1.075
Attestation d'immatriculation pour demandeurs d'asile :	62
Documents de voyage pour réfugiés et apatrides :	90

DÉPARTEMENT DES AÎNÉS

Repas de fin d'année :	432
Marché de Noël à Bruxelles :	81
Formation à la sécurité routière (1/2 journée) :	200

DÉPARTEMENT HANDICAP

(Nombre d'activités réduit en raison du Covid)

Visites guidées en Ville en langue des signes :	2
Réunion du Conseil consultatif de la personne handicapée :	3

CHIFFRES CLÉS

Cartes d'identités :	4.982
Permis de conduire :	1.857
Changements d'adresse :	5.432
Certificats :	15.768
Naissances : :	1.147
Décès :	1.141
Mariages :	202

PROJET 1

Mise en place d'un système de prise de rendez-vous en ligne avec l'installation d'une nouvelle borne informatique pour ce faire.

PROJET 2

Néant.

CONSEIL CONSULTATIF DE LA PERSONNE HANDICAPÉE ET SANTÉ

Îlot des Primetiers Rue du Parc 1
7500 Tournai

☎ +32 69 446 890

✉ conseil.handicap@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 4

45

MISSIONS PERMANENTES

Dans un premier temps, le CCPH est un relais pour toutes les demandes émanant des personnes handicapées vers les autorités politiques communales, régionales et nationales :

- demandes d'avantages sociaux et fiscaux, du SPF Sécurité sociale (modification de la législation sur les APA et les allocations familiales supplémentaires) ;
- demandes d'accessibilité et d'emplacement PMR dans différents bâtiments, parkings et rues communaux.

Dans un second temps, le CCPH organise régulièrement diverses activités :

- les conférences santé ;
- les fibro-cafés ;
- les films en audio description ;
- les visites guidées ;
- les journées sportives de la personne handicapée ;
- les concours de pétanque ;
- les karaokés ;
- etc.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le Conseil consultatif de la personne handicapée de la Ville de Tournai organise une série d'activités pour, certes, divertir les personnes handicapées mais également afin de favoriser une meilleure intégration de celles-ci. Les activités sont d'ailleurs ouvertes au "tout public".

Ces rencontres sont aussi l'occasion de mieux se connaître et de dépasser les différences quelles

qu'elles soient.

Sensibiliser le citoyen à la problématique de la personne handicapée pour pouvoir considérer cette dernière comme un acteur à part entière au sein de la commune tel est, sans conteste, un objectif-phare que la Ville de Tournai s'est fixé.

DOSSIERS EXAMINÉS

- adhésion de nouveaux membres au Conseil Consultatif de la Personne Handicapée ;
- participation au projet du "nouveau film Tournai" de l'Office du tourisme ;
- sensibilisation de la direction d'Imagix concernant la gratuité du parking aux PMR ;
- présentation du Service d'accompagnement provincial de Tournai ;
- présentation de l'ASPH (Association Socialiste de la Personne Handicapée).

ACTIVITÉS

Conférences santé :

- "Le cancer pulmonaire : du dépistage aux nouveautés thérapeutiques" ;
- "Les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin" ;
- "Répercussions hépatiques d'une consommation exagérée de boissons alcoolisées".

Les Fibro-cafés :

- "Apprivoiser la fibromyalgie".

Le Fibro-café est un lieu d'échanges, de rencontres, de paroles pour toute personne touchée de près ou de loin par cette maladie.

Les films en audio description :

"Raoul Taburin a un secret".

Ces activités se déroulent en collaboration avec l'Oeuvre Fédérale "Les amis des Aveugles" ASBL.

Les films sont diffusés à l'office du tourisme dans la salle de projection. Cette activité est gratuite et accessible à tous.

Les visites guidées en langue des signes pour les personnes sourdes et malentendantes.

Relais bibliothèque de l'AVIQ (awiph) :

Les locaux servent de relais bibliothèque pour l'AVIQ. Il est possible de réserver des bouquins appartenant à l'AVIQ via leur site internet et de les faire livrer dans les locaux à Tournai. Lorsque la lecture est terminée, l'emprunteur remet le livre qui sera ensuite réacheminé vers l'AVIQ.

CHIFFRES CLÉS

- 3 conférences santé
- 1 fibro-café
- 1 film en audio description
- 2 visites guidées
- 1e réunion du Conseil Consultatif de la Personne Handicapée.

COHÉSION SOCIALE

Rue Saint-Piat 3/7 7500 Tournai

☎ +32 69 840 730

✉ cohesion.sociale@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 14

MISSIONS PERMANENTES

Le service cohésion sociale met en œuvre le Plan de cohésion sociale de la ville de Tournai au travers des actions des départements du service mais aussi par le soutien à des partenaires associatifs. Les objectifs du service sont :

- réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux, au bien-être économique, social et culturel
- contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable.

Il développe ses projets autour de trois grands axes que sont la participation citoyenne, les projets de prévention des violences intrafamiliales et les maisons de quartier.

LES MAISONS DE QUARTIER

- Lieu d'accueil et d'écoute proposant un espace de construction de la solidarité, d'esprit critique, d'échange, en développant le pouvoir d'agir des citoyens. Trois implantations : Templeuve, Gaurain et la cité du Maroc.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le service coordonne la mise en œuvre du budget participatif et sert de facilitateur aux initiatives citoyennes provenant des comités de quartier et de village. Le service organise et anime les rencontres entre les comités de quartier et de village et apporte un suivi aux interpellations des comités. Il coordonne la mise en œuvre du budget participatif pour soutenir les initiatives des comités de quartier et de village, développer la cohésion sociale et le pouvoir d'agir des habitants, et renforcer le dialogue entre les habitants et

l'administration communale. Le service élabore et anime également les rencontres citoyennes autour des différents projets initiés par la ville et crée un réseau autour des multiples acteurs à mobiliser (associations, citoyens, services de la ville).

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Un travail de terrain avec les familles confrontées au phénomène de violence intrafamiliale est effectué par le service qui assure une présence éducative au sein des lieux de rencontres parents-enfants de Tournai.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MAISONS DE QUARTIER :

Divers projets collectifs ont été menés en 2021 avec un public enfant, ado et adulte, isolé : soutien scolaire pour les enfants et les ados, ateliers musique, activités culturelles diverses, ateliers sportifs, ateliers graffe, organisation de donnerie, permanences sociales, animations en partenariat (Infor Jeunes, Planning Familial, Maisons de jeunes, Maisons médicales, Maison de la culture, l'Accordéon Moi J'aime, ...). L'opération "Eté solidaire, je suis partenaire" a eu le bénéfice de responsabiliser davantage les jeunes vis-à-vis de leur environnement/de leur communauté ainsi que d'améliorer leur image aux yeux des adultes du village.

PARTICIPATION CITOYENNE :

Le service a accompagné la création de nouveaux comités et a continué son travail de création de lien entre les comités et l'administration, et entre les comités eux-mêmes. Le service a poursuivi le développement de différents partenariats pour enrichir le travail auprès des comités de quartier et de village. Ainsi, le service et les comités collaborent avec la maison de la culture, les bibliothèques, le parc naturel des plaines de l'Escaut, les maisons de jeunes, la maison médicale "Le Gué", la maison des associations, ...

PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES :

Le service a maintenu son travail d'orientation des familles vulnérables, création de lien parent-enfant, travail en réseau.

Groupe de travail sur la thématique des femmes victimes de violences et harcèlement dans l'espace public.

Depuis 2020, un groupe de travail s'est constitué autour de la thématique des femmes victimes de violences. Celui-ci regroupe des membres de l'associatif tournaisien et des membres de différentes administrations.

En 2021, les membres se sont réunis une quinzaine de fois sur l'année pour travailler les objectifs et les actions suivantes :

- Création d'un climat de confiance entre les partenaires ;
- Présentation de situations concrètes rencontrées sur le terrain par les différents intervenants ;
- Découverte des missions et du lieu de travail de

chacun des membres ;

- Préparation d'un article sur la thématique des femmes victimes de violences dans le Tournai Info ;
- Préparation et diffusion d'un questionnaire sur la thématique du harcèlement dans l'espace public ;
- Récolte, compilation et rédaction d'un rapport sur le questionnaire « harcèlement dans l'espace public » ;
- Présentation des résultats et réalisation d'une marche exploratoire sur Tournai.

CHIFFRES CLÉS

- Maisons de quartier : l'ensemble des actions menées en maisons de quartier a rassemblé 463 participants (de 5 à 77 ans)
- Projets de participation citoyenne : 16 projets réalisés dans le cadre du budget participatif dont 3 projets d'aménagement public, 3 projets évènementiels, 3 projets d'investissements en matériel.
- Prévention des violences intrafamiliales : 42 familles accompagnées

PROJET 1

Chaque maison de quartier a été dotée d'ordinateurs à destination du public. Ces installations ont permis d'élargir le travail déjà réalisé pour le soutien scolaire à destination des enfants et des adolescents en leur offrant plus d'autonomie. Les ordinateurs facilitent également le travail en permanences- ouvertes à tous pour les démarches administratives, les aides à la réalisation de CV et lettres de motivation, etc.

PROJET 2

Le service cohésion sociale a mené un processus participatif autour de la végétalisation de la place de Lamain. Emanant d'une demande au budget participatif 2019, le projet a pu se concrétiser avec la mise en place d'un processus participatif. Une consultation a été organisée via la distribution de tracts auprès des riverains de la place de Lamain permettant à chacun d'indiquer sur un plan leurs besoins en tant que riverain et usager des lieux. Les résultats de la consultation ont été analysés et concentrés dans une synthèse permettant aux services techniques de les traduire en plan d'aménagement. Un affinage a été réalisé auprès du comité de village afin d'ajuster au mieux les plans à la réalité du village. Les travaux de la place seront exécutés en 2022.

PRÉVENTION CITOYENNE

Rue Saint-Piat 3/7 7500 Tournai

☎ +32 69 840 730

✉ prevention.citoyenne@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 36

50

MISSIONS PERMANENTES

Le Service prévention citoyenne est un service social et de prévention, d'écoute et d'orientation dans des domaines variés permettant d'améliorer la qualité de vie du citoyen.

Ses missions sont organisées en fonction de trois départements :

- Travailleurs de rue
- Médiation de proximité
- Prévention générale.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DÉPARTEMENT TRAVAILLEURS DE RUE

Il se charge de la prévention de l'exclusion sociale à travers les axes du logement, des assuétudes, de la santé mentale. Il propose une orientation pour toute difficulté : juridique, de consommation, relationnelle ou familiale, médicale, alimentaire... Il est également disponible pour un accompagnement vers les services adéquats. Les éducateurs de rue organisent des permanences dans les locaux du service les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h

DÉPARTEMENT MÉDIATION DE PROXIMITÉ

Son terrain d'action est la prévention des nuisances sociales et retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels, laquelle offre la possibilité de gérer les conflits de manière volontaire. Par rapport aux autres modes de résolution de conflit (police, justice, autres types d'arbitres), la médiation s'opère sur un mode

"gagnant-gagnant". Elle évite l'escalade et rend les protagonistes acteurs de la résolution de leur conflit et les responsabilise. La médiation a pour objectif de rétablir la relation entre les personnes, à mieux communiquer et se présente dès lors comme un outil favorisant l'ouverture à l'autre en vue d'un mieux vivre ensemble.

DÉPARTEMENT PRÉVENTION GÉNÉRALE

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

L'objectif est l'organisation d'animations et d'intervention sur la gestion positive des conflits et le bien vivre ensemble dans les écoles, d'évènements de sensibilisation, ainsi que le pilotage du groupe de travail "atelier prévention des violences en milieu scolaire". Une nouvelle animation à destination des classes de maternelles a été développée pour élargir le champ d'intervention du service.

PRÉVENTHÈQUE

Prévention primaire et secondaire des cambriolages, des vols des deux roues, du vol par ruse et du vol à la tire. Des visites post-infractionnelles à domicile sont organisées afin de prévenir de nouvelles intrusions; des sessions de marquage vélo sont régulièrement organisées sur la commune; encadrement de l'atelier méli-vélo; des évènements de sensibilisation et des conférences sur ces diverses thématiques sont réalisés tout au long de l'année. Ce service sert également de lien pour la création de PLP (partenariats locaux de prévention) ayant pour but de favoriser la cohésion sociale d'un quartier. Le projet "Senior Focus", quant à lui, offre des informations médicales et personnelles au domicile des plus de 65 ans pour faciliter les

interventions de secours en cas de malaise ou de disparition inquiétante. Le service externalise ses permanences auprès de partenaires et continue sa collaboration avec le service gériatrie du CHWapi..

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE LORS D'ÉVÈNEMENTS OU DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES "FÊTE ÇA BIEN"

Dispense de conseils préventifs liés tant aux diverses nuisances rencontrées en milieu festif urbain telles que le tapage, les violences verbales et physiques qu'aux incivilités (déjections canines, dépôt de déchets, ...). Réalisation de supports (affiches, tracts, achats de goodies, réalisation de badges, ...) à disposition des citoyens.

RÉFL'EX

Travail de réflexion en réseau autour des extrémismes et des radicalismes. Coordination de la CSIL-R (cellule de sécurité intégrée locale) et de la plateforme de prévention des radicalismes et extrémismes. La plateforme s'est réunie 2 fois en 2021. Ces rencontres socio-préventives rassemblant des acteurs sociaux de terrain et la police ont permis de consolider le réseau et d'approfondir les thématiques de radicalisation en phase avec l'actualité.

DÉPARTEMENT GARDIEN DE LA PAIX

Le service est composé de deux axes : les gardiens de la paix préventifs et les gardiens de la paix constatateurs. Leur travail s'articule autour de la sensibilisation du public à la sécurité et à la prévention de la criminalité, l'information du citoyen et la constatation d'infractions aux règlements et ordonnances communaux. Actions : durant l'année 2021, les gardiens de la paix ont effectué journallement la sortie et/ou l'entrée de

13 établissements scolaires du centre-ville du réseau communal ou du libre du degré maternel, gardien et primaire, ainsi que certaines écoles des villages tournaisiens (Gaurain, Kain et Templeuve). Ils ont assuré la surveillance de parkings lors de prestations sur les marchés du samedi matin, marché aux fleurs, etc... Les gardiens de la paix constatateurs interviennent pour constater diverses infractions et travaillent sur base du Règlement Général de Police : le nettoyage du trottoir, l'entretien des terrains, la divagation de chiens, les dépôts sauvages d'immondices, etc... Ces agents effectuent des visites de quartier de façon régulière dans le but de répondre au mieux à la demande du citoyen et d'améliorer le bien-être de chacun.

CHIFFRES CLÉS

SENIOR FOCUS :

- 141 boîtes ont été distribuées en 2021 Travail de rue :
- plus de 3.420 demandes ont été traitées en 2021.

PROJET 1

GARDIENS DE LA PAIX

En 2021, le service a orienté les missions des gardiens de la paix vers des tâches préventives plus diversifiées telles que la prévention des vols par la tenue de l'atelier vélos et la tenue de stands préventifs contre le cambriolage, mais également en renforçant l'offre d'accompagnement des élèves lors de sorties durant les périodes scolaires (musées, brevet vélos, ...) ou encore dans l'encadrement des Bains douches ou des permanences de rue.

PROJET 2

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Le service a développé en 2021 une nouvelle animation de prévention des conflits à destination des classes de maternelles. L'animation se décline en 10 modules répartis sur une année scolaire. Les objectifs de l'animation visent à développer les notions de bien vivre-ensemble, de coopération et d'émotion. L'animation pourra par la suite être proposée aux différentes écoles fondamentales intéressées.

SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Square Bonduelle 2-4 7500 Tournai

☎ +32 69 333 331

✉ amendes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 9

MISSIONS PERMANENTES

Le service sanctions administratives communale vise à lutter contre certaines infractions du règlement général de police et à en éviter la récidive. On parle généralement dans ce cadre d'incivilités (abandon de déchets, non-respect des modalités de collecte des déchets, souillures de la voie publique, atteinte à la tranquillité publique, infractions portant atteinte au sentiment de sécurité et au bien-vivre ensemble). La procédure prévoit également la proposition d'une procédure de médiation réparatrice ou l'exécution d'une prestation citoyenne en lieu et place de l'amende. Certaines infractions au Code de la Route, en matière de stationnement, font également l'objet d'une sanction administrative en lieu et place d'une amende pénale, à l'instar de certaines infractions pénales et conformément au protocole d'accord conclu avec le Parquet. Ces infractions sont reprises, de façon exhaustive, dans le chapitre VII du règlement général de police de Tournai et le règlement relatif à la délinquance environnementale. Le fonctionnaire sanctionnateur est chargé de statuer sur les suites à apporter aux infractions constatées.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- coordination du service et des missions, en collaboration avec la zone de police ;
- réception des procès-verbaux (zone de police) et constats d'infraction (agents constatateurs) ;
- analyse des procès-verbaux et constats d'infraction (légalité) ;
- ouvertures et suivis des procédures de sanctions administratives communales, conformément au prescrit légal (Loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives

communales, Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement, Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.) ;

- Auditions et décisions judiciaires.

CHIFFRES CLÉS

DÉPARTEMENT CONSTAT :

4.784 procès-verbaux rédigés (2.785 infractions "incivilités", 1.999 infractions de stationnement au Code de la Route), 5.462 dépôts de déchets fouillés. 11.524 procès-verbaux et constats d'infractions transmis au fonctionnaire sanctionnateur (6.740 procès-verbaux des services de police, 4.784 procès-verbaux des agents constatateurs). Montant total des amendes administratives infligées (droits constatés) : 697.368EUR.

PROJET 1

PROJET VIDÉOSURVEILLANCE DES DÉPÔTS CLANDESTINS :

À l'initiative de la Région wallonne, un projet d'acquisition d'une caméra fixe temporaire est en cours afin de surveiller plus efficacement la survenance d'infractions en matière de dépôts clandestins de déchets.

PROJET 2

PROJET MOBILITÉ DOUCE :

Acquisition de deux vélos électriques pour le département constat, en vue des déplacements des agents constatateurs dans le cadre de l'exécution de certaines missions au sein de l'entité.

SERVICE DE MÉDIATION EN SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Square Bonduelle 4 7500 Tournai

☎ +32 69 332 405

✉ mediation.sac@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

Subsidié par le SPP Intégration Sociale, le Service de médiation en sanctions administratives communales travaille en collaboration directe avec le Service des sanctions administratives communales.

Il est chargé d'une part, de la mise en place des mesures alternatives à l'amende administrative (médiation et prestation citoyenne) et d'autre part, de l'élaboration et du suivi des projets de prévention en la matière.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Outre la coordination du service (gestion des collaborations nécessaires à la mise en œuvre des différentes mesures alternatives, participation aux plateformes régionales et nationales des médiateurs, mise en place des projets de prévention...), le médiateur assure la gestion des dossiers qui lui sont transmis par le fonctionnaire sanctionnateur et qui implique :

- la réalisation d'entretiens individuels avec les contrevenants et/ou les victimes ;
- la rédaction de rapports circonstanciés à l'attention du fonctionnaire sanctionnateur ;
- la détermination de la mesure alternative la plus efficiente ;
- la mise en œuvre et le contrôle du projet de réparation ;
- la rédaction d'un rapport de clôture (réussite ou échec) à l'attention du fonctionnaire sanctionnateur.

CHIFFRES CLÉS

Dossiers reçus du fonctionnaire sanctionnateur, dont 93 impliquant des mineurs : 2.573
Mesures alternatives mises en place : 167
Rapports circonstanciés transmis au fonctionnaire sanctionnateur : 470

SERVICE D'ENCADREMENT DES MESURES JUDICIAIRES ALTERNATIVES (PROJET POSE)

Square Bonduelle 2-4 7500 Tournai

☎ +32 69 332 402

✉ pose@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

En collaboration avec l'assistant de justice désigné par la commission de probation et la section d'arrondissement compétente du service des maisons de justice du SPF Justice, le SEMJA organise et coordonne les peines de travail autonomes (PTA) prononcées par les tribunaux correctionnels et de police et les travaux d'intérêt général (TIG) proposés dans le cadre de la médiation pénale. Le service travaille en collaboration avec un réseau de lieux d'accueil pour l'exécution des mesures judiciaires alternatives au sein des secteurs public et associatif.

Le service veille également à développer et diversifier le réseau de lieux d'accueil pour l'exécution des mesures judiciaires sur le territoire de la division judiciaire de Tournai.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Gestion et suivi administratif de dossiers transmis par la maison de justice : entretiens individuels avec les justiciables, détermination du lieu d'accueil pour l'exécution de la mesure judiciaire, suivi de l'exécution des mesures judiciaires et entretenir les relations nécessaires avec les responsables des lieux d'accueil des prestations à cette fin;
- Gestion des éventuelles difficultés rencontrées en cours d'exécution de la mesure; rapport à l'assistant de justice.
- Gestion du réseau de lieux d'accueil (relations et collaborations avec le réseau des lieux d'accueil existants; recherche active de nouveaux partenaires sur le territoire de la division judiciaire);

- Gestion des modalités administratives des nouvelles collaborations (rencontre avec les responsables, informations et communications, conventions de collaboration le cas échéant) ;
- Rôle d'intermédiaire entre les lieux d'accueil et les assistants de justice, aide à la gestion des difficultés éventuelles avec le lieu d'accueil au cours de l'exécution de la prestation.

CHIFFRES CLÉS

104 dossiers clôturés en 2021 (8.207 heures prononcées pour les 104 dossiers).

PROJET 1

Rencontres avec les responsables des services communaux afin de redynamiser l'offre de postes de travail et de dégager de nouvelles pistes pour l'accueil des prestataires.

PROJET 2

Demande établie auprès de l'autorité subsidiaire pour un mi-temps supplémentaire "encadrement de terrain", dans l'objectif de proposer un accompagnement individualisé de justiciables au sein de certains lieux de prestations communaux.

ENSEIGNEMENT

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

+32 69 332 223

enseignement@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 9

MISSIONS PERMANENTES

Le service enseignement est en charge des dossiers administratifs des membres du personnel de l'enseignement communal. A ce titre, il est responsable de la bonne exécution de toutes les procédures liées au fonctionnement des différents types et niveaux d'enseignement qu'il organise ainsi que de leur transmission à l'autorité de tutelle (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Les directions d'école disposent au sein du service enseignement d'une personne ressource qui les guide dans leurs démarches et contacts administratifs. Elle les assiste sur le plan des procédures afin de leur permettre d'initier et d'assurer le suivi de divers projets et activités destinés à promouvoir l'enseignement communal.

L'organisation des cantines scolaires implique une gestion de la comptabilité des repas scolaires pour les 26 implantations de l'enseignement maternel et primaire.

La diététicienne de l'administration communale, en tant que fonctionnaire dirigeant du marché public relatif aux repas scolaires, est chargée du contrôle du cahier des charges, élabore les menus et contrôle la distribution des repas. Elle crée et renouvelle l'offre d'animations et de projets d'éducation à la santé dans les écoles.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1° GESTION DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

- Rédaction des dossiers collègue /conseil relatifs aux désignations, remplacements, congés

divers, mise à la pension, APE, PTP.

- Tenue des dossiers administratifs de chacune des catégories de personnel cité : annexes destinées à la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Encodage Dimona, suivi des absences pour maladie et accidents de travail, rédaction des attestations de service et des documents destinés à différents organismes tels que l'ONEM, les mutualités, les banques,..
- Encodage des candidatures;
- Gestion des frais de déplacement subventionnés;
- Introduction des demandes de postes de puéricultrices APE et personnels PTP;
- Gestion des dépêches de désignations;
- Réaffectation et déclarations annuelles et périodiques des enseignants en perte de charge;
- Suivi des procédures liées aux conseils de participation;
- Relevé des études du soir et des surveillances de midi;
- Gestion des conventions et des chèques ALE pour les garderies et les surveillances de midi;
- Relevé des subventions;
- Elaboration des horaires des cours philosophiques;
- Procédures liées aux désignations et nominations;
- Appel aux emplois vacants;
- Procédures liées au statut des directeurs (appel, admission au stage, organisation de l'évaluation, nomination);
- Procédures disciplinaires;
- Procédures réglementaires (règlement de travail, règlement d'ordre intérieur, restructuration, DASPA);
- Calcul de l'encadrement, transmission des

- données PRIMVER;
- Analyse et application des décrets et circulaires;
- Accords de collaboration de stage;
- Secrétariat de la commission paritaire locale.

2° AIDE ADMINISTRATIVE AUX DIRECTIONS

Organisation et suivi administratif des réunions, séminaires et journées pédagogique des directions, de la réunion de concertation annuelle des enseignants communaux, remise des prix du CEB, suivi des projets subsidiés, réalisation de documents promotionnels pour les écoles, auteur de projet pour les marchés publics liés à l'enseignement, rédaction de communiqués et articles divers (Tournai info),...

3° RESTAURATION SCOLAIRE ET ÉDUCATION À LA SANTÉ :

- Gestion de la comptabilité des repas pour les 26 implantations de l'enseignement maternel et primaire, rédaction et transmission des déclarations annuelles à l'AFSCA.
- La diététicienne est en charge de l'élaboration des menus pour les cantines scolaires et contrôle de la distribution des repas, la coordination des transmissions d'informations entre le traiteur et les écoles, la vérification des installations des cuisines des écoles communales, l'élaboration des rapports des aménagements obligatoires en matière d'hygiène, le suivi des rapports établis par l'AFSCA et l'IMSTAM, la création et renouvellement de l'offre des animations et projets d'éducation à la santé, le suivi du programme subsidié par la SPW "Fruits et légumes à l'école". Elle a également pris en charge le suivi du projet "écoles durables" et du projet-pilote "réfectoire self-service" à l'école

du Château.

CHIFFRES CLÉS

EMPLOIS GÉNÉRÉS SUR BASE DE LA POPULATION SCOLAIRE (ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021)

NIVEAU MATERNEL

Direction :2 emplois
 Instituteur maternel : 43 TP
 Instituteur immersion : 13 périodes
 Psychomotricité :80 périodes
 Périodes FLA :63 périodes

NIVEAU PRIMAIRE

Direction :11 emplois
 Instituteur primaire : 87 TP
 Instituteur immersion :34 périodes
 Maître éducation physique : 160 périodes
 Maître langue moderne : 64 périodes
 Maître de morale :35 périodes
 Maître religion catholique :35 périodes
 Maître religion islamique :32 périodes
 Maître religion protestante : 10 périodes
 Maître philosophie et citoyenneté : 104 périodes
 Périodes FLA : 176 périodes
 Périodes DASPA : 12 périodes

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS)

Personnel enseignant et administratif :77

Population scolaire : 391

Autres :0

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT)

Personnel enseignant : 15

Population scolaire :595

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE (ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE À HORAIRE RÉDUIT)

Personnel enseignant :63

Population scolaire : 1.854

COURS COMMUNAUX DE COUPE ET COUTURE (PROMOTION SOCIALE)

Personnel enseignant :6

Population scolaire :259

NOMBRE DE RAPPORTS AU COLLÈGE POUR L'ANNÉE 2021

Fondamental : 451

Académie (ESA) : 61

Académie (ESAHR) : 19

Conservatoire :85

Coupe et couture :5

Autres : 31

NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS CONSEIL POUR L'ANNÉE 2021

Fondamental :205

Académie (ESA) :87

Académie (ESAHR) : 21

Conservatoire :69

Coupe et couture :7

PROJET 1

Adhésion au projet "Green Deal"

PROJET 2

Obtention de la gratuité des repas en maternel différencié pour quatre écoles.



DIVISION TOURISME ET CULTURE (DTCC)

OFFICE DU TOURISME

Place Paul-Emile Janson 1 7500
Tournai

☎ +32 69 222 045

✉ info@visittournai.be

COMPOSITION

Nombre d'agents : 15

MISSIONS PERMANENTES

SERVICES AUX VISITEURS

L'équipe accueil de l'office du tourisme est constituée de collaborateurs, tous trilingues, chargés de l'accueil des visiteurs et du suivi des demandes de séjours et de visites guidées. Ils ont pour missions principales d'assurer l'accueil physique des visiteurs à l'office du tourisme ouvert 7 j/7 ainsi que les jours fériés, d'assurer le suivi des demandes d'informations touristiques par téléphone et email, d'assurer le suivi des demandes d'organisation de forfaits et de visites guidées pour individuels et groupes, d'assurer la vente des produits touristiques, d'assurer le réapprovisionnement de l'espace boutique et de l'espace documentation touristique.

PÔLE ADMINISTRATIF

Le pôle administratif est le garant du suivi administratif et comptable de l'ensemble du service. Il assure la rédaction des décisions vers le Collège/Conseil, la rédaction et le suivi des courriers officiels, la gestion des finances, la passation des marchés, les commandes.

Ses missions sont également la gestion de l'ensemble des aspects financiers liés à l'activité touristique, la gestion des plannings, la gestion des stocks et la commande des objets vendus, le suivi des demandes d'occupation des salles et des demandes d'organisation d'événements sur le site, la maintenance du mobilier touristique urbain et des dispositifs touristiques, le suivi des dossiers d'équipements touristiques, des labels et subventions, les aspects techniques, ...

CELLULE MARKETING TOURISTIQUE & KNOWLEDGE

Les collaborateurs ont pour mission la promotion de la ville et la conception des produits touristiques. Cette cellule communique activement avec les médias (presse radio, écrite, télévisée ; presse locale, nationale et internationale) et sur les réseaux sociaux.

Les collaborateurs rédigent tous les supports écrits permettant de promouvoir les activités touristiques, culturelles et les événements (communiqués de presse, flyers, guides touristiques, magazines touristiques, ...). Cette cellule entretient des contacts réguliers avec les professionnels du tourisme (B2B – tour operators, responsables d'organisations de voyages, comités d'entreprises, ...) et vise les partenariats commerciaux.

Les collaborateurs représentent la Ville de Tournai lors de salons touristiques, eductours et workshops. Ils accompagnent les journalistes lors de leurs visites de la ville.

Les collaborateurs qui constituent cette cellule créent également tous les produits touristiques sur base des ressources culturelles et naturelles, en tenant compte des tendances touristiques, des thématiques touristiques fortes et d'analyses statistiques.

VALORISATION DU PATRIMOINE

Référence pour le patrimoine tournaisien et le beffroi reconnu à l'UNESCO. Développement d'actions de valorisation du patrimoine telles que, par exemple, les Journées du Patrimoine.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021, UNE ANNÉE POST-COVID

- L'office du tourisme a pu accueillir les visiteurs tout au long de l'année. Dès lors, quelque 50.000 visiteurs ont poussé les portes de l'office du tourisme pour obtenir des informations auprès des conseillers en séjour. Un résultat très encourageant, compte tenu de l'annulation en masse des visites pour le public groupes et le public scolaire. Ce sont donc principalement des visiteurs individuels (en couple, en famille, entre amis) qui ont visité la ville. Un chiffre difficilement comparable avec celui des années précédentes, tant celles-ci ont été particulières à cause de la pandémie mondiale (fermetures et réouvertures des musées et sites culturels à partir de mars 2020, annulation de nombreux événements festifs, restrictions et mesures sanitaires en constante évolution...). A cette difficulté s'est ajoutée en juin 2021 la fermeture du Beffroi au public, pour des raisons techniques.
- 1 personne sur 3 provient de Flandre. "Doornik" avait la cote auprès de nos amis flamands. 33% des visiteurs provenaient de la Flandre. Cette présence accrue des publics du nord du pays avait déjà été constatée lors du bilan établi après les vacances d'été 2021. Cette évolution est sans nul doute le résultat d'actions de promotion ciblées vers le public flamand et la volonté de l'office du tourisme de proposer l'offre touristique et culturelle en plusieurs langues.
- Public national/international Conséquence de la crise sanitaire, la proportion du public national / international a changé par rapport à la période avant la pandémie. En effet, l'office du tourisme a accueilli en 2021 : 83% de public national et 17% de public international, contre

une proportion de 70/30 en 2019.

LA PROMOTION TOURISTIQUE EN 2021

COMMUNICATION À LA PRESSE :

- Communiqués de presse: 28 communiqués
- Conférences de presse: 3 conférences

IMPRESSIONS DE SUPPORTS PROMOTIONNELS :

- Plans détachables de la Ville - FR/NL/EN
- Brochure "Randonnées dans les villages tournaisiens - 10 circuits" - FR
- Brochure Groupes 2021 - FR/NL
- Flyer "Tournai 2021" - différentes langues - FR/NL - FR/EN
- ZCARD "Plan Patrimoine 2021" - FR
- ZCARD "Plan Patrimoine 2021" - NL
- ZCARD "Insolite" - FR
- Mini magazine été 2021 - FR/NL
- Flyer "Bike & Beer" - FR/NL
- Flyer "Halte nautique" - FR/NL/EN
- Brochure "Vélo 2021" - FR/NL
- Dépliant "Carré Janson" - FR/NL/EN
- Dépliant "Tournai - Italien" - IT
- Dépliant "Mérovingiens" - FR
- Dépliant "Aire Motorhomes" - FR/NL/EN/ALL
- Dépliant "Meet in Tournai" - FR/NL/EN
- Brochure "Bienvenue à Tournai" - FR/NL/EN/ALL/IT
- Sacs personnalisés

DIFFUSION DES SUPPORTS PROMOTIONNELS :

- Diffusion de la brochures groupes en Flandre
- Diffusion du flyer "5 raisons de visiter Tournai"

en Hainaut, dans le nord de la France, à Bruxelles

SALONS TOURISTIQUES ET WORKSHOPS :

- Salon "Visit Wallonia Tourism Days" (Mons 07-08/10/21)
- Workshop "Attractions & Tourisme" (Mons 09/10/21)
- Salon "TTG Incontri" (Rimini - Italie 13-15/10/21) - salon B2B pour le tourisme le plus important sur le marché italien.

INTERVIEW - PRESSE TÉLÉVISÉE

- RTL TVI : "les balades de Ludo" (30/09/21).

INTERVIEW - PRESSE RADIO

- Bel RTL : "Présences estivales" (28/06/21).

INSERTIONS DANS DES MAGAZINES SPÉCIALISÉS :

MARCHÉ BELGIQUE FRANCOPHONE :

- Escapades en Wallonie - Brochure annuelle Wallonie-Belgique-Tourisme
- Guide 365.be - Insertion annuelle des attractions touristiques
- OUTDOOR - La Libre 50+ Belgique
- FOKUS SUMMER 2021 - DH
- Guide de l'étudiant GUIDO
- Programme Procession
- Programme Cabaret Wallon.

MARCHÉ BELGIQUE NÉERLANDOPHONE :

- JUNE, online travel magazine
- Summer Vibes/FOKUS Zomer - Het Nieuwsblad

- Summer 2021 - De Standaard
- Een dagje uit
- Pasar spécial vélo
- Libelle & Plus magazine
- De Zondag via WBT
- Vakantiezoektochten - Krant van West Vlaanderen
- Outdoor - De morgen
- Néos.

MARCHÉ INTERNATIONAL :

- 10 reasons France Today
- La Voix du Nord
- Carpe Diem
- Diffusion de spots promotionnels - Lille (publicité sur panneaux lumineux).

MARCHÉ FRANCE + BELGIQUE FRANCOPHONE :

- Sortez Gratuit "Un été dans les hauts de France et Belgique"
- Visite Déco - summer
- Visite Déco - winter.

L'ANNÉE 2021 A ÉGALEMENT ÉTÉ MARQUÉE PAR DIVERSES ACTIONS

EQUIPEMENTS TOURISTIQUES :

- Une nouvelle halte nautique Depuis le 4 mai 2021, la nouvelle halte nautique de plaisance du quai Taille-Pierres accueille les voyageurs en bateaux de plaisance. Elle permet le stationnement journalier des bateaux, pouvant être alimentés en eau et en électricité grâce une solution de paiement online. La halte nautique offre 10 emplacements sécurisés pour

les bateaux de plaisance de moins de 15 mètres de long. La présence de cette offre touristique constitue un véritable atout pour une destination comme Tournai, d'autant plus que la halte est située à seulement 10 minutes à pied du cœur historique et de l'office du tourisme.

- Une nouvelle aire d'accueil pour motorhomes (voir "Projets marquants" ci-dessous)
- Une nouvelle plateforme virtuelle de rencontres touristiques transfrontalières (voir "projets marquants" ci-dessous)
- Un nouveau plan de ville interactif L'office du tourisme a poursuivi sa digitalisation, par l'installation d'un plan de ville interactif, présentant en 3 langues, douze points d'intérêt touristique identifiables grâce à des structures en relief. Des points d'intérêt qui s'animent comme par magie, une fois que le visiteur les a touchés. Les zones activées permettent de restituer des ambiances sonores, des images et des textes informatifs. Il s'agit d'une véritable expérience sensorielle et interactive inédite pour tous les visiteurs, enfants compris ! Génératrice d'émotions, cette expérience diffère largement de la "simple consommation passive" de contenus.
- L'office du tourisme, un lieu d'accueil pour tous publics : installation d'une entrée automatisée Grâce à l'appel à projets "Tourisme pour tous". Une double porte coulissante automatique a été installée à l'entrée principale de l'office du tourisme. Ce lieu de passage représentait un point noir pour les personnes à mobilité réduite qui devaient demander de l'aide pour pouvoir accéder au bâtiment. Désormais, l'automatisation de la porte leur permet une entrée en toute autonomie et en toute sécurité. Une offre bienvenue qui vient compléter les installations déjà mises en place pour les personnes à mobilité réduite (espace accueil et comptoir adaptés, toilettes, ascenseur, rampe

d'accès dans l'auditorium).

SERVICES :

- Location de vélos Renouvellement du service de location de vélos à finalité touristique – 2021-2023. Location de 8 vélos classiques adultes et 2 vélos enfants, du 1er avril et 31 octobre chaque -année.
- Les guides de Tournai se sont dotés de tablettes numériques Depuis 2021, les guides touristiques disposent de 5 tablettes tactiles leur permettant d'illustrer plus facilement leurs propos, sans devoir recourir à des supports papiers. Ces outils digitaux permettent d'accéder à une véritable bibliothèque numérique et de moderniser l'approche touristique et culturelle des visites guidées.
- Sans oublier : L'offre de visites guidées (visites guidées pour personnes aveugles et malvoyantes; pour personnes sourdes et malentendantes; les visites des souterrains de la Citadelle, la balade commentée en petit train touristique, les visites guidées à thème, ...).
- Les brochures distribuées gratuitement telles que :
 - "Randonnées dans nos villages" (suggestions de 10 circuits en boucle à travers les villages tournaisiens)
 - "Sur le Chemin de Compostelle" (origines de la ville, lieux incontournables, traces de Saint-Jacques à travers la ville, associations jacquaires, hébergements,...).
 - "Tournai en roues libres" (suggestions de 10 circuits vélos à travers le réseau des points-noeuds)
 - "Tournai insolite" (circuit intramuros rempli d'anecdotes, de secrets étranges et historiques de la ville)
 - "Tournai gourmande" (circuit au coeur de la

ville et dans la campagne, à la découverte de la gastronomie tournaisienne et des producteurs locaux).

- "Circuit mérovingien" (parcours intra-muros retraçant le passé mérovingien de Tournai).
- Le programme Cathédrale 20-21 En octobre 2020, le Cathédrale Notre-Dame fêtait les 20 ans de son classement sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité UNESCO et célébrait le 09 mai 2021, les 850 ans de sa dédicace. Un programme comprenant notamment une offre de visites guidées, de visites contées et de visites "spéciales familles" a été conçu pour l'occasion.

CHIFFRES CLÉS

Visiteurs à l'Office du Tourisme :49.663
Visiteurs au Beffroi : ... 511 (fermeture du Beffroi en juin 2021)
Nombre de forfaits pour groupes :7
Nombre de visites guidées :260
Nombre de personnes ayant visionné les films touristiques : 1.712
Nombre de visiteurs sur Visittournai.be :130.056
Nombre de fans sur Facebook Visittournai : . 15.806

PROJET 1

NOUVELLE AIRE D'ACCUEIL POUR MOTORHOMES

Une nouvelle aire d'accueil pour motorhomes a vu le jour le 1er juillet 2021 sur le site de l'Esplanade Georges Grard. Elle propose 12 emplacements de 9 mètres sur 4 ainsi que de nombreux services.

Une nouvelle aire s'imposait car l'ancien site d'accueil ne rencontrait pas les critères qualitatifs qu'une aire d'accueil se doit de présenter. Par ailleurs, les foires aux attractions de mai et de septembre rendaient systématiquement l'espace inaccessible aux motorhomistes. Désormais, la nouvelle infrastructure apporte des avantages non-négligeables aux utilisateurs :

- le cœur historique se trouve à, à peine, 5 minutes à pied du nouveau site, tout comme les restaurants, les cafés et commerces du centre-ville
- le site est parfaitement équipé (eau, électricité, vidange des eaux grises et noires, conteneur à déchets, espace pique-nique, site sécurisé).
- Le site est totalement autonome et permet un accès 24h/24 et 7j/7, ainsi que la réservation de son emplacement à l'avance.
- Gestion Smart (veille digitale, statistiques, ...).

PROJET 2

PLATEFORME TRIPSTER-LOCAL.EU : VISITEZ LA VILLE COMME UN VRAI LOCAL !

Lancée en novembre 2021, TRIPSTER-LOCAL.EU est une plateforme web destinée à proposer une formule d'accueil touristique innovante et à promouvoir la destination touristique

transfrontalière. TRIPSTER-LOCAL.EU est le fruit d'un partenariat entre les offices du tourisme de Roubaix, Courtrai et Tournai et de l'agence de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Le projet a été cofinancé dans le cadre du programme de coopération transfrontalière INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen, qui s'inscrit dans l'axe 3 : "protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières ", via l'objectif "Valoriser et développer de manière créative, innovante et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme ".

Après avoir lancé un appel aux candidats TRIPSTERS, les trois villes ont chacune sélectionné et formé une dizaine de TRIPSTERS. Les TRIPSTERS, habitants de Tournai, Roubaix ou Kortrijk, partagent leurs bons plans et leur passion pour leur ville avec les visiteurs via un système de mise en relation par chat.

La plateforme TRIPSTER LOCAL s'inscrit dans une idée plus participative du tourisme : une quête d'authenticité et d'originalité. Le concept intervient en réponse aux nouveaux besoins des voyageurs désireux de découvrir la ville sous le regard de ses habitants, de partager des expériences, de vivre une rencontre authentique.

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Vieux Marché aux Poteries 14

7500 Tournai

☎ +32 69 332 232

✉ mdae-associatif@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 7

MISSIONS PERMANENTES

- Développement d'une politique événementielle avec l'organisation et la coordination d'événements "Ville" : Tournai en Fête et Kids Festival, Garden Party du 21 juillet, Tournai d'Hiver et des événements ponctuels: Foodtrucks festival, Carnaval, vidéo-mapping, Caravane des artistes, ça flippe à Tournai,...
- Réseau des associations : faciliter les synergies entre les associations et professionnaliser le réseau.
- Guichet unique : réception et traitement des demandes d'organisations d'événements ; interface entre services communaux, zones de police et de secours, et organisateurs, prêt et location de matériel ; délivrance des autorisations.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

FESTIVITÉS

- Réception, vérification et dispatching des demandes d'organisation d'événements (guichet unique).
- Traitement des demandes de mise à disposition de matériel + de bus dans le cadre de manifestations publiques (chapiteaux/tables/chaises/podiums et divers) : décisions collègue, rédaction des courriers-réponses, facturation des frais.
- Traitement des demandes d'autorisation de manifestations publiques: rédaction des courriers d'autorisation après concertation avec les services de Police, la Planification d'urgence, la zone de secours de Wallonie picarde, rédaction des arrêtés de police et transmission des informations.

ASSOCIATIF

- Mise à jour du tissu associatif, rencontres avec les associations, gestion des espaces mis à leur disposition.

ÉVÉNEMENTIEL

- Organisation des événements récurrents pour la Ville; coordination des événements organisés par des firmes extérieures.

SUBSIDES AUX ASSOCIATIONS

- gestion des dossiers

CHIFFRES CLÉS

ASSOCIATIONS

Nouvelles adhésions :	11
Total d'adhérents :	82
Associations actives répertoriées :	320
Nouvelles demandes :	6

SUBSIDES

Dossiers	+/- 60
----------------	--------

FESTIVITÉS

Autorisations maïorales :	+/- 500
---------------------------------	---------

GUICHET UNIQUE

Dossiers introduits :	+/- 900
-----------------------------	---------

PROJET 1

L'événement "Petit Montmartre" s'étant arrêté, la MDAE a cherché, parmi les associations actives à Tournai, celle qui pourrait reprendre le créneau tout en l'actualisant et en l'améliorant. Une collaboration a été mise en place avec l'asbl L'accordéon moi j'aime pour la mise en place du Marché des CréARTEurs, qui connaît un beau succès populaire. C'est un bel exemple d'accompagnement par le service d'une association qui souhaite concrétiser un projet, en prenant en charge non seulement les aides logistiques, mais également, par exemple, les volets juridiques de la collaboration, une partie de la communication, la mise à disposition de locaux, etc.

PROJET 2

Toujours dans l'objectif de créer du lien avec le milieu associatif, il a été décidé d'offrir aux associations organisant des événements récurrents, une bâche promotionnelle de leur événement, que l'on installe d'office dans les vitrines de la MDAE. Cette action soulage financièrement l'association, en lui offrant un support de communication de qualité.

SERVICE DE GESTION CULTURELLE ET MUSÉALE

Place Paul-Emile Janson 1 7500
Tournai

☎ +32 69 590 835

✉ musees@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 42

MISSIONS PERMANENTES

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

- Coordination administrative de l'ensemble des activités relatives au secrétariat, au personnel, au budget, aux relations avec les prestataires extérieurs.
- Gestion des ressources humaines et coordination de l'équipe des agents d'accueil et de surveillance des salles des musées ainsi que le secrétariat général.
- Gestion des plannings de réservation pour les groupes et de réservation de la salle de conférence ou de la location d'espaces pour des soirées privées.
- Gestion de la logistique des transports, des assurances d'œuvres.
- Gestion des courriers, de la mise en forme des dossiers pour les commissions scientifiques, le suivi des invitations et emailings.
- Gestion des mises en concurrence, marchés et appels d'offre, des bons de commande et règlement des factures.

ÉQUIPE ÉDUCATIVE

- Faire connaître le musée au plus grand nombre (visiteurs et futurs partenaires).
- Communiquer sous toutes les formes : communication interne, recherche de mécénats, relations publiques.

ÉQUIPE TECHNIQUE

- Régisseur des collections, restaurateur, préparateur, soigneur (musée d'Histoire naturelle).
- Maintenance muséographique des collections et

du bâtiment (un travail sur le contenant et sur le contenu des musées).

- Maintenance des sites dans un état optimum afin que les visiteurs et le personnel fréquentent un établissement fonctionnel et sécurisé.

ÉQUIPE ACCUEIL, SURVEILLANCE ET BOUTIQUE

- Les agents de surveillance se partagent la responsabilité de protéger le public, de concourir à son accueil mais aussi de veiller à la sécurité des œuvres, du musée et de ses installations.
- Les agents d'accueil renseignent le public, participent à la surveillance et assurent les ventes en boutique.

LES MISSIONS SCIENTIFIQUES (TOUS LES CONSERVATEURS)

- exercer les fonctions scientifiques;
- être responsable de l'enrichissement, de la conservation, de l'étude, de la mise en valeur et de la diffusion des collections dont ils ont la charge;
- gérer l'inventaire des collections, définir le programme de recherche scientifique et de mise en valeur des collections dans l'espace muséal, et en assurer la conservation préventive;
- se charger de l'informatisation, de l'inventaire et de la numérisation des collections;
- se charger de la conservation et de l'organisation de la bibliothèque du musée;
- rechercher et installer de solutions innovantes et économiques tant pour le bâtiment que pour les réserves mais aussi pour les expositions permanentes et temporaires;
- organiser et gérer la circulation de l'objet d'art à l'intérieur et à l'extérieur du musée en

collaboration avec les conservateurs et les services administratifs (il veille au respect des normes de conservation et de transport des objets d'art).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

- Musée reconnu en catégorie B par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Augmentation de la subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élevant à 230.0000,00EUR annuellement (contre 85.000,00EUR les années précédentes) ;
- Obtention d'un subside de 11.282,47EUR octroyé par le C.G.T. en soutien au secteur touristique dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 ;
- Exposition "La forêt silencieuse" jusqu'au 26/09 ciblant la disparition inquiétante des oiseaux chanteurs des forêts du sud-est asiatique et sensibilisant également le public sur la disparition des espèces de nos régions ;
- Exposition "Arachnida" du 20/11/21 au 25/09/22. L'exposition a pour but de déconstruire de nombreuses légendes qui règnent au sujet des arachnides, et de convaincre de leur importance écologique ainsi que de leur beauté ;
- Ouverture du jardin scientifique et de la serre à papillons du 01/04 au 31/10. Acquisition hebdomadaire de 120 chrysalides ;
- Mise en place d'une signalétique "PMR" dans le cadre de l'appel à projet "Tourisme pour tous" ;
- Adaptation de la visite audioguidée existante en audiodescription dans le cadre de l'appel à projet "Tourisme pour tous" ;
- Acquisition d'un purificateur d'air par

photocatalyse ;

- Don de plusieurs dizaines de cages à rats et de souris ainsi que de rongeurs euthanasiés et congelés de l'Université libre de Bruxelles ;
- Réalisation d'une campagne photo pour la nouvelle collection de vêtements éthiques IREENE. En compensation, la marque a soutenu une campagne de conservation d'une espèce wallonne, la vipère péliade ;
- Don d'un rostre de poisson-scie (*Pristis pristis*) par Mme Thibau ;
- Don de deux espèces rares d'araignées par les zoos de Cologne et Dusseldorf dans le cadre de l'exposition "Arachnida" ;
- Prêt à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de 7 spécimens naturalisés dans le cadre de l'exposition "Guerre et paix sous microscope" ;
- Edition d'une monographie tome 2 consacré à l'éléphant d'Asie (Trésor de la FWB) ;
- Visite du musée par WapiNat (Association naturaliste de Wallonie picarde) ;
- Organisation d'un stage en collaboration avec Danses & Cie du 12 au 16/07 ;
- Participation du conservateur au Salon International des Musées à Paris en septembre ;
- Echanges avec le muséum d'Histoire naturelle de Tours dans le but de nouer des relations et d'organiser une manifestation commune ;
- Adhésion au réseau international des musées ICOM ;
- Adhésion au réseau national de musée "Museum pass" ;
- Mise en vente des Happy'Wapi Box.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

- Subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élevant à 45.0000,00EUR annuellement ;
- Exposition "Paradis Perdu" jusqu'au 17/01 ;
- Exposition "La Folle danseuse ou les soucis domestiques" du 02/04 au 12/09 ;
- Exposition "Fernand Allard l'Olivier. Peintre aux armées", du 11/11 au 16/01/22 ;
- Exposition "Les Retrouvailles. Épisodes des tapisseries de Jacob" du 24/09 au 17/01/22 ;
- Edition d'un agenda des activités 21/22 ;
- Don d'un ensemble d'œuvres appartenant à la famille Pion ;
- Don de deux portraits de Louis Pion par M. et Mme Bruyère ;
- Don d'un ensemble de 35 œuvres de Lionel Vinche ;
- Don de 5 œuvres de Victor Noël par sa fille ;
- Don de l'œuvre "Paysage de Savoie" de Jean Winance par M. P. Meurant ;
- Don de l'œuvre de Théodore Verstraete "La Mer" par M. et Mme les barons Bodson ;
- Prêt de l'œuvre de Henri Fantin-Latour "La lecture" pour la Hungarian National Gallery (Budapest) ;
- Prêt de l'œuvre "Le Cap Martin" de Claude Monet pour la biennale Europalia au Palais des Beaux-Arts (Bruxelles) ;
- Prêt au musée Hof van Busleyden (Malines) et au monastère royal de Brou (Bourg-en-Bresse, France) de l'œuvre "Étude pour l'Abdication de Charles Quint" de Louis Gallait ;
- Prêt de 2 œuvres de James Ensor pour la Kunsthalle de Mannheim (Allemagne) ;
- Prêt des œuvres "Intérieur d'église" de Pierre Neefs, "Les Chantres" de Louis Haghe et "Saint François Borgia" de Gerard Seghers à TAMAT pour l'exposition "Les retrouvailles" ;
- Prêt de l'œuvre "Heures de tristesse, le père malade" au musée en Piconrue ;
- Prêt de six œuvres à l'Université libre de Bruxelles pour l'exposition "Sorcières" ;
- Emprunt de 3 œuvres de Rik WOUTERS de la Belfius Art Collection pour l'exposition "La folle danseuse" ;
- Emprunt de 17 œuvres auprès du musée royal de l'Armée de Bruxelles pour l'exposition Allard l'Olivier ;
- Emprunt de six œuvres auprès de la fabrique d'église pour l'exposition "Les retrouvailles" ;
- Emprunt de l'œuvre "Armure" de Kubra KHADEMI auprès de la Galerie Eric Mouchet pour l'exposition "La folle danseuse" ;
- Emprunt de deux gravures auprès du Musée Félicien Rops pour l'exposition "Les retrouvailles" ;
- Mise en dépôt de 16 œuvres de James Ensor, par la Fondation Roi Baudouin ;
- Restauration de plus de 40 œuvres des collections du musée ;
- Organisation d'un Escape Museum chaque samedi par l'historien R. Wandels ;
- Organisation de remise des diplômes et prix pour l'année académique 2019/2020 de l'ESA académie des Beaux-Arts ;
- Organisation d'un atelier d'arts plastiques par l'asbl Mōma chaque mercredi à partir de septembre ;
- Conférence organisée conjointement par les asbl les amis du musée des Beaux-Arts et les amis de la cathédrale consacrée aux tapisseries de "L'Histoire de Jacob" et "Bernard Van Orley" ;
- Utilisation de l'arrière-fond du musée pour réaliser un "e-vernissage" afin d'inaugurer le projet "fanzine- passe-muraille" initié par 9 détenus de la prison de Tournai ;
- Edition du 2ème opus de la collection "petits albums", consacré à Edouard Manet ;

- Création d'un Comité d'accompagnement pour le chantier des collections ;
- Partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre pour la restauration d'œuvres ;
- Partenariat avec les librairies tournaisiennes Chantelivre, La Procure et Decalonne ;
- Expérience "gamifiée" / jeu virtuel entre le musée des Beaux-Arts et le BAM de Mons ;
- Spectacle "Minimal St Cecilia#4", organisé par l'ASBL CASA PALABRE, le 31/10 ;
- Projet "In & Out", en partenariat avec "Article 27" sous forme de 10 ateliers ;
- Réalisation d'un shooting photo pour promouvoir la marque du magasin "Les Tournaisiennes" ;
- Tournage du "CONFIDANSE. Projet de danse en confinement..." par le Ballet du Hainaut ;
- Tournage d'une vidéo de danse pour la fête laïque devant le tableau "La Peste" de Louis Gallait ;
- Réalisation un podcast sur la tapisserie "Jacob" par la comédienne, Mme V. Krotoszyner ;
- Approbation d'un nouveau logo du musée ;
- Adhésion au réseau international des musées ICOM ;
- Adhésion au réseau national de musées "Museum pass" ;
- Organisation de 11 ateliers théâtre/improvisation dans le but de présenter le travail abouti lors de la Nuit des Musées ;
- Organisation de 4 ateliers "Jeu du dessin" ;
- Organisation de 2 animations "Stop motion" autour des oeuvres du musée par Mme Philomène Parmentier ;
- Travaux de mise aux normes et sécurisation électrique de janvier à juillet (musée fermé durant cette période) ;
- Refonte de la signalétique et des panneaux explicatifs du parcours d'exposition permanent ;
- Subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élevant à 25.000,00EUR annuellement ;
- Exposition (dé)Tournai par Fred Dedeycker du 24/09 au 31/12 : Les aquarelles de Fred Dedeycker dévoilent différentes facettes de la ville, son patrimoine, son histoire, sa gastronomie et autres, sous un angle ludique et décalé ;
- Exposition virtuelle "Un musée à soi" à partir du 11 septembre questionnant la place de la femme au sein de la société et au sein du musée ;
- Prêt de trois objets au du service du muséobus de la Fédération Wallonie-Bruxelles, camion semi-remorque sillonnant les villes et villages de Wallonie et de Bruxelles avec, à son bord, une exposition temporaire proposée principalement aux écoles;
- Prêt de six œuvres à l'Hôpital Notre-Dame à la Rose pour l'exposition "Guerre et Paix sous microscope" ;
- Acquisition de 8 éléments tournaisiens auprès de M. Bernard Desclée ;
- Acquisition de deux portraits du 19ème siècle via le fonds Alexander ;
- Adhésion au réseau international des musées ICOM ;
- Adhésion au réseau national de musées "Museum pass" ;
- Poursuite de l'inventaire dans le logiciel Proscitec (plus de 11.000 objets inventoriés à ce jour) ;
- Atelier d'écriture créative de Régine VANDAMME "Les objets font histoires, textes & récits", les 2, 16 et 17/10 ;

MUSÉE DE FOLKLORE ET DES IMAGINAIRES

- Travaux de mise aux normes et sécurisation

- Nouvelle collections de cartes postales ajoutées aux produits de la boutique ;
- Plus de 1000 dons enregistrés ;
- Prêt d'une lithographie, de jeux de chapelle et d'une vitrine de piété au TAMAT dans le cadre de l'exposition "Les Retrouvailles" ;
- Introduction auprès du CGT d'un dossier de reconnaissance en tant qu'attraction touristique ;
- Après-midi familiale autour de jeux de société "Jeu t'aime" le 27/11.

MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE :

- - Exposition "Tournai, cité royale. Itinéraires mérovingiens", du 20/02 au 04/07 en partenariat avec le Musée Royal de Mariemont et l'Arthothèque de Mons ;
- Emprunt de la partie haute du géant Clovis auprès de la Compagnie du Serment de l'Bancloque ;
- Emprunt de 13 pièces pour l'exposition auprès du Musée Royal de Mariemont et du Centre de Recherche d'Archéologie nationale de l'Université Catholique de Louvain ;
- Organisation d'une animation "Le musée d'Archéologie retousse ses manches" le 7/11 ;
- Organisation de différentes conférences par la S.T.G.P.A. ;
- Don d'une cruche médiévale par la famille Delaby ;
- Don d'un lot de différentes pièces par M. Henri Vernes ;
- Adhésion au réseau national de musées "Museum pass".

MUSÉE D'HISTOIRE MILITAIRE

- Prolongation de l'exposition "2-3 septembre 1944, Tournai libérée" jusqu'au 31 mai 2022 ;
- Adhésion au réseau national de musées "Museum pass" ;
- Adhésion au réseau "Belgium, Battlefield for Europe", initié par le War Heritage Institute ;
- Prolongation de la mise en dépôt de 26 pièces du War Heritage Institute (Bruxelles) pour une période de cinq ans.

CHIFFRES CLÉS

STATISTIQUES D'ENTRÉE

Archéologie :	4.115 visiteurs
Histoire militaire :	2.932 visiteurs
Beaux-Arts :	20.467 visiteurs
Folklore :	5.229 visiteurs
Histoire naturelle :	39.489 visiteurs
Total visiteurs :	72.232 visiteurs.

PROJET 1

MUSEUM PASS

Le pass musées donne accès à l'ensemble des musées participants de notre pays (soit plus de deux cents musées), pendant toute une année, pour un tarif compétitif de 59,00EUR par an. Les musées d'Histoire naturelle et vivarium, des Beaux-Arts, de Folklore et des imaginaires, d'Histoire militaire et d'Archéologie ont tous rejoint

le réseau en 2021, bénéficiant ainsi d'une belle visibilité grâce à la communication réalisée autour du Museum Pass. En 2021, près de 3.500 visiteurs ont découvert les musées tournaisiens grâce à ce pass.

PROJET 2

ACTION D'ENTRÉES GRATUITES AU CENTRE DE VACCINATION

La pandémie a fait bouger les forces vives des services de l'administration. En quelques semaines, un centre de vaccination a dû être érigé afin de pouvoir lutter face à la situation qui nous entourait. A chaque personne qui s'est rendue pour la 2ème dose de vaccination au hall des sports de Tournai, une entrée gratuite pour un musée au choix était offerte. De plus, une vidéo promotionnelle ainsi que de nombreux visuels de promotion ont été mis en place afin de faire (re) découvrir aux citoyens les musées tournaisiens lors de la courte attente après l'administration du vaccin. Au total, ce ne sont pas moins de 3.067 personnes qui ont franchi les portes des musées tournaisiens en 2021 grâce à un ticket reçu au Centre de vaccination. Au vu du franc succès de l'opération, la validité de cette entrée gratuite a même été prolongée pour l'année 2022.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Rue du Follet 2 7540 Kain

☎ +32 69 253 090

✉ bibliotheque@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 16

75

MISSIONS PERMANENTES

ÉDUCATION PERMANENTE

Informier, former et développer la démocratie culturelle : accueil et conseils aux lecteurs. Faciliter l'accès à l'information, animations, approche des publics éloignés de la lecture via des projets en partenariat avec des associations de terrain;

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS (ÉCOLES, HOMES...);

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS LOCAUX ET SUPRA LOCAUX

- "Tournai, Ville en Poésie"
- "Prix de littérature de la ville de Tournai"...

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le travail des bibliothécaires a de nouveau été impacté par la crise sanitaire. Afin de rester au service des lecteurs, l'équipe n'a pas hésité à réorganiser son travail pour satisfaire un maximum de demandes, à découvrir de nouveaux outils professionnels et à faire preuve de créativité pour maintenir des projets d'animations respectueux des mesures sanitaires en vigueur.

Outre le prêt de sacs surprise pour enfants et adultes, les animatrices ont proposé des activités de plein-air, notamment à l'occasion de la Saint-Valentin, où des lectures de textes ont été réalisées sur le pas des portes. En mars, une marche poétique en centre-ville a marqué le lancement

d'une édition adaptée et écourtée de Tournai Ville en Poésie. Un atelier d'écriture en ligne a aussi été imaginé pour l'occasion et a permis de toucher des personnes plus éloignées géographiquement.

Durant l'été, des balades lecture ont été proposées au départ de chaque bibliothèque de village. Comme les rayonnages sont moins nombreux au Stade Luc Varenne, davantage de documents rejoignent la réserve, toujours située à la Maison de la culture. De janvier à avril, les prêts ont été effectués en "take away". A partir du mois de mai et jusqu'en septembre, la bibliothèque de Tournai (Stade Luc Varenne) a rouvert ses portes sur rendez-vous. En octobre, les bibliothèques du réseau ont rouvert sans restriction. Seules 2 bibliothèques de village sur les 8 ont dû rester temporairement fermées : la bibliothèque de Templeuve en raison d'une chaudière défectueuse et la bibliothèque de Froidmont pour cause de réinstallation dans de nouveaux locaux.

Pour informer au mieux les usagers, une stratégie de communication a été mise en place via la page Facebook, la newsletter, le site de la Ville, des affiches, des flyers... Afin d'améliorer encore la communication externe, un groupe de travail a commencé à préparer la mise en ligne du premier site Internet de la bibliothèque. En interne, une attention toute particulière a été portée aux informations transmises de vive voix aux lecteurs rencontrés sur site.

En ce qui concerne les acquisitions, la bibliothèque est passée à l'Accord-cadre, une centrale d'achat initiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles garantissant l'achat auprès des libraires indépendants.

Une collaboration fructueuse s'est poursuivie avec le TAMAT (dépôt de livres en lien avec les expositions, balade lecture et animation Halloween dans leurs locaux).

Les livres du musée de la marionnette et du MUFIM ont intégré le catalogue de la bibliothèque.

Divers projets ont été menés avec la Maison de la culture : une cellule de co-construction a été mise sur pied, des animations et des acquisitions ont été effectuées en lien avec leur programmation.

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre Tournai et Covè (Bénin), en lien avec le Programme de coopération internationale communale financé par la Coopération au développement belge, des livres ont été envoyés au Bénin en vue de la création d'une bibliothèque municipale sur place.

La relation avec le public scolaire a été préservée, malgré une suspension des animations en classe jusqu'au mois de septembre. Un contact avec le milieu associatif a été maintenu même lorsque la situation sanitaire imposait une annulation des animations.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de bibliothèques :9
Nombre d'animations : 178
Nombre de nouveautés dans les collections : ..7.319
Nombre de prêts :165.205
Nombre d'heures d'ouverture des bibliothèques du réseau : 83h30/semaine.

PROJET 1

Label "Ma commune dit oui aux langues régionales"

Le 8 mai 2021, jour de la fête aux langues de

Wallonie, la Ville de Tournai a reçu le label "Ma commune dit oui aux langues régionales". Projet mené par la Fédération Wallonie-Bruxelles, il met en exergue les communes qui s'engagent à promouvoir les langues régionales sur leur territoire.

La Ville promet de mener 15 actions concrètes en faveur du picard et dit "Aé" aux langues régionales. La bibliothèque de Tournai est en charge de l'opérationnalisation de ces actions. Parmi celles-ci, certaines sont déjà concrétisées comme la publication récurrente d'un article bilingue français-picard dans le journal communal Tournai Info ou la mise à disposition d'infrastructures communales pour des spectacles en picard (la Royale compagnie du Cabaret wallon Tournaisien, les Filles Celles Picardes et le Bistreet Tournaisien).

La commune soutient également des activités en picard sur son territoire comme celles de l'atelier "langue et culture régionales" du CEC Imagine de la Maison de la culture animé par Bruno DELMOTTE. Celui-ci organise aussi des séances d'éveil au picard dans les écoles primaires, maternelles et secondaires. La bibliothèque de Tournai dispose également d'un fonds important d'ouvrages en picard, des manuscrits médiévaux aux éditions actuelles.

D'autres actions sont en cours de réalisation comme l'introduction d'un mot d'accueil en picard dans les discours officiels, la mise en place d'une signalétique bilingue à l'intérieur de l'hôtel de ville, la diffusion d'une brochure touristique en picard ou l'organisation de balades et visites contées en picard. Par ce geste, la commune veut replacer le picard au cœur de la vie quotidienne des citoyens et les encourager à être fiers de leur langue, de leur culture et de leur identité régionale.

PROJET 2

Balades lecture au départ des neuf bibliothèques du réseau de lecture publique de Tournai

Dans le cadre de la revitalisation et de la promotion des bibliothèques de villages, neuf balades lecture "tout public" ont été organisées au départ des bibliothèques du réseau (Froidmont, Gaurain, Havinnes, Kain, Mourcourt, Templeuve, Thimougies, Tournai et Vezon). Elles avaient comme thématique : nature et patrimoine. Plus de 100 personnes ont participé à une ou plusieurs balades et les retours ont été très positifs.

Ces activités permettent de faire découvrir nos bibliothèques de village et de toucher des personnes ne fréquentant pas habituellement le réseau de lecture publique. Grâce à la thématique choisie pour les textes : "nature et patrimoine", l'annonce de ces balades a été relayée dans le calendrier des activités du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, ce qui a donné une visibilité plus large au projet.

SERVICE PÉDAGOGIQUE

Rue Saint-Martin 42 7500 Tournai

☎ NA

✉ pedagogique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

- Mettre en relation la culture, ses acteurs et les élèves en veillant à ce qu'une véritable relation à long terme s'installe entre ces différents partenaires ;
- Améliorer l'observation, stimuler la curiosité, provoquer le questionnement, favoriser l'expression, éveiller la sensibilité des élèves, ...
- Fournir à l'enfant et à l'adolescent les clés qui lui permettront de comprendre le patrimoine en plaçant le monde à sa portée par des activités ludiques et appropriées à chaque âge tout en valorisant et en diffusant le contenu des expositions/collections ;
- Concevoir les animations, créer des supports et des outils pédagogiques appropriés en fonction du public tout en abordant les points du programme des études ;
- Favoriser un accès à la culture pour tous ;
- Développer la communication entre les musées et les écoles ;
- Sensibiliser les enfants aux démarches développées dans le cadre d'un développement durable ;
- Eveiller les enfants à la tolérance via l'abord de différentes notions et faits de l'histoire dans les différents musées ;
- Collaborer avec d'autres services afin de développer l'axe pédagogique de leurs projets.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

VISITES

Contraintes entraînant des annulations d'animations : le musée des Arts décoratifs

était inaccessible aux groupes (dangerosité du bâtiment). Les règles sanitaires en vigueur ne permettaient pas d'organiser les animations dans le Beffroi puisque les salles étaient fermées et donc inaccessibles au public. Fermeture de certains musées (pour travaux, montage ou démontage d'expositions, ...) qui entraînent des annulations d'animations. Il y a également eu des annulations dues au Covid 19 ainsi que des réservations qui n'ont pu être effectuées par les écoles en raison des règles sanitaires en vigueur et qui leur interdisaient les sorties extramuros.

ACTIVITÉS ORGANISÉES EN DEHORS DES MUSÉES

- Site/organisme/ville Groupes - Élèves
 - Chèvrerie de La Croix de la grise -1 - XXX - 322
 - CRIE Mouscron ° 79 - XXX
 - Ferme du Clocher à Obigies XXX - 73
 - Voyage à Gand 1 Annulé – règles sanitaires Covid 19

Pour chacune de ces activités, les écoles ont la possibilité de télécharger des dossiers explicatifs rédigés par le service pédagogique Certaines de ces activités font partie intégrante d'un projet nature à long terme

- Dans le cadre du PST, nouvelle collaboration établie avec la Ferme du Clocher à Obigies
- Création de nouvelles animations, rédaction des dossiers pédagogiques correspondants et mise à jour des dossiers existants
 - Musée d'Histoire naturelle "Approche de la classification phylogénétique" version adaptée aux degrés inférieur et moyen. Il existait déjà une animation sur ce sujet mais elle était adaptée au degré supérieur uniquement + adaptations de plusieurs animations en

fonction des nouvelles scénographies dans le musée.

- Musée des Beaux-Arts, musée d'Archéologie et musée d'Histoire militaire Adaptations de plusieurs animations en fonction des nouvelles expositions dans le musée.
- Musée de Folklore et des Imaginaires "Histoires Mufimaires" est une balade contée qui nous emmène à la découverte des différents espaces du musée et des personnages importants de Tournai + adaptations de plusieurs animations en fonction des nouvelles scénographies dans le musée.
- Plusieurs animations ont été adaptées afin de répondre aux divers protocoles sanitaires Covid 19.
 - Mise en ligne des dossiers pédagogiques afin de réduire la quantité de photocopies www.tournai.be/dossiers-pedagogiques-fondamental www.tournai.be/dossiers-pedagogiques-secondaire
 - Réalisation des nouveaux catalogues présentant les activités pédagogiques disponibles au cours de l'année scolaire 2021/2022 **Fondamental** : <https://fr.calameo.com/read/0017239563fb8a3cbd64a> **Secondaires et autres structures** : <https://fr.calameo.com/read/001723956bfbafeed67e6>
- Nouvelles scénographies et ouverture de nouveaux espaces permanents dans les musées.
- Expositions : étude du contenu, entretien avec les conservateurs, participation à des visites commentées, vernissages, réalisation du dossier pédagogique, communication vers les écoles ...
 - "Tournai libérée mais ruinée" du 29/06/19 au 31/05/22 au musée d'Histoire militaire avec préparation d'un dossier pédagogique pour

l'enseignement fondamental.

- "La forêt silencieuse" du 08/06/2020 au 26/09/21 au musée d'Histoire naturelle avec préparation d'un dossier pédagogique pour l'enseignement fondamental.
- "Le Paradis perdu" du 02/10/2020 au 21/03/21 au musée des Beaux-Arts avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition.
- "Tournai, cité royale. Itinéraires mérovingiens" du 20/02/2020 au 27/06/21 au musée d'Archéologie avec adaptation des animations aux pièces présentées dans l'exposition.
- "La folle danseuse ou les soucis domestiques" du 02/04/2021 au 12/09/21 au musée des Beaux-Arts avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition.
- "Vues de la cathédrale et de sites de la ville : aquarelles de Fred Dedeycker" du 24/09/2021 au 30/12/21 au musée de Folklore et des Imaginaires avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition.
- "Les retrouvailles" du 24/09/2021 au 16/01/22 au musée des Beaux-Arts avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition.
- "Fernand Allard l'Olivier, peintre aux armées" du 11/11/2021 au 16/01/22 au musée des Beaux-Arts avec adaptation des animations aux œuvres présentées dans l'exposition.
- "Arachnida" du 20/11/2021 au 11/09/22 au musée d'Histoire naturelle avec préparation d'un dossier pédagogique pour l'enseignement fondamental et secondaire.
- Promotion des activités développées par le service pédagogique. Contacts réguliers avec les écoles et les enseignants afin de promouvoir les animations, les activités et les expositions proposées par le service pédagogique, les musées et par l'Office de Tourisme.

- Réalisation de capsules vidéo pédagogiques et rédaction d'un dossier pour chacune d'elles. Réalisation de vidéos pédagogiques afin de maintenir le lien entre les Musées et les élèves durant les périodes de confinement et de code rouge des écoles. **Capsules** : <https://www.tournai.be/amuseevous>
- MuséoQuizz Création d'un quizz hebdomadaire sur la page FB du Musée d'Histoire naturelle afin de mieux faire connaître certaines espèces.
- Focus et brèves Rédaction de textes ciblés sur une pièce phare, une histoire, un évènement du musée d'Histoire naturelle afin de mieux faire connaître celui-ci; publication sur la page Facebook du Musée.
- Carnet rose Publication sur la page Facebook du musée d'Histoire naturelle des naissances de certains animaux hébergés au vivarium, explication de l'importance du maintien de ces espèces, sensibilisation à la diminution de la biodiversité.
- Matériel pédagogique
 - Acquisition de matériel permettant la création de nouvelles animations ;
 - Entretien du matériel existant dans chaque musée.
- Nuit des Musées : Annulée (règles sanitaires Covid 19)
- Gestion administrative
 - Gestion de la comptabilité du service pédagogique : préparation des décisions de collège, ratifications de factures, appel d'offres, E-commande...
 - Inventaire des stocks et gestion des commandes.
 - Gestion des plannings et des agendas des animatrices.
 - Gestion des réservations pour les groupes scolaires et autres structures d'accueil et mise à jour des fiches d'inscription.
- Mise aux normes RGPD de nos emailing lists avec la collaboration du service communication et de la responsable RGPD.
- Rédaction du PST et réunions en lien avec ce dernier
- Contacts réguliers avec les écoles pour les informer des fermetures de Musées éventuelles, règles sanitaires en vigueur, ...
- Collaboration avec le service Bus afin de réduire au maximum les erreurs, oublis, ... Mise en place d'un tableau récapitulatif des transports Ecoles/Musées tous les 15 jours.
- Optimisation des tâches administratives du service/ service informatique
- Mise à jour et optimisation du logiciel facilitant les réservations des écoles, les courriers aux écoles, le planning des animatrices, la gestion des dossiers pédagogiques, ...
- Mise à jour des calendriers partagés informatisés avec les différents musées.
- Divers
 - Organisation d'un stage d'une semaine au musée d'Histoire naturelle en collaboration avec le CEC Danses et Cie (Tournai) intitulé "Inspecteur Dino" durant les vacances d'été. Participation à la représentation de la fin de stage dans les locaux de Danses et Cie ;
 - Etablissement d'une collaboration avec un enseignant en sciences dans la section pédagogique à la HEH : animation pour les futurs enseignants pour les former à créer eux-mêmes une animation ;
 - Animations dans le cadre des stages et autres structures d'accueil pendant les vacances scolaires (Danses & Co, Zebracademy, Centre de scolarité et de loisirs CPAS ,...) ;
 - Rédaction d'articles publiés dans Tournai Info ;
 - Accueil d'un stagiaire de l'Ecole des Frères en

option : technicien en environnement pour un stage d'observation ;

- Echanges collaboratifs avec le service d'animations du Spark'Oh de Frameries ;
- Collaboration PNPE et Roseraie; accueil de groupes étant en stage au Château de la Roseaie et désirant profiter d'un programme mixte ;
- Participation au tournage de séquences télévisées au musée d'Histoire naturelle :
- Emission "N'oubliez pas le guide" de la RTBF <https://www.rtb.be/article/musee-d-histoire-naturelle-de-tournai-une-histoire-ancienne-mais-des-preoccupations-d-aujourd-hui-10755602?fbclid=IwAR0Xw0mC-cBWYLFpDcAQf04ebFb916SieynLY5N-keXn4FRwo8oCJXYwTVpRw&id=10755602>
- Emission "Bienvenue chez vous" de Matélé https://www.matele.be/bienvenue-chez-vous-a-tournai-l-une-des-plus-anciennes-villes-de-belgique?fbclid=IwAR-1XS83n1xAWOB-JzmKXQuAVOIHBKLFyGMNS-CUyaj9QVomGXpT4BV3vXE_M.

TOTAL - 422 - 7.807.

Le tableau ne tient pas compte des groupes en visite autonome. 12 visites autonomes sont proposées dans le catalogue du service pédagogique et des dossiers pédagogiques sont réalisés pour accompagner les enseignants. Annulation de l'accueil de 257 groupes représentant 4334 élèves suite à la crise Covid.

PROJET 1

Réalisation de vidéos pédagogiques afin de maintenir le lien entre les Musées et les élèves durant les périodes de confinement et de code rouge des écoles (Covid). **Capsules** : <https://www.tournai.be/amuseevous>

PROJET 2

Dans le cadre de la recherche de nouveaux partenaires pour des animations extérieures (point à développer dans le cadre du PST), développement d'une collaboration avec la Ferme du Clocher à Obigies.

CHIFFRES CLÉS

Total des visites muséales encadrées par les animatrices :

- Musées - Groupes - Élèves :
 - Archéologie - 54 - 1.007
 - Histoire militaire - 16 - 307
 - Beaux-Arts - 72 - 1.382
 - Folklore - 37 - 702
 - Histoire naturelle - 236 - 4.282
 - Tapisserie - 5 - 94
 - Citadelle - 2 - 33



DIVISION SPORTS ET JEUNESSE (DSJ)

SPORTS

Avenue de Gaulle 2 7500 Tournai

☎ +32 69 89 06 20

✉ sports@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 16

MISSIONS PERMANENTES

Le service des sports apporte un soutien et une aide auprès des clubs et gère les différentes infrastructures sportives.

Il assure la promotion du sport pour tous et apporte aide et soutien aux clubs pour l'octroi de subsides locaux ou régionaux.

Le service des sports est composé de différents métiers qui articulent son organisation :

- des gestionnaires d'infrastructures sportives ;
- des agents administratifs ;
- des animateurs ;
- des agents d'accueil ;
- des agents de maintenance (équipe technique) ;
- des agents d'entretien (pool nettoyage).

Ses principales missions sont :

- la gestion administrative du service (gestion des budgets, comptabilité, traitement des demandes citoyennes et des clubs sportifs, promotion des missions et des activités, etc.) ;
- la gestion des infrastructures sportives (planification et suivi des investissements, maintenance technique des installations, gestion des dépenses de fonctionnement, gestion des réservations et des occupations, facturation, gestion des clubs occupants, des écoles et du public, gestion des équipements sportifs, gestion de l'événementiel sportif, etc.) ;
- la gestion des écoles de sports (gestion des demandes, traitement administratif, gestion des recrutements et des prestations, gestion du matériel, etc.) ;
- la gestion du centre de psychomotricité (promotion, organisation, gestion des inscriptions, gestion des usagers, recrutement

et gestion des animateurs, etc.) ;

- la gestion du centre d'accoutumance à l'eau "Aqua-Poussins" (promotion, organisation, recrutement et gestion des animateurs, etc.) ;
- la gestion du centre scolaire d'accoutumance à l'eau (promotion auprès des directions et équipes pédagogiques, organisation, gestion des plannings, etc.) ;
- l'organisation et animation du programme d'entraînement à la course à pied (PECP) (promotion, gestion des inscriptions, programmation, animation des séances, etc.) ;
- l'organisation et/ou soutien à l'événementiel sportif sur l'entité (organisation d'événements sportifs majeurs, collaboration ou soutien aux clubs sportifs dans l'organisation d'événements sportifs, gestion des aspects sécuritaires, sportifs, logistiques et financiers, etc.) ;
- la participation à la production rédactionnelle du Tournai Info ;
- l'accompagnement et conseils auprès des clubs dans l'application des mesures des protocoles successifs "Covid" pour le sport.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ÉVÉNEMENTIEL

Les mesures sanitaires de lutte contre la pandémie Covid 19 ont eu un impact particulièrement important sur l'événementiel sportif. Cette liste est non-exhaustive.

- Hall des Sports de la ville de Tournai
 - Coupe de Belgique de boxe savate
 - Gala de boxe thaï et Kick boxing
 - Installation et exploitation d'un Centre majeur de Vaccination, du 25 février 2020 au 11

décembre 2021

- 1.000 kms du Fair-Play - Panathlon
- Stade Jules Hossey Journée sportive et portes ouvertes du Tournai Rugby Club
- Stade d'athlétisme de la Ville de Tournai - RUSTA
 - Meeting indoor (sprint)
 - Interclubs cadets-scolaires
- Pas du Roc Tir à l'arc indoor
- Domaine des Eaux Sauvages : aucun évènement
- Hors infrastructures sportives :
 - Woman Race
 - Eurometropole Tour
 - Beau Velo de Ravel.

ÉCOLES DE SPORTS

Le programme "écoles de sports" permet d'assurer un encadrement de qualité durant les entraînements de différentes pratiques sportives des plus jeunes de l'entité par la prise en charge financière d'animateurs.

11 disciplines et 14 clubs ont bénéficié de ce programme.

La crise sanitaire et ses mesures sectorielles de lutte contre la propagation du virus ont eu un impact majeur sur le nombre d'entraînements pris en charge par la ville de Tournai mais la reprise sportive en juin 2021 a permis aux clubs de reprendre leurs activités.

97 animateurs ou aide-animateurs ont été engagés dans ce cadre, totalisant ainsi 8.763h15 de prestations.

INVESTISSEMENTS

- Contrôle d'accès au Stade Jules Hossey
- Remplacement des filets pare-ballons au RSC Templeuve
- Travaux de maintenance dans les installations techniques et petits équipements sportifs extérieurs
- Acquisition d'un véhicule utilitaire CNG pour l'équipe technique Sport et Jeunesse.

CHIFFRES CLÉS

HALL DES SPORTS DE TOURNAI

Nombre d'occupants :67

Nombre d'heures d'occupation : 11.219 heures

STADE JULES HOSSEY

Nombre d'occupants :20

Nombre d'heures d'occupation :2.457 heures

HALL SPORTIF DE KAIN

Nombre d'occupants : 15

Nombre d'heures d'occupation :3.600 h

STADE D'ATHLÉTISME DE LA VILLE DE TOURNAI - RUSTA

Nombre d'occupants :7

Nombre d'heures d'occupation : 1.000 h

LE PAS DU ROC

Nombre d'occupants : 12

Nombre de membres : 1.930

LE DOMAINE DES EAUX SAUVAGES

Nombre d'occupants :8

Nombre de membres :596

ÉCOLES DE SPORTS

Nombre d'écoles de sports : 14

Nombre de disciplines sportives :11

Nombre d'animateurs :66

Nombre d'aide-animateurs : 31

Nombre d'heures de prestations :8.763 h 15

- Diffusion de l'information;
- Communication, vulgarisation et aide à l'application des mesures sanitaires;
- Soutien financier et logistique;
- etc.

PROJET 1

La mobilisation du Hall des Sports de Tournai et ses équipes, aux côtés de l'ensemble des services communaux et de leurs responsables, dans l'installation et l'exploitation d'un Centre majeur de vaccination (à haute capacité) dans le cadre de la campagne de lutte contre la pandémie de la Covid-19.

PROJET 2

La mise en place d'une communication permanente avec les clubs et les utilisateurs dans le cadre de l'application des mesures gouvernementales sectorielles de lutte contre le coronavirus (protocoles sanitaires):

PISCINES COMMUNALES

Rue de l'Orient 7500 Tournai

☎ +32 69 89 02 20

✉ piscines@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 47

MISSIONS PERMANENTES

Le Service piscines est chargé de la gestion de la piscine de l'Orient et de la piscine de Kain mais également de l'exploitation du camping de l'Orient, du club house et du site de l'Orient dans son ensemble.

Ses missions sont diverses :

- accès aux piscines au plus grand nombre tout en garantissant la qualité du service, l'enseignement de la natation, l'accueil des groupes organisés, des clubs sportifs (entraînements, compétitions, matchs, etc.), la garantie d'une qualité de l'eau des bassins irréprochable et conforme aux exigences décrétales, le respect de la réglementation en vigueur, l'assurance de la sécurité sur le plan d'eau prodiguant si nécessaire les premiers soins... ;
- la gestion administrative du service (gestion des budgets, traitement des demandes d'usagers et des clubs sportifs, promotion des missions et des activités, etc.) ;
- l'organisation et/ou soutien à l'événementiel sportif au sein des piscines communales (organisation d'événements majeurs, collaboration ou soutien aux clubs dans l'organisation, gestion des aspects sécuritaires, logistiques, etc.) ;
- la délivrance des cartes de réduction familles nombreuses ;
- la délivrance des permis de pêches ;
- etc.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

A l'instar de 2020, les piscines communales ont été particulièrement impactées par la pandémie mondiale de la Covid-19.

Lors des périodes d'ouverture au public, des mesures gouvernementales contraignantes de gestion des flux, de désinfection et de limitation de la fréquentation ont été appliquées et ce, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.

Le portail citoyen mytournai.be a permis aux usagers, jusque fin juin 2021 (levée de certaines mesures sanitaires), d'effectuer des réservations de piscine en ligne ou par téléphone.

LES BAINS-DOUCHES

Dans le cadre des mesures prises par l'autorité communale en période de grand froid, le service a maintenu la gratuité d'accès aux personnes sans abri.

2.020 entrées ont bénéficié de cette mesure par le biais du CPAS, du service Prévention citoyenne (éducateurs de rue) et du Relais Social Urbain. Sur le terrain, il est souligné que les usagers bénéficiant de la gratuité fréquentent de manière récurrente les installations.

Cette observation est un élément de réponse à la hausse historique pour cet équipement observée entre 2019 et 2020 de +908%.

Le maintien de cette forte fréquentation est également observée en 2021.

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'entrées enregistrées en piscines (hors clubs) : 131.305

Nombre d'heures d'occupation des clubs sportifs : 1.865h15

Nombre de brevets : 1.163

Nombre de cartes "famille nombreuse" délivrées : . 160

Nombre d'entrées payantes enregistrées aux Bains/Douches : 776

Nombre d'entrées gratuites enregistrées aux Bains/Douches : 2.020

PROJET 1

Travaux de rénovation et d'extension de la piscine communale de l'Orient - entrée en exécution en 2021 - avec les premières phases d'études techniques et d'approbation du projet définitif

Le début des travaux est annoncé pour septembre 2022.

PROJET 2

Un système de chloration par électrolyse de sel a été installé à la piscine communale de Kain Vert Lion en 2020

En 2021, ce système a été éprouvé et est rentré en fonctionnement de plein régime. La réduction de l'usage de produits chimiques dans le traitement de l'eau des bassins tournaisiens est un objectif qui est poursuivi depuis plusieurs années (plan piscines, investissements techniques,...).

LOISIRS

Rue de l'Orient 7500 Tournai

☎ +32 69 880 220

✉ campingorient@tournai.be
aquatournai@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

LE CAMPING DE L'ORIENT

Le camping de l'Orient situé rue Jean-Baptiste Moens, 8 à Tournai, est un camping touristique dit "de passage" ouvert toute l'année, du 1er janvier au 31 décembre.

Celui-ci est composé d'une cinquantaine d'emplacements équipés individuellement d'une alimentation en eau et en électricité ainsi que de deux blocs sanitaires (répartis sur les deux parties du camping) composés de wc, douches, éviers, machines à laver et à sécher, zone bébé avec table à langer et baignoire adaptée.

Un réseau wifi extérieur couvrant l'entièreté du camping a été installé. L'accès y est gratuit. Un abri vélo sécurisé a également été mis à disposition des utilisateurs dans le cadre d'un financement Wallonie cyclable.

Le bureau d'accueil du Camping est accessible de 8h30 à 10h30 et de 17h à 19h, en basse saison, d'octobre à mars, et toute la journée en saison haute, à savoir d'avril à septembre.

L'équipe est composée d'un agent communal et d'un bénévole chargés de l'exploitation quotidienne, de l'accueil, des réservations, de l'entretien, du nettoyage des installations, etc. remplissant également les missions de conciergerie de la piscine de l'Orient et du site Aqua Tournai..

LE CLUB HOUSE DE L'ORIENT

Le club house de l'Orient est une cafétéria-terrasse située sur le site Aqua Tournai en bordure du plan d'eau de la carrière de l'Orient. Il est un outil

majeur qui vient compléter l'offre faite aux citoyens et ce, en harmonie avec la vocation du site qui est d'être un centre de loisirs accessible à tous dans un cadre à fort intérêt environnemental, touristique et ludique.

Un service boissons et petite restauration est proposé à la clientèle avec vue sur le plan d'eau de la carrière de l'Orient.

De plus, le club house est chargé de l'encaissement, au bénéfice de la Ville, des locations de pédalos.

La ville de Tournai a confié, par délégation de gestion pour une durée totale de 6 ans, l'exploitation de cet outil aux responsables de l'Ecopark Adventure Tournai. La surveillance et l'exploitation des bateaux-pédaliers sont assurées par un maître-nageur/sauveteur du service des piscines communales.

L'ÉTANG - CONCOURS DE PÊCHE DE L'ORIENT

Le site de l'Orient, ouvert à une pêche réglementée, est doté également d'un étang-concours de pêche.

Cet étang, géré avec le concours des espaces verts communaux, du service environnement et du contrat-rivière Escaut-Lys (à l'instar de l'ensemble du plan d'eau de la carrière de l'Orient), accueille des concours organisés par les sociétés de pêche présents sur le site.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE CAMPING DE L'ORIENT

Le nombre de nuitées enregistrées par le camping de l'Orient s'élève à 3.187 (4.389 en 2019, 1.368 en 2020).

Ces nuitées ont engendré 48.550,40 euros de recettes.

La fermeture des campings et l'interdiction/ limitation des déplacements et des voyages durant la crise sanitaire de la Covid ont eu un impact significatif sur son exploitation jusque juillet 2021, à la levée des premières restrictions sanitaires.

LE CLUB HOUSE DE L'ORIENT

Les bateaux-pédaliers ont été utilisés à 2.078 reprises durant la saison estivale, qui s'est étalée dans le contexte Covid, de juin à septembre.

L'ÉTANG - CONCOURS DE PÊCHE DE L'ORIENT

Un rempoissonnement annuel a été effectué afin d'alimenter ce bassin dédié à la pêche "sportive"..

CHIFFRES CLÉS

Nombre de nuitées enregistrées au Camping : 3.187

Nombre de location de pédalos : 2.078

JEUNESSE

Avenue de Gaulle 2 7500 Tournai

☎ +32 69 332 225

✉ jeunesse@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 4

MISSIONS PERMANENTES

- Programmation et organisation des stages et ateliers durant les périodes de vacances scolaires à destination des 3 à 12 ans ;
- Programmation et organisation des centres de vacances durant les périodes de vacances scolaires à destination des 2,5 à 12 ans ;
- Sélection, gestion administrative et managériale des équipes d'animation ;
- Gestion des inscriptions ;
- Gestion des relations avec l'autorité d'agrément (ONE) des centres de vacances - aspects administratifs, pédagogiques et organisationnels, veiller aux exigences des décrets ;
- Organisation du centre de psychomotricité durant la période scolaire (gestion administrative, élaboration et animation des séances) ;
- Organisation d'ateliers extra-scolaires durant la période scolaire ;
- Participation et animations aux activités de loisirs jeunesse lors des festivités grand public ;
- Promotion, collaboration et soutien au centre de vacances adapté à destination des enfants extraordinaires "Une Place pour Tous" ;
- Promotion, collaboration et soutien aux Maisons de Jeunes de l'entité et leurs activités (particulièrement dans le cadre du projet "C'est l'été") ;
- Gestion du Centre Bozière "Les Pandas" comme infrastructure de loisirs jeunesse mais également sportive ;
- Analyse, planification et suivi d'installation d'aires de jeux sur l'entité à destination du public cible des 2,5 à 12 ans.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Organisation et gestion de sept centres de vacances et de 384 stages et ateliers durant les différentes périodes de vacances scolaires. Le citoyen peut retrouver les différentes activités via le lien www.tournai.be/jeunesse. Sur celui-ci, on retrouve la brochure digitale. Les brochures papiers continuent à être distribuées en petit nombre aux écoles communales et sont placées aux endroits communaux de passage (hôtel de ville, musées,...) afin de continuer via ces différents canaux de promouvoir efficacement le programme proposé. Le citoyen peut également s'inscrire à la newsletter afin d'être tenu informé des différentes activités présentées tout au long de l'année.

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via la plateforme I-Club accessible sur www.tournai.be/jeunesse. I-Club reprend de façon détaillée toutes les activités proposées pour chaque congé scolaire.

Ces deux grandes missions que sont les centres de vacances et les stages et ateliers sont garanties par l'engagement d'animateurs et aide-animateurs chargés de l'encadrement des activités et ce, de manière qualitative.

Depuis plusieurs années, afin de répondre aux demandes pour le public des jeunes adolescents, le service collabore avec les Maisons de Jeunes dans l'organisation des stages durant les vacances scolaires.

A l'instar de cette démarche, le service a apporté son soutien à l'organisation des centres de vacances adaptés pour enfants extraordinaires de l'asbl "Une Place pour Tous".

Suite aux mesures sanitaires particulières, l'organisation des centres de vacances et des

stages & ateliers a dû être adaptée en fonction des différents protocoles. Ceci a bien entendu impacté l'organisation au niveau du nombre d'enfants accueillis, des équipes d'encadrement, des locaux utilisés et des règles sanitaires à respecter. Les 2 semaines d'activités des vacances d'hiver ont dues être annulées suite aux mesures COVID.

Suite aux mesures sanitaires, la plupart des évènements publics auxquels participe habituellement le service jeunesse dans l'organisation, l'encadrement et l'animation n'ont pas pu avoir lieu. Seule la Garden Party a eu lieu. Le panel d'activités est diversifié et réparti sur l'entité.

Si plusieurs stages sont organisés directement par le service, afin d'offrir le plus grand choix de loisirs aux enfants, de nombreux stages sont organisés en partenariat avec des opérateurs privés (associations, clubs, opérateurs économiques, etc.).

CHIFFRES CLÉS

Nombre de semaines d'activités : 14
Nombre de centres de vacances :7
Nombre de stages/ateliers organisés :384
Nombre d'inscriptions en centres de vacances :
.....2.387
Nombre d'inscriptions en stages/ateliers :2.247
Animateurs :325.

PROJET 1

La mise en place d'une plateforme d'inscriptions et de gestion des activités Jeunesse intégrant le paiement électronique a été améliorée.

Cette plateforme a permis de répondre à une demande forte des citoyens. Les objectifs ont été de faciliter l'accès des inscriptions aux activités (publication et inscription en ligne) et les transactions tout en assurant un support téléphonique ou en présentiel pour les personnes exprimant des difficultés avec l'outil informatique.

PROJET 2

La Division Sport et Jeunesse est en charge de l'installation et la maintenance des aires de jeux sur l'entité

Avec le concours de son équipe technique, chaque année des aires de jeux sont installées et/ou complétées sur l'ensemble du territoire. En 2021, c'est au Centre Bozière, sur le site de l'Orient et à Orcq que des équipements ont vu le jour.

ACCUEIL TEMPS LIBRE

Rue Saint-Piat 3/7 7500 Tournai

☎ +32 69 840 730

✉ atl@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

La coordination Accueil Temps Libre (ATL) a pour missions principales d'informer les familles sur l'offre en matière d'activités extrascolaires présentes sur le territoire de la commune et d'apporter son soutien aux 160 opérateurs d'accueil recensés.

À l'aide de la Commission communale de l'accueil, elle veille à maintenir une politique cohérente en matière d'offre et de qualité de l'accueil des enfants durant leur temps libre.

Concrètement, la coordination ATL :

- informe les familles sur le secteur de l'accueil extrascolaire par le biais de la journée de l'accueil extrascolaire (les années paires), d'une newsletter, et de stands d'informations lors d'événements publics liés à l'enfance;
- tous les 5 ans, réalise un état des lieux, rédige le programme de Coordination Locale pour l'Enfance et assure la réalisation des objectifs définis sur 5 plans d'actions annuels faisant l'objet de rapports d'activités annuels;
- répond aux demandes des familles à la recherche d'une structure d'accueil ou d'activités de détente pour leurs enfants;
- sert de relais entre les partenaires de l'accueil et l'O.N.E.;
- aide les opérateurs d'accueil en termes de formation, d'information, de rédaction de demandes d'agrément et de subvention, de publicité et de diffusion d'informations, de prêt de malles à jeux, etc.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

De nouvelles actions ont été menées afin de

remplir les objectifs définis dans le plan d'action annuel :

- Avancement sur les objectifs du programme de Coordination Locale pour l'Enfance;
- Organisation de deux réunions CCA ;
- Participation à un groupe de travail en partenariat avec la ville de Charleroi et Fontaine-L'Évêque pour l'amélioration d'un dispositif pédagogique à destination des centres de vacances;
- Organisation de deux journées de formation pour les nouveaux accueillants extrascolaires;
- Organisation de deux formations avec l'organisme CEMEA subventionnées par l'ONE à destination des accueillants ATL.

Pendant la crise sanitaire, au vu des restrictions dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie, la coordination ATL n'a malheureusement pas pu organiser Loisirama, le salon de l'Accueil Temps Libre à Tournai, et n'a pas pu également réaliser ses actions de visibilité sur les événements tel que Kid's festival ou le marché aux fleurs.

Les opérateurs ont été accompagnés et informés des mesures de lutte contre la Covid-19 et les protocoles de l'ONE ont été diffusés de manière systématique afin d'apporter le soutien utile aux missions du secteur.

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'opérateurs d'accueil temps libre : 160
Nombre d'opérateurs agréés et subventionnés grâce au programme CLE : 11
Nombre de réunion de la Commission communale de l'accueil : 2

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Rue Saint-Piat 3/7 7500 Tournai

☎ +32 69 840 730

✉ aes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 8

MISSIONS PERMANENTES

Le service accueil extrascolaire est en charge de la gestion de 23 implantations d'accueil extrascolaire dans les écoles communales (accueil du soir et du mercredi après-midi).

Seules les structures de Templeuve et Vezon sont en dehors d'une infrastructure scolaire.

Le service se compose de 7 éducateurs et de 27 agents ALE.

Il supervise toutes les structures et veille à la qualité de l'accueil en veillant à la formation du personnel, le matériel mis à disposition, les diverses activités et en organisant des réunions d'équipe ; organise également un centre de vacances sur Vezon pendant les vacances scolaires. Celui-ci a la spécificité d'être inclusif. Enfants valides et extraordinaires partagent ensemble activités et moments de vie durant les vacances scolaires. Le service assure également la gestion de la partie "accueil extrascolaire" de l'application métiers "IMIO".

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Les enfants des écoles bénéficiant du service sont accueillis jusqu'à 18h par des éducateurs et/ou des accueillants ALE. Des activités leur sont proposées sans contrainte comme le précise le Décret ATL qui régit ces lieux d'accueil extrascolaire.
- Le mercredi, trois accueils centralisés (Vezon, Gaurain et Templeuve) accueillent les enfants des écoles libres et communales des environs. Un ramassage scolaire est effectué par des bus communaux.
- Durant les vacances scolaires, 20 à 25 enfants

par semaine sont accueillis et animés dans le centre de vacances "Les Toucans" par des éducateurs sur des thèmes variés. Le taux d'encadrement est de 1 adulte pour 5 enfants dans le cadre de la démarche d'inclusion d'enfants à besoins spécifiques. Durant toute les périodes de confinement et de crise sanitaire, le service a continué à fonctionner en assurant des "garderies Covid" centralisées ou non, comme sollicitées par les autorités ministérielles.

- Le service s'est adapté aux différentes normes sanitaires pendant l'année scolaire mais également pendant les vacances durant lesquelles le centre de vacances a ouvert ses portes.

CHIFFRES CLÉS

Enfants inscrits dans les accueils extrascolaires communaux : +/- 1.400

Enfants inscrits au centre de vacances "Les Toucans" : +/- 85

CRÈCHES COMMUNALES

CLOS DES POUSSINS

Rue de Barges 30bis 7500 Tournai

+32 69 229 692

creches@tournai.be

LES CHATONS

Rue d'Amour 12 7500 Tournai

+32 69 214 387

creches@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 52

MISSIONS PERMANENTES

Les milieux d'accueil, agréés par l'ONE, ont pour finalité principale de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles avec leurs responsabilités parentales. Ils instituent un mode d'accueil qui leur permettent de confier l'enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponible, tant psychologiquement que professionnellement, pour leurs occupations professionnelles et autres.

Conformément aux dispositions en vigueur et en collaboration avec l'ONE, les crèches communales veillent à maintenir une politique cohérente en matière d'offre et de qualité de l'accueil des enfants.

Conformément aux principes d'égalité et de non-discrimination (art.10 et 11 de la Constitution), en tant que milieu d'accueil agréé par un organisme d'intérêt public, l'accessibilité au milieu d'accueil est assurée à tous les enfants quelle que soit l'occupation professionnelle des parents ou le temps de prestation. Conformément à la réglementation en vigueur, le milieu d'accueil prévoit également de réserver 10 % de sa capacité totale en vue de répondre aux besoins d'accueil résultant de situations particulières.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CLOS DES POUSSINS

Capacité d'accueil :84
Nombre de dossiers ouverts :44

Nombre de dossiers en suivi social renforcé (SAJ,

CPAS...) : 10
Nombre de présence par an : 15.301
Nombre d'entrées par an :42
Nombre de demandes d'inscription (enfants à naître) sur liste d'attente : 91
Nombre de demande d'inscription (enfants déjà nés) sur liste d'attente : 18
Nombre de places libérées par an (déménagement, écartement, perte d'emploi...) :7
Suivi des impayés avec le Service comptabilité : ..20
Dépistages visuels :40
Suivi psychomoteur groupes :5/jour
Suivi psychomoteur individuel :4
Journées pédagogiques : 1
Accompagnement d'équipe par le SSMT :8

LES CHATONS

Capacité d'accueil :45
(dérogation pendant travaux en cours :56
Nombre de dossiers ouverts en 2022 :78
Nombre de dossiers en suivi social renforcé (SAJ, CPAS...) : 10
Nombre de présence par an : 6.705
Nombre d'entrées par an :28
Nombre de demandes d'inscription (enfants à naître) sur liste d'attente : 19
Nombre de demande d'inscription (enfants déjà nés) sur liste d'attente :24
Nombre de places libérées par an (déménagement, écartement, perte d'emploi...) : 1
Suivi des impayés avec le Service comptabilité :4
Nombre de consultations médicales :8
Enfants suivis en consultation :68
Nombre de vaccins réalisés en consultation :3
Dépistages visuels :20

Suivi psychomoteur groupes : entre 2 à 4/jour
 Journées pédagogiques :2
 Sorties musée :3
 Accompagnement d'équipe par centre
 professionnel de la petite enfance :5

CHIFFRES CLÉS

CLOS DES POUSSINS

Capacité d'accueil :84
 Nombre de dossiers ouverts :44
 Nombre de présence par an 15.301
 Nombre de consultations médicales :0
 Suivi psychomoteur groupes :5/jour

LES CHATONS

Capacité d'accueil :45
 (dérogation pendant travaux en cours :56
 Nombre de dossiers ouverts :78
 Nombre de présence par an 6.705
 Nombre de consultations médicales :8
 Suivi psychomoteur groupes : 2 à 4/jour

PROJET 1

Rénovation et extension de la crèche "Les Chatons"

Le projet prévoit l'aménagement rénovés de 4 services. L'emménagement est prévu pour mars 2022.

PROJET 2

L'installation de la salle SNOEZELEN ainsi que les formations en la matière ont continué durant cette période de crise sanitaire. Une entreprise spécialisée a finalisé l'aménagement de la salle " blanche" dédiée à la relaxation et la stimulation sensorielle.



DIVISION GESTION DU TERRI- TOIRE (DGT)

URBANISME

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

+32 69 332 314

urbanisme@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 18

MISSIONS PERMANENTES

- Accueil du public sur rendez-vous (www.tournai.be/rdv-urbanisme ou par téléphone 069/332314) : tous les matins de 9h à 12h, les lundis soir de 17h à 19h sur rdv, les mercredis et vendredis après-midi de 13h45 à 15h45 (demandes diverses d'information sur les modalités de constructions, transformations, extensions de constructions, explications des dossiers soumis à mesures de publicité, conflits de voisinage, etc.) ;
 - Permanences téléphoniques tous les jours, de 8 heures à 12h et de 13h45 à 16h ; (demandes diverses d'information sur les modalités de constructions, transformations, extensions de constructions, explications des dossiers soumis à mesures de publicité, conflits de voisinage, etc.) ;
 - Suivi des courriers ;
 - Suivi des email ;
 - Avis sur avant-projets sur rendez-vous (via le portail de la ville via le lien www.tournai.be/rdv-urbanisme-projet) ;
 - Instruction administrative et technique des demandes de :
 - Permis d'urbanisme ;
 - Permis unique et d'environnement ;
 - Permis d'implantation commerciale ;
 - Permis Intégrés ;
 - Demandes de certificats d'urbanisme ;
 - Demandes de divisions parcellaires ;
 - Demandes de renseignements urbanistiques ;
 - L'instruction des dossiers comprend les étapes suivantes : Vérification de la complétude des dossiers, gestion des accusés de réception, des droits constatés, des enquêtes publiques (en partenariat avec les ouvriers communaux pour l'affichage),
- Gestion et suivi des réclamations (analyse juridique, technique et administrative), sollicitation et gestion des avis techniques et administratifs (IPALLE, zone de secours, etc.), rédaction des avis préalables du collège (et conseil si procédure voiries), sollicitation de l'avis du fonctionnaire délégué/technique/implantation commerciale, rédaction des décisions collège (autorisations et/ou refus), notification des décisions collège, suivi des recours éventuels, pilotage des réunions par rapport aux dossiers, etc.
- Vérification et suivi des infractions ;
 - Gestion des archives du service sur les 15 dernières années (puis "rétrocédées au service archives")
 - Secrétariat de la Commission communale d'aménagement du territoire et de mobilité : Ordre du jour à examiner, convocations aux réunions, participation aux réunions mensuelles par 2 agents du service, procès-verbal de la réunion et diffusion de celui-ci.
 - Avis patrimoniaux : La fonction de conseiller en patrimoine a été créée en 2016 au sein du service de l'urbanisme. Elle comprend principalement un volet administratif d'analyse, d'avis et d'accompagnement des demandes de permis d'urbanisme ayant un impact sur les bâtiments classés, répertoriés et/ou d'intérêt patrimonial. Ce rôle d'étude et de conseil (restauration, aménagements, affectations) et de suivi s'étend aussi aux bâtiments appartenant à la commune et aux différents projets transversaux ayant un impact patrimonial. Depuis le 1er septembre 2018, le conseiller en patrimoine consacre 1/5ème de son temps à une mission de suivi du parcours sensoriel et immersif à mettre en œuvre au Carré Janson de Tournai. Le conseiller en patrimoine instruit ponctuellement des demandes de permis d'urbanisme

avec volet patrimoine important comme le réaménagement du musée des Beaux-Arts octroyé par le fonctionnaire délégué le 14.04.2022.

- Aménagement opérationnel :
 - Pilotage et suivi de grands dossiers d'aménagement opérationnel et du plan stratégique transversal ;
 - Elaboration et suivi du plan d'actions de la Ville de Tournai à partir de subsides régionaux obtenus dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV)
- Gestion des crédits à l'ordinaire du service (intervention financière immeubles répertoriés, jetons de présence à la C.C.A.T.M.).
- Formations
 - Formation des agents communaux.
 - Participation aux réunions thématiques de l'Union des villes et communes de Wallonie (ou autres).
 - Participation aux formations subsidiées pour la conseillère en aménagement du territoire.
 - Participation de certains agents aux formations RGB.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

URBANISME

Dossiers conseil communal : ... 14 Dossiers collège communal :1.087 Courriers expédiés : +/- 4.000 Gestion des avant-projets (rendez-vous) : +/- 257 Permis d'urbanisme : 518 Certificats d'urbanisme n° 2 :4 Certificat d'urbanisme n°1 :16 demandes diverses (avant-projet, avis patrimonial,...) : .. +/- 314 dont 57 Patrimoine Division de terrain : 77 Recours au Conseil d'État sur permis d'urbanisme :0

PERMIS COMMERCIAUX

Permis intégrés commerciaux :8

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Permis unique de classe 1 et 2:34 Permis d'environnement de classe 1 :3 Permis d'environnement de classe 2 :20 Déclaration environnementale de classe 3 :273 article 65 (modifications des conditions des permis d'environnement) Permis unique : 4 repris dans les PE2

Recours sur permis d'environnement /permis unique :5

Participation et secrétariat du comité d'accompagnement de permis d'environnement et/ou unique (en soirée):3 suivis + 6 cellules coordination

Participation à des réunions d'informations préalables dans le cadre d'une étude d'incidence sur l'environnement (en soirée) :6

Information et aide aux demandeurs de permis et/ou déclarations (réunions/semaine) :10 par semaine

Réunions en interne ou en externe pour des dossiers environnementaux :3 à 4 par semaine.

INFORMATIONS NOTARIALES

Renseignements urbanistiques (lettres aux notaires) :2.095

LOGEMENT - SALUBRITÉ - INFRACTIONS

Arrêtés d'inhabitabilité : 13

Levées d'arrêté :4

Procès-verbaux d'infraction :32

Vérifications de légalité de logements :367

Visites sur place relatives aux infractions et/ou à la

salubrité des logements (déplacement/jour) :.....
+/- 60/mois

PATRIMOINE

Certificat/réunions relatives au certificat de patrimoine :.....
33 Visites de bâtiments, réunion et avis rendus au sein du service (en dehors des biens classés et des certificats de patrimoine) : 126 Ouverture de dossier "petit patrimoine populaire wallon" : 0 Ouverture de dossier d'archéologie :5 Participation passive à des colloques, formations, visites guidées : . 6 Participation active à des colloques, formations ou visites guidées : ... 5 Publications et recherches : 6 Recherche en archives (nombre de visites) :.....9

C.C.A.T.M.

Nombre de réunions : 11
Nombre de dossiers soumis à la C.C.A.T.M. : 31

DIVERS

Permis de modification à la voirie communale (application du décret voiries) : 2

AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL

- Dossiers d'aménagement opérationnel :
 - ZACC Morel : suivi du projet d'urbanisation
 - ALC-Dorcas : procédure et suivi des avant-projets en vue de l'évolution de l'affectation de la zone au plan de secteur : lancement de la procédure
 - Master plan de Templeuve : réflexion globale à l'échelle du village
 - Plaine des manœuvres : suivi du projet d'aménagement d'un parc urbain
 - PCAR Desobry : suivi du projet de réaffectation d'une zone d'activité économique industrielle

en zone d'habitat (procédure de révision de plan de secteur)

- Port fluvial : initiation de la procédure de révision du plan de secteur Stratégie
- Participation à l'élaboration de la Perspective de Développement Urbain
- Participation aux réunions de présentation des projets au Fonctionnaire délégué, suivi des grands projets d'urbanisation
- Suivi du Programme Stratégique Transversal
- Participation à l'élaboration et suivi du Plan d'Actions de la Politique Intégrée de la Ville (PIV) – 42 actions et 4 sites à réaménager (SAR) pour un budget total de 28.285.375 EUR.

CHIFFRES CLÉS

Permis d'urbanisme : 518
permis commerciaux : 8
Permis environnement-Permis unique : 57
Déclarations environnementales de classe 3 273
Dossiers Logements-Salubrité-infractions: .. +/- 417
Renseignements urbanistiques: ... 2.095 Patrimoine (réunions, dossiers, consultations, ...): +/- 200.

PROJET 1

Réorganisation des services de la division.

PROJET 2

Aménagement d'un parc urbain sur la plaine des manœuvres avec organisation d'un processus participatif.

LOGEMENT

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 326

✉ logement.salubrite@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

PERMIS DE LOCATION

- Procédures permis de location, conditionnées par la conformité en matière d'urbanisme, de sécurité incendie et aux conditions de salubrité et de surpeuplement définies par l'AGW du 30 août 2007
- Encodage permanent des kots dans la base de données logement ponctionnée par le service taxes (logements loués-meublés), la taxe étant définie par la conformité ou non du permis de location.
- Encodage permanent dans Urban, rapports, emails, courriers... en vue d'un partage de notre information avec les services concernés.

IMMEUBLES INOCCUPÉS

- Procédure de mise en application du Règlement taxe sur les immeubles inoccupés + constats ;
- Encodage permanent des immeubles inoccupés dans la base de données ;
- Suivi des dossiers ;
- Repérage des immeubles, vérifications administratives ;
- Encodage pour taxation et renseignements au service taxes dans le cadre des contestations suite à enrôlement ;
- Administration : correspondances, établissement des constats ;
- Contacts propriétaires, locataires, notaires, police..
- Dossiers de renseignements à la demande du service contentieux dans le cadre des procédures infractionnelles :

ANCRAGE COMMUNAL DU LOGEMENT/ RELOCALISATIONS :

- Collaboration opérateurs , inventaire Logement Public, suivi des projets, ancrage, décisions collège-conseil, SPW, procédures relocalisation financements.
- Participation aux réunions mensuelles et groupes de travail (MDH, procédures PL, inoccupés..).
- Définition des missions communales, partage d'expériences, favorisation des collaborations entre partenaires dans le cadre du développement d'une politique communale cohérente.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Procédure permis de location, contrôle de conformité des immeubles et suivi des infractions
 - Ouverture d'un dossier, contrôle de conformité en matière de permis de location, permis d'urbanisme, sécurité incendie, salubrité ;
 - Contrôle de conformité des immeubles par la collecte et le croisement des données en matière d'urbanisme, permis de location, sécurité incendie ;
 - Etablissement d'un rapport de synthèse des renseignements ;
 - Décision collège motivée, courriers de notification au propriétaire et au SPW ;
 - Encodage dans la base de données logement ponctionnée par le service taxe (taxe logements loués-meublés), participation à la commission de recours ;
 - Entrevues propriétaires et locataires à leur demande .

- Immeubles inoccupés
 - Procédure de mise en œuvre de la taxe annuelle sur les immeubles inoccupés ;

communal en matière de sécurité incendie

Instauration d'une réunion mensuelle destinée à coordonner les actions des services concernés par les procédures initiées à l'encontre des propriétaires de logements soumis au permis de location en situation infractionnelle (services logement, juridique, urbanisme/enquêteur salubrité logement).

CHIFFRES CLÉS

CONTRÔLES DE CONFORMITÉ D'IMMEUBLES :

Historique des PL, PU, occupation actuelle, sécurité, salubrité :46

PERMIS DE LOCATION :

Dossiers logements soumis au PL actifs : 2.316
logements, dont 732 kots

IMMEUBLES INOCCUPÉS :

L'enrôlement total est de 100.620,00EUR, 100 constats envoyés (jusqu'au 25/07/21) Dossiers actifs :293.

PROJET 1

Dans un objectif d'amélioration de la coordination du suivi des procédures permis de location et infractionnelles, de réduction du risque d'erreurs ou de non suivi des délais de mise en conformité, un encodage permanent dans le logiciel Urban est instauré (rapports, échanges avec les parties prenantes dans le suivi des procédures).

PROJET 2

Participation à l'élaboration du règlement

MAISON DE L'HABITAT

Rue des Corriers 14 7500 Tournai

+ 32 69 332 451

maison.habitat@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

- Informer et orienter tous les citoyens quant à leurs diverses questions en matière de logement ;
- Centraliser divers acteurs privés et publics du logement, au travers de permanences organisées chaque semaine, en vue de faciliter les démarches des citoyens ;
- Soutenir des acteurs du logement, notamment par la mise à disposition de locaux pour des bureaux, des entretiens, des réunions et/ou des actions ;
- Favoriser une meilleure collaboration et développer la concertation entre les acteurs tournaisiens du logement ;
- Mettre en place un observatoire de l'habitat pour objectiver la connaissance de la situation en matière de logement sur Tournai et permettre à chacun de mieux fonder ses actions.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Poursuite de l'accueil général (information et orientation) pour tous et des permanences conjointes principalement adressées aux candidats locataires avec le Logis tournaisien, le CPAS (service logements), le DAL (Atelier recherche logement et permanence info logement) ainsi que l'échevinat du logement ;
- Poursuite de la mise à jour et de l'élaboration d'outils d'information en support à l'accueil et à l'information du public ;
- Réorganisation de l'accueil du public pour assurer la continuité du service tout en respectant les mesures de précautions sanitaires ;
- Installation de l'équipe Housing first du RSUT

au 1er étage depuis janvier 2021 qui accueille son public au sein de la Maison de l'Habitat et poursuit des mises à disposition de loc ses fréquentations ;

- Engagement d'un nouvel agent d'accueil article 60§7 en mai, formation de celui-ci ;
- Engagement d'un nouvel agent d'accueil article 60§7 en décembre pour assurer la continuité du service et formation de celui-ci ;
- Identification des conditions et ressources existantes ainsi que des ressources à dégager pour développer un projet de Community Land Trust à Tournai, au travers d'un processus de concertations avec de multiples acteurs potentiels, accompagné par un expert dans le cadre du fond d'amorçage SHICC (sustainable housing for inclusive and cohesive cities) ;
- Participation aux groupes de travail sur le guide de bonnes pratiques en urbanisme pour logements multiples, le projet Housing first et le plan grand froid ;
- Organisation de la communication sur le guide de bonnes pratiques en urbanisme pour logements multiples ;
- Participation à l'évaluation de la collaboration entre la Ville et le projet Housing first ;
- Soutien administratif et logistique à l'organisation de la commission de concertation de l'habitat et au groupe de travail sur les logements de transit ;
- Organisation d'un système de suivi renforcé des personnes concernées par un arrêté d'inhabitabilité (en collaboration avec le DAL, le service juridique et la DPO de la Ville) ;
- Finalisation de l'analyse commune des chiffres issus du traitement des données 2018 sur l'offre et la demande de logements chez 4 partenaires, concertation en vue de l'adaptation de la base de données pour les années suivantes, recherche de collaborations avec

des organismes spécialisés pour la poursuite des travaux de l'observatoire afin de répondre au manque de temps et de compétences techniques suffisantes en interne ;

- Accompagnement de la Ville de Namur dans la mise en place d'une Maison du logement.

CHIFFRES CLÉS

- 865 ménages différents ont été inscrits aux permanences des partenaires ;
- 498 nouveaux ménages ont été inscrits aux permanences des partenaires ;
- 33,7% des ménages inscrits aux permanences des partenaires ont fréquenté au moins deux services différents ;
- 71,8% des ménages inscrits aux permanences des partenaires l'ont été chez les services dédiés principalement à la recherche de logement (Atelier recherche logements du DAL, Logis tournaisien, service logement du CPAS) ;
- 38,6% des ménages inscrits aux permanences des partenaires ne sont ni locataires ni propriétaires (SDF, résidant chez autrui, en maison d'accueil, en logement de transit ou d'urgence, en ILA, en hôpital ordinaire ou psychiatrique, en centre d'accueil pour demandeurs d'asile).

PROJET 1

Organisation d'un service d'accompagnement renforcé pour les habitants de logements déclarés inhabitables : entretiens spécifiques et coordination de réseau.

PROJET 2

Mise à disposition de locaux pour l'équipe du nouveau projet du Relais social urbain de Tournai : "Housing first et Housing first primo", destiné à l'insertion des sans-abris par le logement (bureau et salle d'entretien).

REMARQUES

Les actions directes à destination du public ont été freinées par les contraintes des mesures sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19. Les actions d'information conçues pour les propriétaires bailleurs et les ateliers thématiques conçus pour tous les publics ont dû être reportés.

PATRIMOINE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

+32 69 332 304

domaine.public@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 8,5

105

MISSIONS PERMANENTES

Le service est chargé de différentes missions liées à la gestion du patrimoine immobilier communal et à l'occupation du domaine public :

- Délivrance des autorisations d'exploiter un service de taxi et des certificats de capacité de chauffeur de taxi ;
- Gestion et traitement du placement des commerçants ambulants sur les marchés et encaissement des redevances dans le cadre des marchés et d'autres occupations du domaine public ;
- Traitement des demandes relatives à l'occupation du domaine public (occupation dans le cadre de marchés, de chantiers, de l'installation de terrasses par les cafés et restaurants, d'étals par les commerçants) ;
- Facturations des redevances pour l'occupation du domaine public et des biens communaux ;
- Vente des sacs-poubelle communaux ;
- Distributions des sacs-poubelle communaux prépayés ;
- Distribution de raticide ;
- Traitement des demandes d'occupation de certaines salles communales ;
- Rédactions des états des lieux d'entrée et de sortie pour l'occupation de salles ;
- Gestion du patrimoine immobilier (ventes, acquisitions, baux emphytéotiques, baux, mises à disposition,...) ;
- Projets de décision présentés au collège communal ;
- Rédactions des courriers réponses ;
- Vente de biens mobiliers déclassés ;
- Délivrance des badges pour les bornes du quartier Cathédrale ;
- Délivrance des 240i pour les débits de boissons.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

VENTE DE LIASSES DE SACS-POUBELLE

Vente de liasses de sacs-poubelle petit format (321 liasses) : 3.370,50 EUR
Vente de liasses de sacs-poubelle format moyen (520 liasses) : 9.880,00 EUR
Vente de liasses de sacs-poubelle format grand (568 liasses) : 21.584 EUR
Délivrance des sacs-poubelle prépayés : 4.098 liasses.

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS POUR LES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC

Conteneurs : 309 factures - 35.099,40 EUR
Echafaudages : 2191 factures - 110.584,09 EUR
Panneaux : 163 factures - 4.680,00 EUR
Véhicules/matériaux : 372 factures - 54.266,78 EUR
Gratuits : 568 dossiers

AUTORISATIONS POUR L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE TAXI

Sociétés de taxis : 5 dossiers
Véhicules : 25 dossiers
Renouvellements autorisations : 1 dossier
Suppression de véhicule : 1 dossier
Changements de véhicules : 2 dossiers

CHAUFFEURS

Certificats de capacité : 40 dossiers Revalidations : 30 dossiers Nouvelles demandes : 4 dossiers

AUTORISATIONS SECTEUR HORECA - RAPPORTS

INCENDIE

Responsabilité civile objective : ..34 dossiers Débits de boissons – 240 i : 70 dossiers Tombola : 2 dossiers Hébergements touristiques : 12 dossiers Homes : 7 dossiers.

RATICIDE

Distributions de..... 551 paquets.

CARNAVALS

Carnaval Tournai : annulé
Carnaval de Vaulx : annulé

LOCATIONS DE SALLES

Vint d'bisette : 44 locations mais 29 annulations - soit 11.130,00 EUR - 7.155,00 EUR = 3.975,00 EUR Relais des artistes : 10 locations - 1.806,00 EUR Crypte Hôtel de Ville : 0 location Salon de la Reine : 7 locations gratuites Salles des mariages : 0 location Fort Rouge : 2 locations - 336,00 EUR Halle aux draps : 0 location Halle-aux-draps (petite salle) : 0 location Grand Salon : 0 location Petit Salon : . 0 location Salle du conseil : 0 location Hall Hôtel de Ville : 0 location Ecoles : 46 locations - 6.144,84 EUR Espace de cohésion sociale : 2 locations gratuites.

MARCHÉS

Kain La Tombe (mercredi) : 14 abonnés
Kain Centre : 1 abonné Tournai (jeudi) : 20 abonnés Templeuve : 7 abonnés Marché fermier (vendredi) : 7 abonnés Tournai (samedi) : . 84 abonnés Blandain : 1 abonné (gratuit) Ambulants hors marchés : 3 non-abonnés pour 1.943,75 EUR

FESTIVITÉS

Carnaval Tournai : aucune demande
Carnaval de Vaulx : aucune demande

TERRASSES

Recensement de l'occupation du domaine public par terrasses HORECA représentant une surface totale de 2.711 m²
Gratuit Recensement de l'occupation du domaine public par étals de marchandises, surface totale de 68 m²
..... Gratuit.

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL – DOSSIERS TECHNIQUES

Elaboration de rapports au collège : 40 dossiers
Elaboration de rapport(s) au conseil : 4 dossiers
Visites de bâtiments et de parcelles de terrain : 212
Etats des lieux réalisés : 62 Demandes e-Atal : 68 Biens déclassés : 14.

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL – DOSSIERS JURIDIQUES

Dossiers soumis au collège 167 Dossiers soumis au conseil 23
Dossiers ouverts en 2021 96 Dossiers demandes diverses 49 Dossiers clôturés en 2021 54 1 acte de vente de 21.952,75 EUR
Aucun acte d'acquisition 7 conventions concédées à des tiers pour un montant de ...7.640,94 EUR / an 2 conventions concédées à des tiers Avenant 5 conventions concédées à la Ville pour 389,00 EUR + en décembre 2021 : 6.630,37 EUR (Art 132+ convention CMV) Conventions concédées à la Ville - Avenant : 1 Conventions concédées à la Ville dans le cadre des élections : 0 Baux emphytéotiques au profit de la Ville – Avenant : 0

Baux emphytéotiques au profit de tiers :0
Baux emphytéotiques au profit de tiers - Résiliation
:0 Actes d'échange
: 0 Autorisations diverses- Occupation du domaine
public : 6 Courriers par voie
postale (non compris les nombreux email adressés
pour le suivi des dossiers) :275. Bail
emphytéotique au profit de la Ville - Résiliation : .0.

CHIFFRES CLÉS

Occupation du domaine public
1.041 dossiers Location de salle251 dossiers Collège
/ Conseil en matière immobilière.....190 dossiers

PROJET 1

Elaboration d'une nouvelle procédure pour
l'enregistrement de l'occupation du domaine public
dans le cadre de chantiers.

PROJET 2

Mise en place de formulaires en ligne dans le cadre
des marchés et des festivités.

ENVIRONNEMENT

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 237

✉ environnement@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 4

MISSIONS PERMANENTES

BIODIVERSITÉ

Mise en œuvre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et du plan Maya

- Animation des réunions des Groupes de Travail PCDN et coordination des projets
- Animation des réunions du Comité d'accompagnement
- Appels à projets (semaine de l'arbre, plan Maya, cimetière-nature, PCDN, Prim'vert...)
- Coordination du permis de végétaliser
- Coordination du projet "Trame Noire"
- Coordination des projets d'éco-pâturage
- Gestion des bois communaux : programme de replantation et éco-labellisation
- Sensibilisation citoyenne

CONTRAT DE RIVIÈRE ESCAUT/LYS (CREL) / PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT (PNPE)

- Partenariat avec ces deux organismes dans la mise en œuvre de projets liés à l'eau et à la biodiversité sur le territoire tournaisien.
- Suivi administratif
- Participation aux différents comités, assemblée générale (AG) et groupes de travail (GT)
- Gestion conjointe et avec le service espaces verts des espèces invasives (plan berce, balsamine, hydrocotyle, frelon asiatique)
- Modifications du Code de l'Eau, encodage des PARIS et des actions PGRI

CODE DE L'ENVIRONNEMENT

- Suivi administratif des procédures d'enquêtes liées au code de l'eau et sur les plans et projets liés à l'environnement, conformément aux obligations d'information du public définis dans le Code de l'environnement
- Remise d'avis sur différents projets pouvant avoir une incidence sur l'environnement

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PCDR)

- Suivi de la mise en œuvre des Conventions issues du programme 2008-2018 (première édition)
- Elaboration du programme – seconde édition : Mise en place d'une plateforme participative dédiée à l'ODR (developpementrural.tournai.be)
- Coordination des réunions citoyennes et Groupes de Travail pour l'élaboration du programme en collaboration avec IDETA (auteur de projet) et Espace Environnement (animation).
- Coordination et suivi de chantier pour la construction d'un moulin à vent à Thimougies

AGRICULTURE ET CIRCUITS COURTS

- Constats de dégâts aux cultures et suivi des dossiers pour le Fonds des Calamités
- Lutte contre les inondations par ruissellement agricoles
- Promotion des circuits courts et de la ceinture alimentaire

DÉCHETS

- Mise en place d'une stratégie de prévention et de gestion des déchets
- Distribution des sacs bleus auprès des écoles et

bâtiments publics

- Plan d'investissement pour l'installation d'un réseau de points d'apports volontaires en partenariat avec l'Intercommunale IPALLE
- Suivi des demandes de subsides pour l'acquisition d'un compost en partenariat avec l'Intercommunale IPALLE
- Suivi des demandes de subsides pour l'achat ou la location de langes lavables

PETIT PATRIMOINE

- Dossiers de restauration du petit patrimoine
- Réalisation d'un inventaire du petit patrimoine en partenariat avec l'AWaP

BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Suivi des demandes d'intervention pour la stérilisation des chats errants
- Mise en place d'une campagne de stérilisation des chats domestiques des personnes en situation de précarité

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Poursuivre les actions de promotion de la biodiversité telles que la gestion différenciée des espaces verts, la verdurisation des cimetières, la lutte contre les plantes et espèces invasives, la stérilisation des chats errants.

UN ARBRE POUR LA WALLONIE PICARDE

L'opération "un arbre pour la Wallonie picarde" lancé par le Conseil de développement de Wallonie picarde a pour objectif de planter 350.000 arbres en 10 ans en Wallonie picarde (événement lancé en

2017 auprès de 23 communes). La Ville de Tournai est engagée dans cette opération au travers de la végétalisation de l'espace public et des actions collaboratives avec les associations locales, la Ville, le CPAS et le Logis tournaisien.

LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Suivi de lutte en partenariat avec le CREL et le service espaces verts des foyers invasifs de berces du Caucase.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Mise en œuvre du permis de végétaliser l'espace public. Il a pour principe de permettre au citoyen qui en fait la demande et, sous certaines conditions, de mettre en place un dispositif végétal sur le domaine public. Ce dispositif peut prendre diverses formes : murs végétalisés, jardinières mobiles ou de pleine terre, arbres et arbustes, plantations en pleine terre en pied d'arbre ou en façade, keyholes (jardin circulaire surélevé dont le centre est composé d'une colonne de compostage) ou tout autre type de dispositif issu de l'imagination des citoyens. Une charte ainsi qu'une liste des espèces autorisées ont été rédigées.

CONCOURS DE FAÇADES VÉGÉTALISÉES

Lancement d'un concours de façades végétalisées pour encourager les habitants et les commerçants à végétaliser leurs façades et avant-cours..

SENTIERS AU NATUREL

Chaque année l'ASBL "Tous à Pied" lance auprès des écoles l'appel à projets "Chemins au naturel" qui vise à permettre aux enfants de s'investir en

fauteur de la nature qui les entoure et de mieux comprendre le concept de la biodiversité. Les écoles sont invitées à adopter un chemin et à y faire de multiples aménagements, des semis et des plantations qui participent au maintien et à la restauration de la biodiversité. En 2021, la ville de Tournai a accompagné une école dans l'aménagement d'un sentier communal.

BOIS COMMUNAUX

Vente de trois lots par adjudication publique pour un montant total de +/- 60.000EUR. Les parcelles seront replantées dans le courant de l'année 2022.

VERGER CONSERVATOIRE

Restauration d'un verger éco-pâturé de vieux fruitiers haute tige.

- Été 2021 : Amélioration de la protection des arbres existant
- Décembre 2021 : Plantation de nouveaux arbres fruitiers afin de préserver les anciennes variétés et d'assurer le renouvellement des vieux arbres.
- Été 2022 : Reconnaissance du verger en verger conservatoire.
- Hiver 2022 : Programmation d'une taille de restauration.

COMBLES ET CLOCHERS

Recensement des combles et clochers des bâtiments religieux tournaisiens afin de déterminer les facteurs influant sur la présence des chauves-souris et de proposer des aménagements pouvant favoriser leur installation.

AGRICULTURE ET CIRCUITS COURTS

- Suivi de l'appel à projet Creafarm Tournai
Projet Creafarm Tournai : mise à disposition de terrains communaux, à encourager le développement de projets agro-écologiques à Tournai, à favoriser l'accès à la terre, à stimuler l'autocréation d'emplois, à répondre à une demande croissante du consommateur pour des produits locaux de qualité, à encourager les filières courtes de distribution en vue de renforcer l'économie alimentaire locale et à fournir des produits locaux de qualité aux cantines de collectivités dans le cadre de l'adhésion de la ville de Tournai au Green Deal. Mise à disposition de deux terrains en 2021.
- Relocalisation de l'alimentation et structuration de la filière maraîchère locale La Ville a été retenue dans le cadre de l'appel à projet pour une relocalisation de l'alimentation durable en Wallonie. Dans ce cadre, deux chargés de projet ont été engagés durant trois ans pour mettre en œuvre le projet en partenariat avec la Ceinture Alimentaire du Tournaisis :
 - Mise en place d'une planification partagée entre huit agriculteurs du territoire qui permettra la production de +/- 50 tonnes de carottes, poireaux, pommes de terre, oignons et céleris rave dès l'automne 2022.
 - Développement de l'outil légumerie : élaboration d'un plan financier, recherche de partenariats potentiels, réflexion autour de la configuration des futurs locaux, recherches de financements multiples, mise en place d'une structure de gouvernance (coopérative).
 - Présentation du projet, prospection commerciale aux différents acteurs de la restauration collective de Tournai (hôpitaux, maisons de repos, écoles, crèches, institutions pour personnes handicapées, traiteurs, ...) et accompagnement à la rédaction du cahier des charges pour une alimentation plus durable dans les cantines

scolaires.

MOBILITÉ DURABLE

Partenariat entre la Ville de Tournai et l'asbl "Tous à pied" pour la réalisation d'une analyse multi-critères destinée à classer les chemins et sentiers en priorités en fonction de leur intérêt (sur base de critères définis par un Comité d'accompagnement rassemblant les services et organismes traitant de la mobilité) projet de maillage de voies vertes en cours.

DÉCHETS

- Stratégie zéro déchet Une grille de décision reprenant les mesures et actions qui seront mises en œuvre courant de l'année 2021 a été mise en place vers quatre publics cibles. Mise en œuvre d'actions d'information, d'animation et de formation à destination des citoyens et des écoles. La Ville s'est associée à l'intercommunale IPALLE afin de bénéficier d'un accompagnement de deux ans. En interne, des séances de sensibilisation ont été mises en place à destination des agents. Par ailleurs, une convention a été signée avec l'entreprise A Smart World qui récupère des smartphones et les reconditionnent pour les mettre à disposition de la Croix-Rouge.
- Sensibilisation du personnel communal en vue de constituer une éco-team Formations et constitution de l'éco-team.
- Promotion du compostage Octroi une subvention complémentaire à celle octroyée par IPALLE pour l'acquisition de matériel de compostage.
- Promotion des langes lavables Octroi d'une prime pour l'achat ou la location de linge lavable. Cette prime est accessible à tous les citoyens tournaisiens jusqu'à 2,5 ans de leurs

enfants.

- Tri sélectif dans les bâtiments communaux La Ville a été retenue dans le cadre de l'appel à projet "Tri out of home" dont le but est de mettre des poubelles de tri des déchets dans neuf bâtiments de l'administration communale.
- Propreté publique Plan local de Propreté de la Ville de Tournai à mettre en œuvre sur la période 2021-2023.
- Projets "Optimisation des poubelles publiques"
- Accompagnement durant six mois par un bureau de consultance en vue d'optimiser l'infrastructure poubelle et la collecte des déchets..
- Collectes innovantes : La Ville, en partenariat avec IPALLE, investit dans l'installation d'un réseau de points d'apports volontaires (PAV) sur l'entité. 8 PAV en DMR ont été commandés en 2020 Un plan d'investissement sur 2 ans prévoit l'installation de nouveaux ilots dans les villages. Fin 2021, 20 nouveaux PAV Fraction Organique pour les villages ont été commandés.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

- Diverses études sont menées à l'échelle de la parcelle agricole en collaboration avec la cellule GISER du SPW, le CREL et le PNPE.
- Aménagement de 5 fascines de paille et implantation d'un système tallus/fossé/haies avec l'installation d'une fascine provisoire et la plantation de 200m de linéaire en triple rang d'arbres d'essence locale financé par le projet Yes We Plant. Des études hydrauliques sont menées conjointement avec le concours d'IPALLE. Actuellement, 4 zones d'études sont en cours : Vezon, Gaurain-Ramecroix, Willemeau, Froyennes.

ALIMENTATION SAIN

- La Ville de Tournai adhère au Green deal "Cantines durables" qui a pour objectif à court terme d'introduire progressivement les produits locaux dans les cantines des structures communales (écoles, crèches, maisons de repos,...) et de privilégier des produits locaux et de saison, respectueux de l'environnement et des animaux, équitables, des repas sains, équilibrés et savoureux et d'encourager la réduction du gaspillage alimentaire et des déchets. Les actions sont coordonnées par la diététicienne de la Ville.
- La Ville de Tournai a été retenue en 2017 dans un programme européen transfrontalier Interreg en matière d'alimentation durable inclusive. L'objectif de ce projet est de rendre l'alimentation durable, respectueuse de l'homme et de l'environnement, accessible à tous et en particulier aux personnes en difficulté d'autonomie alimentaire. Sur le territoire de l'entité, l'offre en produits locaux et/ou durables se développe ainsi de plus en plus. De plus, de nombreuses structures sociales (maisons de jeunes, maisons d'accueil, associations, instituts d'insertion socio-professionnelle...) organisent des ateliers cuisine diversifiés.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Pôle Bien-être animal associé au service environnement depuis mai 2021 Campagne de stérilisation des chats errants.
- Rencontre et Partenariat
 - "Félin pour l'autre" - Refuge (partenariat stérilisation chat)
 - "Home Wanted" Vaulz - Famille d'accueil Chien/adoption
 - "Veeweyde" Tournai - Refuge
 - "Cœur de Bouviers" Gaurain - Famille d'accueil/adoption
 - "Galgos Dream Belgium" - Famille d'accueil/

adoption

- Projets
- Faciliter l'accès et le soin aux animaux des publics fragilisés
- Campagne de stérilisation des chats domestiques des locataires du logis Séance d'information par le Service du BEA de la Région Wallonne pour les inspecteurs de police, agents constatateurs et agents communaux...

CHIFFRES CLÉS

Permis de végétaliser : +/- 30 demandes
 Concours façades végétalisées : 19 inscriptions
 Reconditionnement de smartphones :
 293 téléphones portables, smartphones et tablettes déclassés de la Ville de Tournai
 Chats errants stérilisés : 252
 Plaintes traitées concernant le bien-être animal : 21

PROJET 1

Inauguration de la Place de Templeuve, projet inscrit dans le cadre de l'opération de développement rural.

PROJET 2

Défi familles zéro déchet qui vise à accompagner 50 familles dans une démarche de réduction des déchets au sein du foyer familial avec plus d'une vingtaine d'ateliers et conférences organisées.



DIVISION TECHNIQUE (DTE)

VOIRIE - MOBILITÉ

Rue de la Borgnette 15 7500 Tournai

☎ Voirie : +32 69 778 528

☎ Mobilité : +32 69 332 238

✉ mobilite@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 15

115

MISSIONS PERMANENTES

CELLULE VOIRIE

- Planifier les études techniques relatives aux secteurs de la voirie et de la mobilité de l'égouttage et de l'éclairage public;
- Contrôler et diriger l'exécution des travaux une fois les marchés attribués ;
- Veiller à la délivrance de diverses autorisations administratives en matière de raccordement au réseau d'égouttage, d'aménagement du domaine public ou d'ouverture de voirie par des tiers
- Etudier les dossiers de voiries, d'égouttage et d'éclairage, dont notamment ceux inscrits au plan d'investissement communal ;
- Etudier les dossiers spécifiques aux aménagements de voirie subventionnés qui favorisent l'accessibilité des espaces aux modes de déplacement doux (vélos, piétons,...) en synergie avec le service mobilité.
- Etablir les prescriptions techniques inhérentes aux permis d'urbanisme ou de lotir ainsi que les autorisations conditionnelles de raccordement au réseau d'égouttage et d'aménagement des espaces publics par des tiers ;
- Assurer le contrôle et la surveillance des chantiers ;
- Mesurer des ouvrages à réhabiliter, la délimitation de terrains appartenant à la Ville de Tournai, la fixation des limites entre domaines publics et privés, le contrôle de l'implantation de nouvelles constructions, de participer contradictoirement aux états des lieux de propriétés ou voiries publiques, ... ;
- Délivrer les autorisations en matière d'ouvertures du domaine public par des tiers ;
- Surveiller les chantiers réalisés par des tiers en

domaine public (impétrants) ;

- Signaler les points lumineux défectueux à l'intercommunale chargée de la gestion de l'éclairage public sur le territoire (interventions Lumiweb : 451 – décisions collège : 30).

CELLULE MOBILITÉ

- Améliorer la sécurité et l'accessibilité aux abords des écoles
- Avis en matière de mobilité sur les aménagements et projets soumis à sa consultation (permis d'urbanisme, études d'incidences, règlement de Police,...)
- Faciliter les déplacements des cyclistes au travers des aménagements, de la communication et de la sensibilisation : atelier "MELI VELO", brevet du cycliste, commission cycliste et plan communal cyclable
- Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite au travers des aménagements, de la communication et de la sensibilisation
- Gestion et suivi des règlements complémentaires de circulation routière : création d'un sens-unique
 - zone 30 km/h
 - tracé de marquages
 - limitation de vitesse
 - demande d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées
 - information sur les différents thèmes de la mobilité
 - mise en œuvre et suivi du plan communal de mobilité, de son actualisation et des différents plans et projets ayant trait à la mobilité et à l'accessibilité dans la Ville
 - mise en œuvre, coordination et suivi des politiques fédérale, régionale et communale

en matière de mobilité et d'accessibilité : enquête fédérale déplacement domicile-travail, plan de

- stationnement et RAVeL
- organisation de la semaine de la mobilité participation à des groupes d'études en matière de mobilité au niveau communal, régional et transfrontalier
- gestion du stationnement.

CELLULE COMMUNICATION

Communiquer le contexte des travaux, leur nature, les itinéraires de déviations aux abords du chantier ainsi que les nuisances en matière de circulation et de stationnement. Pour les chantiers de plus grande ampleur : organiser des réunions d'information des riverains et/ou commerçants en fonction des besoins et ce, dans le but de favoriser la participation citoyenne.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PERMISSIONS DE VOIRIES

Chaque année, le domaine public est sujet à ouvertures de voirie, afin de permettre le raccordement aux divers réseaux d'adduction de fluides et d'énergies, le renouvellement de câbles ou conduites vétustes, l'extension ou la pose de nouveaux dispositifs. Chaque ouverture fait l'objet d'une autorisation délivrée par le collège communal et est traitée par le service " permissions de voirie".

DOSSIERS VOIRIE ÉTUDIÉS :

- Travaux de réfection de voiries des rues René

Lefebvre et Louis Pion à Lamain (PIC 2019 – 2021)

- Travaux de réfection de la voirie à Tournai (PIC 2019 – 2021)
- Travaux d'enduisage sur le territoire de Tournai 2021
- Travaux de réfection de la voirie rues du Follet et de Breuze à Kain (PIC 2019 – 2021)
- Travaux de curage et clayonnage de fossés 2021
- Abords écoles : aménagement et sécurisation 2021
- Travaux d'accotements et de filets d'eau 2021
- Travaux d'aménagement de dispositifs modérateurs de vitesse 2021
- Eclairage public – Mise en lumière du pré-RAVeL 88 a
- Travaux de réfection de la voirie à la rue du Bardeau à Mourcourt (PIC 2019 – 2021)
- Travaux de réfection de la voirie rue des Coquelicots à Ere/Willemeau (PIC 2019 – 2021)
- Travaux de réfection de la voirie et de la piste cyclable à la rue Croix de Pierre à Froidmont (PIC 2019 – 2021)
- Travaux de réfection du Chemin n° 1 (lieu-dit Chemin de la Pannerie et/ou Chemin de Froidmont et/ou Chemin de Mortagne) à Froidmont (Pic 2019 – 2021)
- Travaux de réfection de la voirie rue de Bailleul et de l'avenue de Picardie à Ramegnies-Chin (PIC 2019 – 2021)
- Travaux de pavage 2021
- Travaux de sécurisation mode doux 2021 à Tournai (en attente du budget 2022)
- Fourniture et pose de bornes à la rue du Marché au Jambon à Tournai
- Travaux de fourniture et pose de fontaines d'eau potable 2021 : place Clovis, rue du Bourdon Saint Jacques (Jardin e la Reine) à Tournai

- Travaux de verdurisation de la Place de Lamain
- Travaux de verdurisation de l'école Pré Vert à Tournai - Chemin d'Ere à Tournai
- Fourniture et pose d'une station de réparation pour vélos
- Fourniture et pose de silhouettes de prévention à Tournai
- Fourniture et pose de potelets et bacs à fleurs à l'Esplanade de l'Europe à Tournai
- Fourniture et pose de bancs 2021
- Centre Urbain – Implantation de box sécurisés pour vélos 2021 à Tournai (en attente du budget 2022)
- Remise en état des aménagements de sécurité à la sortie du Clos de l'Épinette à Kain
- Travaux d'entretien de revêtement dans le " Quartier Cathédrale" 2021
- Fourniture et pose de râteliers vélo
- Travaux de fourniture et pose de cendriers 2021
- Travaux de réfection de dalles de béton 2021
- Travaux hydrauliques 2021
- Travaux de mise à niveau de taques d'égouts 2021
- Travaux de réfection de la voirie rue Louis Lezair à Barry (PIC 2019 – 2021)
- Fourniture d'abris pour vélos pour les écoles de l'entité
- Acquisition d'une station
- Raccordements égout
- Permis d'urbanisme et certificat d'urbanisme
- Renseignements divers (particuliers, architectes)
- Décisions collègue pour busage de fossé, aménagements trottoirs, etc., ...

MOBILITÉ

- Lauréat du label Commune pédestre La

commune s'est inscrite dans le label "Commune Pédestre" en juillet 2021.

- Une nouvelle station CAMBIO : Suite à l'important succès de la première station CAMBIO localisé à la gare de Tournai, une seconde station a vu le jour à la place Reine Astrid. Celle-ci, se compose maintenant de deux véhicules. 2 stations Cambio et 4 voitures disponibles
- Mise en place de 27 rues cyclables Suite à l'appel à projet régional " Aménagement temporaire ", la commune de Tournai a pu bénéficier d'une subvention de 39.420,23EUR pour la mise en œuvre de rues et zones cyclables dans le centre-ville
- Mise à gabarit de l'Escaut – Modernisation de la traversée de l'Escaut Poursuite des travaux d'aménagement de mise à gabarit de l'Escaut : remplacement des arches du Pont des Trous, réaménagement des quais voisins, Casterman, Sakharov et des Vicinaux ainsi que du Pont Delwart.
- Plateforme multimodale 2.0 – plateau de la gare et rue Royale - Projet FEDER Réaménagement complet de l'espace public en lien avec le réaménagement des boulevards des Nerviens, des Déportés et des Combattants ainsi que l'aménagement d'une nouvelle gare bus. Le but est de requalifier l'axe reliant la gare au quartier UNESCO. Se greffe à ce projet, la mise en œuvre d'une nouvelle gare TEC ainsi que la réactualisation du masterplan 2010 du site de la gare de Tournai
- Revitalisation intégrée de la Ville : Redynamisation du centre-ville et plus particulièrement du quartier prioritaire Saint-Piat avec un réaménagement de l'axe rue des Clairisses, rue Saint-Piat et rue Sainte-Catherine en apportant une attention aux modes actifs.

CHIFFRES CLÉS

PERMISSIONS DE VOIRIES

- 403 dossiers de pose et d'ouvertures ponctuelles d'ORES
- 681 dossiers de pose et d'ouvertures ponctuelles de PROXIMUS
- 433 dossiers de pose et d'ouvertures ponctuelles de la SWDE
- 55 dossiers de pose de Nethys-Voo
- 64 dossiers de demandes introduites par des impétrants occasionnels tels que : Ipalle, Fluxys, le SPW, Fabricom, etc... Soit un total de 1.636 dossiers de pose et d'ouvertures ponctuelles pour les impétrants.

AUTRES DOSSIERS TRAITÉS

Arrêtés de police :1.947 Rapports collège : 92

DOSSIERS VOIRIE ÉTUDIÉS :

35 dossiers

TOPOGRAPHIE

Plans et levés : 31
Renseignements : +/- 250
Vérification d'alignement :45
États des lieux :46
Interventions Lumiweb :451 Décisions collège : 30
Raccordements égout :83
Permis d'urbanisme et certificat d'urbanisme : . 162
Renseignements divers (particuliers, architectes) :

1 /j

Décisions collège pour busage de fossé, aménagements trottoirs, etc., ... : 15

MOBILITÉ

Règlements complémentaires communal de police (dossiers approuvés par le collège et le conseil communal) : . 91 Avis sur les dossiers d'urbanisme : 35

Enfants qui ont participé au brevet du cycliste : . 216
Nombre de dossiers présentés au collège : 123
Nombre de dossiers présentés au conseil :93

COMMUNICATION

Dossiers d'accompagnement de chantiers :
18 Soumission d'informations pour la rubrique Info Tournai du site Tournai.be :522.

PROJET 1

Dématérialisation de la procédure de litige.
Signalisation on-line des malfaçons constatées suite aux ouvertures de voirie par des tiers.

PROJET 2

Attribution des projets du Plan d'investissement Communal 2019-2021, lancement du chantier de la rue Royale (projet FEDER) et candidature retenue du plan d'investissement Wallonie Cyclable.

BUREAU D'ÉTUDES BÂTIMENTS

Rue de la Borgnette 15 7500 Tournai

☎ +32 69 332 410

✉ etudes.batiments@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 12

119

MISSIONS PERMANENTES

- Le service bâtiments et énergie assure le respect et le maintien des normes de l'ensemble des bâtiments dépendant de l'administration ainsi que des infrastructures sportives, des écoles communales, des musées, des crèches, etc :
 - Normes incendie ;
 - Normes électriques ;
 - Normes énergétiques ;
 - Normes techniques ;
 - Accessibilité des personnes à mobilité réduite.

CONSEILLER EN ÉNERGIE

Le conseiller en énergie assure le contrôle et l'analyse de la performance énergétique des bâtiments communaux et de leurs installations. Il propose et développe la stratégie d'amélioration de la gestion des ressources énergétiques ainsi que les mesures visant la diminution des consommations d'énergie. Il sensibilise les citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie et assure, sur rendez-vous une permanence d'information générale en matière de :

- Primes Région Wallonne ;
- Déclarations PEB ;
- Économies d'énergie ;
- Conseils chauffage et isolation ;
- Analyse facture énergétique ;
- Informations sur les énergies renouvelables.

CONSEILLER POLITIQUE LOCALE ÉNERGIE CLIMAT (POLLEC)

Le coordinateur POLLEC accompagne la commune dans l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi et

le pilotage du PAEDC (Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat). La Ville de Tournai s'est engagée à travers son adhésion en 2020 à l'initiative européenne, la Convention des Maires, à réduire ses émissions de CO₂ de 40% d'ici 2030. Le PAEDC permet de définir une vision du territoire à long terme afin d'atteindre les objectifs environnementaux :

- La réduction des émissions de CO₂ ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- Évaluer la vulnérabilité du territoire communal aux changements climatiques ;
- Proposer des mesures d'adaptation à ces changements climatiques (résilience).

DÉPARTEMENT ARCHITECTURE

Le département architecture gère la gestion technico-administrative des projets à la fois de restauration, de transformation et/ou de rénovation (énergétiques, sécuritaires, etc.) des bâtiments communaux mais également de nouvelles constructions. Il peut agir comme bureau d'architecture (esquisses, métrés, cahiers des charges, etc.), comme surveillant de travaux et/ou encore comme conseiller.

DÉPARTEMENT TECHNIQUES SPÉCIALES

Le rôle de ce département est d'améliorer les bâtiments dans le domaine de l'HVAC (Heating, Ventilation and Air Conditioning), de l'électricité et du développement durable et ce par, la mise en conformité, l'amélioration de la sécurité et l'accessibilité de bâtiments existants ou en construction.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

BÂTIMENTS

- Dossier en travaux :
 - Maintenance de l'Hôtel de Ville (placement d'une détection incendie)
 - Espaces verts de Rumillies
 - Pose de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments
 - Finalisation du chantier de l'école des Arts
 - Remplacement des châssis du FC Barry
 - Remplacement de châssis à l'école Apicoliers 2
 - Pose de châssis et portes à la Cure de Blandain
 - Désamiantage de la buvette du Vert bocage
 - Mise en conformité de l'école de la Justice (pose d'une détection incendie)
 - Mise en conformité de l'école de Lamain (pose d'une détection incendie)
 - Première mise en conformité de la salle culturelle de Maulde
 - Aménagement du service des marchés publics (mobilier)
 - Aménagement du service des ressources humaines (mobilier)
 - Acquisition de mobilier pour les services
 - Relevé 3D complet du site des Tours Marvis
 - Placements de régulation sur des chaudières (divers sites et bâtiments)
 - Pose d'une alarme anti-intrusion au musée de l'Archéologie
 - Mise en conformité du musée du Folklore
 - Rénovation de la salle culturelle de Ere (toitures et châssis)

- Dossiers UREBA exceptionnels 2019 (diverses écoles)
- Dossier d'aménagement du CCPH
- Rénovation de la maison de quartier de Gaurain
- Suivi des aménagements des illuminations et décorations de Noël
- Rénovation de l'ancienne maison communale de Vaulx (maintenance toiture)
- Travaux d'urgence au musée de l'Archéologie
 - Musée d'Histoire naturelle (aménagement de combles, aménagement PMR)
- Dossiers à l'étude :
 - Mise en conformité de l'école Paris (électricité, première partie)
 - Mise en conformité de l'école de la Justice (conformité électrique)
 - Mise en conformité de la salle de Maulde
 - Suivi des dossiers UREBA exceptionnels
 - Beffroi : suivi du dossier produit par l'auteur de projet de la fiche d'état sanitaire Aide à l'élaboration d'un CDC pour le remplacement de la toiture de l'église de Maulde RUSTA : suivi Post chantier PIV : suivi avec le service urbanisme des conventions AMO avec les intercommunales.

ENERGIE

- Économies d'énergie :
 - Mise à jour de la comptabilité et du cadastre énergétique des points de fourniture (électricité, gaz naturel et mazout de chauffage) de l'administration communale, suppression des points inutilisés, ajout et ouverture de nouveaux compteurs. Migration vers le gaz et abandon du mazout.
 - Réalisation et transmission des tableaux récapitulatifs de consommation d'électricité

et de gaz naturel en vue de l'exonération de la redevance de voirie pour les points de fournitures de l'administration communale ;

- Suivi du fonctionnement des 18 centrales solaires photovoltaïques, encodage des index de production sur l'extranet de la CWaPE et négociation des certificats verts octroyés ;
- Collaboration avec le service maintenance dans les conseils en matière d'économie d'énergie ;
- Collaboration avec le service Bureau d'études bâtiments dans le choix des rénovations énergétiques dans les bâtiments communaux ;
- Programmation des installations de chauffage dans les divers bâtiments communaux ;
- Rapport d'évolution des consommations d'énergie des bâtiments communaux ;
- Réalisation de 15 dossiers de demande de subventions UREBA pour investissements économiseurs d'énergie (remplacements de menuiseries extérieures, remplacement de chaudière, remplacement de régulation climatique, isolation de toiture, ...) ;
- Liquidation de 5 dossiers de subventions UREBA exceptionnel pour investissements économiseurs d'énergie (remplacements menuiseries extérieures) ;
- Elaboration des dossiers d'investissement POLLEC 2021 ;
- Elaboration du dossier UREBA exceptionnel 2021 ;
- Elaboration du plan d'investissement PIV ;
- Elaboration des plans de relance (scolaire-culture-sportif) : visite des lieux, métré estimatifs, documentations diverses, encodage, ...
- Suivi de marchés de remplacement des menuiseries extérieures dans divers bâtiments communaux ;

- Suivi de marchés des dossiers UREBA exceptionnel 2019 ;
- Suivi de marchés de remplacement des chaudières mazout et gaz dans divers bâtiments communaux ;
- Plan d'investissement des travaux économiseurs d'énergie sur plusieurs années ; Suivi de suppression de points de fourniture d'énergie dans les bâtiments communaux ; Neovia : préparation des dossiers NEOVIA par la réalisation d'une liste de bâtiments intéressants pour du photovoltaïque et de chaufferie biomasse ;
- Bornes de recharge électrique : suivi d'adhésion au programme de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques avec IDETA.
- Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) :
 - Réalisation de marchés de certification PEB dans le cadre de la vente ou mise en location de bâtiments
 - Réalisation des certificats PEB pour les bâtiments publics de l'administration communale ainsi que leur actualisation
- Convention des Maires
 - Participation au groupe de travail "Wallonie Picarde Énergie Positive" relatif à la rédaction et au suivi du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable (PAED) ;
 - Formation à l'utilisation des outils de suivi mis à disposition par la Région wallonne pour l'évaluation des PAED.
- Conférences énergie

Mise en place du planning annuel et présentation des conférences énergie à destination des citoyens avec la collaboration du Guichet de l'Énergie en présentiel et en visioconférence.

CHIFFRES CLÉS

+/-80 dossiers traités.

PROJET 1

Désignation d'une entreprise pour les travaux de mise en conformité de la Halle aux Draps.

PROJET 2

- Désignation d'un auteur de projet pour l'établissement d'une fiche d'état sanitaire pour le Beffroi.



DIVISION MAINTENANCE (CDMA)

SERVICE MAINTENANCE

Rue de la Borgnette 15 7500 Tournai

☎ +32 69 332 323

✉ travaux@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 414

124

MISSIONS PERMANENTES

Le Service maintenance est divisé en 6 domaines :

BÂTIMENT

- Entretien, suivi et réparation de tous types dans les bâtiments communaux ;
- Travaux de rénovation, de chauffage, de sanitaire, de maçonnerie ;
- Mise en route quotidienne des différents services ;
- Planification générale des travaux, distributions des bons de travaux ;
- Organisation et mise en œuvre des travaux demandés à la régie ;
- Planifications des chantiers avec les différents corps de métiers.

VOIRIE ET ATELIERS COMMUNAUX (DISTRICTS TECHNIQUE)

- Petite maintenance des voiries communales ;
- Travaux de terrassement sur les voiries et terrains communaux ;
- Garantir la sécurité du domaine public ;
- Transport et charroi lourd ;
- Travaux d'égouttage, de curage de fossés ;
- Signalisation et marquages routiers.

ESPACES VERTS ET CIMETIÈRES

- Entretien des espaces verts de l'entité, le fauchage des bords de routes, la taille, l'élagage, les plantations, les tontes et les décorations de Noël ;
- Entretien et la gestion des cimetières (y compris les inhumations).

- Application de la gestion différenciée et le zérophyto.

TECHNICIEN(NE)S DE SURFACE

- Entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, soit une surface de ± 100.000 m² ;
- Les implantations scolaires soit 60% ;
- Les bâtiments administratifs, infrastructures sportives, crèches, musées et autres soit 40% ;
- Les tâches sont : nettoyage quotidien des sols, cuisines, sanitaires ;
- Nettoyage et rangement du mobilier, vidange et tri des déchets ;
- Grands nettoyages annuels comprenant les armoires, les plafonds, les vitres, ...
- Accueil et surveillance des enfants dans les écoles ;
- Préparation des repas, vaisselles et lessives ;
- Collaboration avec les services du protocole.

NETTOYAGE PUBLIC

- Nettoyage des voiries communales avec des hydrocureuses (avaloirs) et des balayeuses ;
- Planification des tournées de collecte des immondices, PMC et papier cartons avec IPALLE ;
- Circuit des hommes verts (cantonniers) ;
- Ramassage des dépôts clandestins ;
- Nettoyage des tags (Ipalle) ;
- Expulsions ;
- Campagne de propreté et de nettoyage.

CHARROIS COMMUNAL ET GARAGE

- Entretien et réparations du charroi communal (camion, engins, camionnettes, voitures, tracteurs) = 240 véhicules ;
- Contrôles techniques des véhicules ;
- Remplacement de pneus, crevaison, montage des pneus hiver ;
- Carrosserie, débosselage et remise en peinture ;
- Bons de commande pour la réparation des véhicules ;
- Revente des véhicules déclassés ;
- Gestion des cartes carburant.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

BÂTIMENT

ORGANISATION DU SERVICE + NOMBRES D'AGENTS

L'ingénieur en techniques spéciales s'occupe de tous les marchés de maintenance confiés à des entreprises extérieures spécialisées (alarmes, ascenseurs, chauffage, cabines électriques, ...)
Deux contremaîtres, un agent technique et un brigadier, environ 70 ouvriers.

Les services du bâtiment sont les suivants : menuisiers, électriciens, plombiers, serruriers, soudeurs, chauffagistes, peintres, couturiers, couvreurs.

Sont annexés sous la responsabilité des contremaîtres, les services : festivités, transports bus, magasins et stocks

MATÉRIEL

Chaque service dispose d'un atelier ou d'un lieu de stockage, l'outillage et les machines appropriées à la réalisation de leurs tâches quotidiennes.

SITE

Le site du Pont de Maire est aménagé pour accueillir chaque atelier. Le magasin communal est centralisé sur ce site et un hall est aménagé pour le stockage du matériel des festivités.

VOIRIE ET ATELIERS COMMUNAUX (DISTRICTS TECHNIQUES)

ORGANISATION DU SERVICE + NOMBRES D'AGENTS

Un contremaître, 5 brigadiers communaux répartis de la manière suivante :

Atelier communal de Tournai (Voirie signalisation et garde) :10 ouvriers
Atelier communal de Tournai (Maçonnerie et pavage) :14 ouvriers
Atelier communal de Kain : 7 ouvriers
Atelier communal de Gaurain : 6 ouvriers
Atelier communal de Froidmont – Templeuve :5 ouvriers

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

- Gestion et coordination des interventions par le personnel technique ouvrier dans l'ensemble de l'entité ;
- Gestion des gardes techniques ;
- Gestion des gardes hivernales ;
- Recevoir les demandes et conseil aux citoyens ;
- Gestion administratives des travaux (rapports, bons de commandes,...) ;

- Fonctionnaire dirigeant pour certains marchés ;
- Avis techniques lors d'expertises (dossiers assurances, litiges, dégradations de bien et domaine publics,...) ;
- Relais avec les commissions de Wateringue et les différents concessionnaires de voiries, les impétrants,...) ;
- Planification des interventions ;
- Utilisation et encodage dans le logiciel ATAL.

POUR LE PERSONNEL OUVRIER

- Réparations et petits travaux de pavage et carrelage ;
- Réparations et petits travaux de revêtement de voirie (hydrocarboné à froid et à chaud / béton / pavés,...) ;
- Réparation et remplacement d'avaloirs, de regards d'égouttage, de fils d'eaux et de caniveaux ;
- Réparation et remplacements de bordures et d'éléments linéaires de la voirie ;
- Maintenance et rechargements en gravier des allées parcs, trottoirs et abords de bâtiments communaux ;
- Maintenance et remplacement de mobilier urbain existant ;
- Curage des fossés communaux et évacuations des produits de curage ;
- Nettoyage et maintenance de quelques ouvrages sur des rieux communaux et provinciaux ;
- Travaux de raccordement d'égouttage de bâtiments communaux ;
- Transports pour divers services communaux (marchandises, déchets,...) ;
- Sécurisation pour le compte de tiers ou dans l'attente d'intervention dans le cadre de matchés planifiés par le bureau d'études ;

- Intervention de nettoyages et logistiques lors d'orages et d'inondations (PCUI) ;
- Épandage du sel et déneigement de la voirie et des trottoirs en périodes hivernales ;
- Logistique lors de manifestations et festivités (courses cyclistes, tournoi des bains, pétanques et jeux de boules,...) ;
- Mise en œuvre de sécurisations en blocs de béton à la demande des services de police.

MATÉRIEL

Camions, grues, mini pelle, tracteurs, épanduses, compresseurs, rouleau à tarmac, marteau-pic, disqueuses, machine à peinture routière.

SITE

- Atelier communal de Tournai : Pont de Maire
- Atelier communal de Kain
- Atelier communale de Gaurain
- Atelier communal de Froidmont – Templeuve.

ESPACES VERTS ET CIMETIÈRES

- Organisation du service + nombres d'agents :
 - Un contremaître (agent technique en chef) responsable du service.
 - Un agent technique pour le service espaces verts.
 - Un brigadier-chef.
 - Un bachelier spécifique pour la gestion des cimetières et un brigadier.
 - Répartis comme suit : Le centre-ville avec 25 agents Les villages (rives gauche et droite) avec 20 agents Les cimetières et abords avec 16 agents (Dont 14 articles 60).
- Matériel

Camionnettes, remorques, camion grappin porte-container, tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, outillage, tracteurs faucheurs.

■ Site

Ce service se situe aux anciennes douanes. Les serres communales se situent à l'arrière de la Cour de l'Hôtel de Ville. Les nouveaux ateliers sont prévus à l'Ancienne Maison Communale de Rumillies.

TECHNICIEN(NES) DE SURFACE

- Organisation du service Un contremaître, 4 coordinatrices et 170 agents technicien(ne)s de surface
- Matériel Matériel de nettoyage (seaux, brosses, raclettes)
- Produits d'entretiens Machines auto laveuses, cireuses Véhicules à disposition.

NETTOYAGE PUBLIC

- Organisation du service + nombres d'agents
Un brigadier avec 2 responsables d'équipe, 50 agents complétés par des articles 60.

Planification des tournées immondices
Immondices : ... 4 camions/jour Lundi extra-muros : ± 35tonnes Mardi 3 camion intra-muros : ± 33tonnes Mercredi extra-muros : ± 51 tonnes Jeudi extra-muros : ± 32 tonnes Vendredi 3 camion intra-muros : ± 32 tonnes Vendredi 1 camion extra-muros : ± 10.5 tonnes Samedi et dimanche 1 camion : ± 1 tonne

MATÉRIEL

- 6 balayeuses intra-muros – extra muros
- 1 tracteur avec brosse de désherbage extra-muros

- 2 camions 6m3 extra-muros
- 1 camion 4m3 intra-muros
- 3 petites 1m3 intra-muros et pistes cyclables
- 3 hydrocureuses intra-muros - extra-muros
- 2 camions extra-muros
- 1 camion intra-muros
- Aspirateurs urbains (Type Glutton)

SITES

- Nettoyage Tournai ville propre intra-muros (circuit)
- Nettoyage extra-muros
- Carnaval de Tournai + villages
- Marché aux fleurs
- Tournai les bains
- Braderie
- Fêtes de villages
- Fêtes de la musique
- Grand nettoyage de printemps (BEWAP et IPALLE)

CHARROI COMMUNAL ET GARAGE

- Organisation du service + nombre d'agents :
 - Un agent technique Gestionnaire du charroi.
 - Un chef d'équipe et 6 ouvriers mécaniciens.
- Matériel

Le garage est équipé de deux fosses de travail, de l'outillage et du matériel de mécanique.

SITE


Ateliers des Mouettes, rue d'Amiens.

PROJET 1

Aide aux inondations de Liège en Juillet 2021.

PROJET 2

Création du Centre majeur de vaccination sur Tournai, dans le Hall des Sports.

A blurred office scene with a laptop, a hand holding a pen, and other people's hands in the foreground. The background is out of focus, showing a desk with a laptop, a small potted plant, and a yellow mug. In the foreground, a hand in a black sleeve holds a white pen, and other hands are visible, suggesting a meeting or collaborative work environment.

DIRECTION GÉNÉ- RALE (DGE)

MISSIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chaque commune dispose d'un directeur général, anciennement Secrétaire communal. Le directeur général dirige et coordonne les services communaux, gère le personnel communal, prépare les séances du Collège communal et du Conseil communal, rédige les procès-verbaux de ces assemblées et veille à leur bonne exécution.

Dans les communes de plus de 10.000 habitants, le Conseil communal peut désigner un directeur général adjoint, ce qui est le cas à Tournai.

A côté des missions " classiques " précitées qui ont été réaffirmées dans le cadre de la réforme des grades légaux, les directeurs généraux ont vu leurs missions et compétences renforcées.

Les missions du Directeur général sont donc de :

- Diriger et coordonner les services ;
- Participer activement au recrutement du personnel ;
- Arrêter le projet d'évaluation du personnel ;
- Infliger certaines sanctions disciplinaires si besoin ;
- Mettre en œuvre le programme stratégique transversal ;
- Donner des conseils juridiques et administratifs ;
- Mettre en œuvre le système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux.

Le Directeur général dispose de différents outils de gestion dont :

- L'organigramme des services communaux : il représente la structure d'organisation des services communaux, indique les rapports hiérarchiques et identifie les fonctions qui impliquent l'appartenance du comité de direction ;
- Le comité de direction, lequel connaît :

- De toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services,
- Des attributions confiées par décision du collège communal,
- Des avant-projets du budget, modifications budgétaires et notes explicatives y relatives. Ceux-ci sont concertés au sein du comité.
- Le système de contrôle interne c'est-à-dire un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne la réalisation des objectifs ; le respect de la législation et des procédures ; la disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Chef du personnel de l'administration communale, le Directeur général chapeaute, avec le directeur général adjoint et la cheffe de division ff, la direction générale qui se compose des services suivants :

- Secrétariat du directeur général ;
- Service courrier ;
- Gestion des instances communales (anciennement Collège communal et Conseil communal) ;
- Reprographie administrative, accueil et logistique ;
- Communication ;
- PST (anciennement stratégie et développement) ;
- Atelier de projet ;
- Déléguée à la protection des données ;
- Planification d'urgence ;
- Service Interne de Prévention et de Protection (S.I.P.P.).

COURRIER

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 363

✉ G_immatriculation@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

- Réception des courriers ; Immatriculation des courriers et des mails dans le logiciel adéquat ;
- Dispatching en interne des courriers entrants ;
- Support aux utilisateurs (recherches...)

adaptations au niveau des procédures de travail ont été demandées au service, qui a notamment dû travailler sur les deux systèmes d'encodage, afin de transiter au fur et à mesure vers le nouveau logiciel.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'arrivée en mars 2021 du nouveau logiciel (iAdocs) a nécessité une réorganisation du travail du service. La crise sanitaire affectait encore le travail jusqu'à l'été 2021 où deux agents sur trois ont pu reprendre le travail en présentiel (la 3ème a été en télétravail). L'agent (puis les agents dès l'été) au bureau, réceptionnait, ouvrait, triait, étiquetait puis scannait le courrier, tandis que les autres encodaient dans le nouveau logiciel.

Si la proportion des envois par e-mails est plus conséquente que les années précédentes, les envois en format papier représentent toutefois une part conséquente du courrier entrant.

CHIFFRES CLÉS

- 27.113 courriers entrants qui ont été immatriculés dans le logiciel E-courrier
- 16.816 dans le nouveau logiciel iAdocs.
- Total : 43.929 courriers entrants immatriculés.

PROJET 1

Dans le cadre de l'installation du nouveau logiciel, IA.Docs, une équipe projet a été mise en place et le service courrier y a été associé. De nombreuses

GESTION DES INSTANCES COMMUNALES

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 336

✉ gic.college@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 8

132

MISSIONS PERMANENTES

COLLÈGE COMMUNAL

Gestion complète des séances du collège communal en collaboration avec les différents services.

CONSEIL COMMUNAL

- Gestion complète des séances du conseil communal en collaboration avec les différents services.
- Organisation des réunions de commission préparatoires aux conseils communaux.
- Lien entre les mandataires et l'administration.

AUTRES

- Gestion des objets trouvés ;
- Traitement du courrier interne au service et des emails (G_secretariat) ;
- Tenue des registres et suivi des demandes pour les détentions d'armes et les agréments pour les armuriers, pour les signatures de notaire et pour les demandes externes (publicité passive de l'administration communale) ;
- Gestion des logiciels IA.Délib et IA.Docs, gestion des droits et accès, paramétrage et formations du personnel;
- Publication des actes officiels avec tenue du registre.

TUTELLE SUR LE CPAS

- Présentation au collège communal (tutelle générale d'annulation) de la liste des délibérations du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et du comité spécial des

affaires relatives au personnel du CPAS ;

- Présentation au conseil communal des délibérations soumises à la tutelle spéciale d'approbation (budget, comptes, cadre du personnel, statut administratif et pécuniaire,...).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Globalement on assiste à une augmentation du nombre de séances du conseil communal, ainsi que du nombre de dossiers traités par la "Gestion des instances communales" au niveau du collège communal. Les interactions entre les mandataires et l'administration ont continué à augmenter en 2021, avec 18% de questions orales en plus, et 58% pour les questions écrites. Les points/motions introduits par des mandataires ont également presque doublé. Le contrôle interne s'est également renforcé, avec les préparations des séances du collège et du conseil communal et avec plus de transversalité au sein des deux instances. Dans le cadre de l'informatisation des services de l'administration communale, la gestion des instances communales a finalisé la procédure relative à l'acquisition d'un logiciel de gestion du courrier IA.Docs. L'ensemble des services de l'administration ont été formés à ce logiciel, ce qui représente plus de 300 agents. Des formations ponctuelles ont été proposées en 2021 afin de mettre à jour les connaissances des utilisateurs.

CHIFFRES CLÉS

COLLÈGE COMMUNAL

Établissement de l'ordre du jour des séances et gel des points figurant à chaque séance :49

Relecture et modifications, le cas échéant, des délibérations en vue des procès-verbaux définitifs : 8735 dossiers (dont 435 rédigés par la GIC)

Gestion des procès-verbaux des séances et retranscription dans les registres :49

Tutelle CPAS après examen des différents ordres du jour, présentation au collège communal de dossiers relatifs à certaines délibérations du conseil de l'action sociale, du bureau permanent du CPAS :48 dossiers au collège dont 8 au fait l'objet d'une délibération au conseil (tutelle spécial d'approbation).

CONSEIL COMMUNAL

Convocations aux séances du conseil communal : .. 468

Nombre de séances du conseil communal : 12

Nombre de réunions de commission du conseil communal : 9

Gestion des questions orales posées en séance du conseil communal :38

Gestions des questions écrites et autres demandes des conseillers communaux : 19 Gestion des motions introduites par les mandataires :11.

Le collège communal avait décidé en octobre 2020 de passer un marché dans le cadre de la relation juridique du "in house" avec l'intercommunale iMio, pour l'acquisition d'un logiciel de gestion du courrier. Un comité de pilotage (intégrant le CPAS/ archivage) ainsi qu'une équipe projet ont été mis en place. Le planning s'est déroulé comme suit :

- L'instance était disponible en mars 2021, le scanner a été installé et paramétré à distance par la firme RICOH. Une formation à l'utilisation a été dispensée à la cellule courrier ;
- Le plan de communication interne a démarré la première semaine de mars ;
- La phase test avec les direction/division pilotes (DRH/Sports-loisirs-jeunesse) a duré tout le mois de mars (avec évaluation intermédiaire) ;
- La formation des utilisateurs internes (cellule courrier + direction/division pilote) a eu lieu dans la foulée ;
- La phase test s'est poursuivie au mois d'avril avec d'autres directions/division pilotes (informatique/juridique/citoyenneté) ;
- Le déploiement au sein de l'administration a été finalisée fin 2021. un accompagnement (helpdesk) a été mis en place : adresse email/ permanences téléphoniques, mode d'emploi, FAQ, tutoriels ...). Les mise à jour et formations ponctuelles sont organisées afin de maintenir à jour les connaissances des utilisateurs.

PROJET 1

MISE EN PLACE DU LOGICIEL COURRIER

REPROGRAPHIE, ACCUEIL ET LOGISTIQUE

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 328

✉ ral.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 15

MISSIONS PERMANENTES

- Accueil du public : orientation par les hôtesse d'accueil et huissiers (Hôtel de Ville et Pont de Maire);
- Téléphonie : gestion des appels entrants;
- Préparation des salles de réunion (installation du matériel informatique, préparation des plateaux de boissons);
- Distribution des sacs-poubelle prépayés au public (Pont de Maire);
- Scanning du courrier entrant (jusque novembre 2021);
- Expédition : réception et collecte du courrier à expédier dans les différents services, timbrage et dépôt au centre postal régional;
- Logistique : gestion du magasin de fournitures et du petit matériel de bureau (excepté le matériel informatique), papeterie et consommables des photocopieurs;
- Messagerie : gestion interne et externe du flux des documents destinés à l'ensemble des services. Distribution des courriers et colis dans les différents services de l'Hôtel de ville, du Pont de Maire et les institutions par-communales ;
- Reproduction : photocopies, impression, brochage, reliure, infographie, revue de presse (jusque fin novembre).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le service Reprographie, accueil et logistique a assuré la continuité de ses activités sans possibilité de télétravail et a apporté sa contribution dans la gestion : élaboration de graphismes (Centre Majeur de Vaccination), reproduction des visuels à apposer dans les locaux, impression/mise

sous pli/timbrages des courriers adressés aux citoyens, mise en route de la procédure de dématérialisation de demande d'impression le 1^{er} mars 2021, etc. On notera que le service accueille des étudiant·e·s durant les vacances d'été afin d'assurer l'ouverture/fermeture de l'Hôtel de Ville et du Pont de Maire et l'accueil du public. Ces étudiant·e·s sont formé·e·s et encadré·e·s durant leurs prestations.

CHIFFRES CLÉS

Photocopies, brochures (conception) et tous travaux de reproduction : 1.731.746
copies Déplacements du messenger dans l'entité de Tournai :
24.102 km Dispatching du papier A4 et A3 dans tous les services de l'administration communale :
.....2.500.000 feuilles Timbrage : 251.102,69 EUR
Présence des huissiers de l'Hôtel de Ville les week-ends pour l'ouverture/fermeture du bâtiment (permanences politiques, festivités, mariages...) Nombre d'appels réceptionnés et transférés:
3.387 à l'Hôtel de Ville (320) et3.319 au Pont de Maire (501)
Budget alloué au Service : 70.000,00 EUR
Distribution de sacs-poubelle prépayés sur site Pont de Maire :8.538 liasses
Nouvelle procédure de demande d'impression à partir du 1^{er} mars 2021 :
954 tickets enregistrés et traités.

COMMUNICATION ET PROTOCOLE

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 409

✉ communication@tournai.be
protocole@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 6

135

MISSIONS PERMANENTES

COMMUNICATION

- Réalisation d'outils de communication "papier", audio-visuels et digitaux;
- Information des administrés et gestion de projets ponctuels;
- Organisation de points presse du collège communal et de réunions publiques;
- Participation avec la Direction des ressources humaines à la communication interne avec notamment la réalisation du magazine du personnel de la Ville " @TOUCOM ", lequel est distribué en support papier et en version digitale aux employés, ouvriers et retraités de la Ville;
- Rédaction de discours à la demande des mandataires du collège communal ;
- Interventions diverses dans des organisations de la Maison des Associations et de l'Événementiel, des Amis de Tournai et d'autres auxquels la Ville est associée (le festival RamDam, le Tournai Jazz Festival, les Rencontres Inattendues...);
- Établissement, avec l'aide des services, de plans de communication pour les événements et opérations communaux;
- Recherche de divers partenaires médias pour promouvoir les actions et événements de la Ville;
- Conseil et expertise en matière de communication pour des projets menés par d'autres services de la Ville.

COMMUNICATION DIGITALE

SITE INTERNET TOURNAI.BE

Nombre de sessions : 343.276 (+22,73%) ;
Nombre d'utilisateurs : 194.285 (+24,23%) ;
Nombre de pages vues : 772.862 (+19,96%) ;

L'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018 et le fait que les personnes ne souhaitant plus être tracées " sortent " des statistiques impactent les données de +/- 20%.

Le second impact sur les chiffres de consultation des sites internet est le résultat de la manière dont Google sert la donnée et comment elle est consommée par les internautes. Près de 20% du trafic des sites internet a disparu au seul bénéfice des produits proposés par Google selon une étude américaine des sociétés SparkToro et Jumpshot.

SERVEUR INTERNET

Pour héberger nos sites internet, nous louons un serveur informatique auprès de la société OVH [France].

La société OVH est le 4^e plus gros hébergeur de serveurs internet au monde avec près de 300.000 serveurs internet, le 1^{er} en Europe. Le siège social est installé à Roubaix [France] ainsi que son data center historique mais la société dispose de 27 data center situés en France et dans le Monde.

Le serveur que nous louons est hébergé dans le data center de Gravelines (France).

INCIDENTS

- Nombre d'incidents rendant nos sites

- inaccessibles au cours de l'année : 2 ;
- Durée pendant laquelle les sites étaient inaccessibles : 1h8m ;
- Disponibilité : 99,99% (testée toutes les 5 min. ;
- Nombre d'incidents liés à une attaque informatique DOS* : 0 ;
- Utilisation non autorisée de nos ressources : 0.

* DOS : Une attaque par déni de service [denial of service attack, d'où l'abréviation DOS) est une attaque informatique ayant pour but de rendre indisponible un service, d'empêcher les utilisateurs légitimes d'un service de l'utiliser.

RÉSEAUX SOCIAUX

La Ville de Tournai est très présente sur les deux principaux réseaux sociaux que sont Facebook et Twitter. Elle est aussi présente, mais dans une moindre mesure, sur le réseau LinkedIn et Instagram :

- Facebook : www.facebook.com/VilledeTournai ;
- Twitter : www.twitter.com/VilledeTournai ;
- Instagram : www.instagram.com/VilledeTournai ;
- LinkedIn : www.linkedin.com/company/villedetournai.

Des comptes sur YouTube et Pinterest sont aussi ouverts mais n'entrent pas pleinement dans la stratégie digitale actuellement déployée. Ils servent, soit de support pour publication [YouTube], soit de comptes ouverts pour être sécurisés et bloqués au nom de la Ville de Tournai.

PROTOCOLE

Organisation de manifestations, de cérémonies récurrentes et exclusives.

RELATIONS INTERNATIONALES

- Jumelages, accueil d'une délégation étrangère, suivi des dossiers ;
- Gestion de la politique de solidarité internationale et d'interculturalité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

COMMUNICATION

- Présentation au collège communal et mise en œuvre du Plan Stratégique de Communication externe de la Ville de Tournai, tel que prévu dans le Programme Stratégique Transversal 2018-2024.
- Préparation et envoi de communiqués à la presse régionale. Il arrive parfois que le service doive envoyer des communiqués à la presse nationale ou à une presse plus spécifique (patrimoine, arts, sports...) ;
- Préparation de conférences de presse avec réalisation de dossiers de presse (écriture, choix des photos, graphisme et demande d'impression à la reprographie administrative) ;
- Rédaction de discours pour le bourgmestre et les échevin(s) ;
- Réalisation de reportages photographiques (pour le Tournai Info, les dossiers de presse, la communication digitale, le magazine du personnel communal) ;
- Sollicitation de la presse régionale pour promouvoir les événements organisés par la Ville de Tournai ;
- Animation et secrétariat de deux commissions: la commission consultative de solidarité internationale qui s'est réunie à quatre reprises la commission consultative de la

mémoire (relative à la mémoire des deux conflits mondiaux et à la défense de l'idéal démocratique et des libertés) qui s'est réunie à trois reprises ;

COMMUNICATION DIGITALE

FACEBOOK

- Nombre de fans : 17.689 ;
- Nombre de publications : 848 ;
- Engagement des fans : 125.793 ;
- Mentions et partages : 54.031 ;
- Messages privés reçus : 1.078 ;
- Nombre de commentaires reçus : 6.535 ;
- Réactions (like) : 37.333 ;
- Clicks (liens, photos, vidéos) : 64.149.

CHARGE DE TRAVAIL DU COMMUNITY MANAGER

- Éléments traités : 8.022 ;
- Messages supprimés : 399 ;
- Réponses apportées : 1.374.

Portée totale de toutes les publications : 9.075.214 " impressions ", soit le nombre d'affichages de l'ensemble des publications sur la page ou sur des partages.

TWITTER

- Nombre de followers : 1.885 ;
- Nombre de tweets : 21.

CHARGE DE TRAVAIL DU COMMUNITY MANAGER

- Nombre de tweets traités : 241 ;
- Réponses apportées : 6.

PUBLICATIONS DIGITALES

Nous utilisons la plate-forme Calaméo, un outil de partage de documents numériques, pour publier, sur nos sites mais aussi en partage sur les réseaux sociaux, la majorité de nos publications digitales à l'exception des procès-verbaux des Conseils communaux qui restent hébergés sur le serveur OVH.

Statistiques de performances de l'ensemble de nos publications numériques sur Calaméo :

- Nombre de vues : 76.080 ;
- Nombre de pages vues : 1.088.630 ;
- Temps moyen de lecture : 2 minutes 37 secondes ;
- Nombre de téléchargements : 2.483 ;
- Nombre de partages : 461.

GOOGLE MY BUSINESS

Nombre de fiches actives :77

PROTOCOLE

Organisation de cérémonies patriotiques (moindres en raison de la crise sanitaire) ;

- Organisation de réunions destinées à informer et à débattre avec la population ;
- Organisation de réceptions spécifiques dans le bureau du bourgmestre (moindres en raison de la crise sanitaire) ;
- Organisation de cérémonies protocolaires à l'Hôtel de Ville et dans d'autres bâtiments et espaces appartenant à la commune :
 - Cérémonie de remise des médailles au personnel communal;
 - Vœux au personnel communal en version web;

- Conférence de presse éoliennes sur Tournai Ouest 3 avec Ideta;
- Visites des ministres MORREALE et DEDONDER ainsi que du Gouverneur de la province au Centre majeur de vaccination de Tournai;
- Visite de la ministre DE BUE pour le musée des Beaux-Arts et la halle aux draps;
- Visite du Consul du Maroc;
- Rencontre autorité communale/riverains pour le projet de rénovation du musée des Beaux-Arts;
- Remise des prix de l'innovation pédagogique;
- Cérémonie d'hommage à la résistante Gabrielle Petit;
- Vernissage de l'exposition d'Annie BRASSEUR dans le cloître de l'Hôtel de Ville;
- Signature pour le terrain qui abritera le futur Palais de Justice de Tournai en présence des ministres DEDONDER et CRUCKE et du Secrétaire d'Etat Mathieu MICHEL; inauguration de la halte nautique;
- Conférence de presse de l'adhésion de Tournai au label des langues régionales;
- Cérémonie du 8 mai à Tournai et dans des villages;
- Visite de l'Ambassadrice de Roumanie;
- Conférence de presse Tour des Sites;
- Cérémonie au Mémorial Robert Mercier, hommage au résistant et ancien bourgmestre de Kain Jacques DEWEIWERE;
- Cérémonie des 80 ans d'existence du cimetière du Commonwealth à Gaurain;
- Visite de l'Ambassadrice du Nicaragua;
- Suivi du salon Talentum à Tournai;
- Visite de la ministre LINARD au musée des Beaux-Arts;
- Cérémonie de la 100.000ème dose au Centre majeur de vaccination;
- Visite de la ministre de l'enseignement DÉsir;
- Inauguration des deux pigeonniers réalisées par l'école du VAL ITMA;
- Émission avec No Télé pour le futur Tournai Expo;
- 100ème anniversaire du monument aux morts de Maulde;
- Congrès des archéologues de Belgique;
- Inauguration du stade Odette Leroy à Rumillies;
- Cérémonie de lancement des travaux à la rue Royale;
- Signature de la charte de bonne entente entre l'armée belge et la Ville;
- Marche de la Libération à l'initiative de Renaisiens;
- Mise à l'honneur du conseiller communal honoraire Jean-Paul REMUE;
- Cérémonie au monument de la Résistance;
- Intervention pour les remises de clés à l'occasion de la procession et des cortèges;
- Événement de présentation des travaux à la rue Royale;
- Conférences de presse Art dans la Ville et boxes vélo;
- Réouverture du Mufim;
- Cérémonie des Lions de la Mémoire à Maulde;
- Inauguration de la place de Templeuve;
- Visite de la ministre TELLIER;
- Drink de l'Eurométropole Tour;
- Prison nazie de l'Athénée Campin;
- Hommage au résistant Abbé Dropsy ;
- Remise des prix des façades végétalisées;
- Début des travaux au Carré Janson;
- Inauguration de la plaine de jeux d'Orcq ;

- Réception des juges au concours du petit élevage ;
- Soirée de remerciement pour les assistants du centre majeur de vaccination au hall des sports;
- Cérémonie du 11 novembre à Tournai et dans les villages;
- Inauguration de l'exposition Fernand Allard L'Olivier au musée des Beaux-Arts;
- Cérémonie d'hommage à Albert PESIN;
- Remise des subsides aux associations patriotiques et aux harmonies musicales;
- Accueil des anciens parlementaires de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
- Inauguration de Tournai d'Hiver.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

- Réunion de la Commission consultative de solidarité internationale à quatre reprises ;
- Plusieurs réunions des groupes de travail Commerce équitable, Commune hospitalière, Palestine
- Organisation, en collaboration avec l'asbl La Maison Internationale, de la Semaine de Solidarité internationale (en mai) et de la Semaine du commerce équitable (du 6 au 16 octobre). La Semaine de solidarité internationale n'ayant pu être organisée en raison de la pandémie de la Covid-19, le Collège communal a décidé de publier une brochure intitulée « Tournai, ville solidaire tournée vers le monde ». Cette brochure reprend les différents membres de la Commission consultative communale de solidarité internationale et ses groupes de travail. Elle fournit aussi une explication des projets et des jumelages de la Ville de Tournai. Ce produit a été réalisé en bonne collaboration avec la maison de la culture

de Tournai, laquelle s'investit aussi dans la sensibilisation à la solidarité internationale ;

- Mise en route du projet intitulé « Programme triennal d'appui et d'accompagnement pour la promotion de formations préprofessionnelles et des opportunités socio-économiques, qui permet la réinsertion sociale, économique, culturelle et l'autonomie des jeunes personnes handicapées » avec le Bethléem Arab Society for Rehabilitation (BASR), financé par Wallonie-Bruxelles Internationale et la Ville de Tournai ;
- Poursuite de l'aide administrative à la commune partenaire de Covè (République du Bénin) dans le cadre du Programme de Coopération Internationale Communale (PCIC) 2017-2021 (subsides de la Coopération du développement fédérale gérés par l'Union des Villes et Communes de Wallonie).

CHIFFRES CLÉS

Communiqués de presse: ... 46 Dossiers de presse: 8 Discours pour le Bourgmestre et les Echevin(s): .. 35 Reportages photographiques:61 Cérémonies patriotiques et mises à l'honneur en rapport avec le devoir de mémoire: 18 Accompagnements dans l'organisation d'événements, réunions, colloques pour les services de la Ville: 11 Organisation d'événements, réunions, conférences de presse: 12 Bulletin communal Tournai Info:6 numéros @ TOUCOM: 4 numéros Production de vidéos en interne:7.

PROJET 1

VALIDATION ET MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION EXTERNE DE LA VILLE DE TOURNAI

Ce plan stratégique constitue une véritable feuille de route pour le service afin d'upgrader les capacités à mieux faire fonctionner notre administration pour mieux informer les administrés. 39 actions sont déclinées au travers de deux objectifs stratégiques : 1. garantir aux citoyens une information fiable, up to date au moyen des médias papier, audio-visuels, digitaux et de rue, 2. renforcer la confiance du citoyen envers le pouvoir local en valorisant les services communaux et en facilitant le plus souvent possible l'accès à l'information communale.

PROJET 2

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le collège communal a souhaité fixer de nouveaux objectifs pour mieux répondre à l'évolution de la consommation de la donnée par les citoyens et aussi aux (nouveaux) besoins en termes de communication digitale dans un monde de plus en plus connecté. Dans sa déclaration de politique communale, la majorité souhaite que l'administration communale fonctionne avec efficacité et efficacité et réponde avec pertinence aux attentes des citoyens.

Un des projets consistait à poursuivre l'amélioration de l'accessibilité des citoyens aux services de l'administration. Ce projet s'est traduit dans le programme stratégique transversal par deux actions complémentaires, l'une visant à

améliorer le site internet communal, l'autre à renforcer l'accessibilité électronique.

Le service communication a la volonté de se doter d'un site aux fonctionnalités avancées, certaines pour les citoyens, pour en faciliter la gestion et plus généralement la gouvernance de la donnée. L'ergonomie générale de l'information est repensée en travaillant sur une approche minimaliste des menus tout en améliorant l'expérience utilisateur et l'interconnectivité avec le portail des démarches **mytournai.be**. Ces menus simplifiés et le regroupement de contenus, avec l'utilisation de filtres, apporteront une meilleure expérience utilisateur.

L'objectif est aussi d'ajouter de la géolocalisation "active" d'informations permettant ainsi une meilleure intégration avec les fonctions GPS sur les smartphones et la localisation autour du lieu d'activité ou de résidence du citoyen. Une partie des données, dont celles des horaires et jours fériés, sera maintenue à jour en "Opendata", améliorant aussi la collecte et mises à jour de ces dernières. Le citoyen pourra aussi effectuer des recherches avec un moteur de recherche plus performant et aura, maintenant, la possibilité de s'abonner à des contenus préférentiels.

La grande nouveauté sera la création d'un ABC des démarches, véritable "boîte à outils" qui, à terme, servira de base commune de l'ensemble des services rendus à la population par les services de l'administration. Le nouveau **TOURNAI.be** sera suivi par un nouvel intranet/extranet, le site du CPAS et de nouveaux sites pour les musées communaux en mutualisant la même plateforme technique et donc les coûts.

PST

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

+32 69 332 416

pst@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

Le Service "PST", ancien " stratégie et développement ", a été créé en juillet 2020 et a reçu pour missions de :

- Coordonner la mise en œuvre du programme stratégique transversal (PST) ;
- Assurer le suivi du PST, notamment via l'outil informatique développé à cette fin ;
- Être un point de contact avec les chefs de projets afin de faciliter la réalisation des projets (relais vers la hiérarchie, médiateur, facilitateur...);
- Réaliser l'évaluation du PST ;
- Assurer le suivi des réunions auprès du comité de pilotage et formuler des propositions en termes de suivi et orientations.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Réalisation d'une enquête sur le suivi des projets PST (avancement, obstacles, accompagnement, ...) + présentation au CODIR des résultats et du plan d'actions;
- Formation des chefs de projets à l'outil informatique Wanapp + formation complémentaire sur demande;
- Réunions du comité de pilotage sur le suivi du PST et la rédaction du rapport de mi-législature;
- Réunions individuelles avec les chefs de projets, les chefs de division/direction et les mandataires politiques sur le suivi des projets pilotés;
- Suivi de webinaires organisés par l'UVCW sur le suivi et l'évaluation du PST avec participation à la rédaction d'un canevas d'évaluation;

- Rédaction du rapport intermédiaire de mi-législature;
- Présentation du rapport de mi-législature au CODIR.

CHIFFRES CLÉS

PST initial : 179 projets.
PST à mi-législature : 186 projets

- 139 en cours
- 35 achevés
- 4 en attente
- 5 à initier
- 3 indéterminés
- 69 chefs de projets désignés.

PROJET 1

Formation des chefs de projets à l'outil informatique de suivi du PST (Wanapp)

Plusieurs sessions ont été organisées, prioritairement aux membres du CODIR puis aux chefs de projets désignés. Des séances complémentaires ont été dispensées pour les chefs de projets en formulant la demande.

PROJET 2

Rédaction du rapport de mi-législature, arrêté au 30 septembre 2021

Le bilan est globalement positif puisque la majorité des projets est entamée, à tout le moins et en bonne voie d'exécution malgré les obstacles

rencontrés tels que la crise sanitaire de la COVID. Ce bilan a été élaboré en collaboration avec le collège communal, les chefs de projets et les chefs de Direction/Division sur base des fiches actualisées dans le logiciel Wanapp. Il a été présenté au comité de direction lors de sa réunion du 11 octobre 2021.

Il a ensuite été soumis à l'approbation du collège communal en séance du 23 décembre 2021 et par la suite, porté à la connaissance du conseil communal lors de sa séance du 31 janvier 2022.

DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES DONNÉES

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 416

✉ dpo@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

La fonction de déléguée à la protection des données a été créée en 2018, pour répondre aux exigences du RGPD, entré en vigueur le 25 mai 2018. Ses missions principales sont :

- La mise en conformité de l'administration communale au RGPD;
- La sensibilisation et la formation des agents quant à la protection des données personnelles;
- L'accompagnement du personnel dans la mise en conformité au RGPD (entretiens individuels ou en groupe, révision des méthodes de travail, de la politique de gestion des données personnelles, des documents internes, des contrats de sous-traitance, élaboration du registre de traitements ...);
- Être le point de contact pour toute demande citoyenne (accès aux données personnelles, rectification, suppression, retrait de consentement, limitation, portabilité des données, droit à l'oubli);
- Être le point de contact avec l'Autorité de Protection des Données (ancienne Commission de la vie privée) pour toute demande d'avis, de conseil, de contrôle et de notification de violation de données;
- Collaborer avec le responsable de traitement : compétences d'avis mais pas de prise de décision.

La DPO exerce la fonction également au sein du CPAS dans le cadre des synergies. Elle est accompagnée d'un DPO adjoint depuis 2021.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Révision de nombreuses conventions et

règlements communaux intégrant le traitement des données à caractère personnel;

- Poursuite et fin de l'audit de sécurité (analyses d'impact, comité de sécurité, politique de confidentialité, charte informatique, procédure de continuité et de reprise d'activités, ...);
- Sessions collectives d'encodage dans le registre de traitement;
- Suivi de formation d'approfondissement des compétences.

CHIFFRES CLÉS

- 0 plainte déposée à l'Autorité de Protection des Données à l'encontre de la ville de Tournai;
- 1 tentative d'usurpation d'identité traitée;
- 12 demandes citoyennes quant au traitement de leurs données à caractère personnel : 2 demandes d'information, 8 demandes d'accès, 1 demande de rectification des données, 1 demande de suppression des données, toutes traitées endéans les délais légaux.

PROJET 1

Plan de communication : réalisation de capsules vidéos de sensibilisation sur différents thèmes relevant de la protection des données.

PROJET 2

Rédaction d'articles dans le magazine @Tou Com' contenant des bonnes pratiques à adopter au quotidien dans l'environnement de travail.

SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION (SIPP)

Rue de la Borgnette 15 7500 Tournai

✉ +32 69 332 239

✉ sipp@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

- Organiser et diriger le service ;
- Eviter les risques ;
- Analyser les risques physiques et psychosociaux ;
- Combattre les risques à la source ;
- Adapter le travail à l'homme ;
- Prendre des mesures de protection ;
- Prendre les mesures matérielles afin d'éviter les lésions graves ;
- Exécuter la politique de bien-être ;
- Planifier la prévention ;
- Informer les travailleurs sur les risques présents dans l'Administration ;
- Donner les instructions appropriées aux travailleurs ;
- Evaluer l'impact des mesures de prévention ;
- Recueillir, analyser et déclarer les accidents de travail ;
- Organiser les CPPT ;
- Assumer le secrétariat du CPPT ;
- Emettre un avis sur l'achat de matériel ;
- Emettre un avis sur l'achat de produits (entretien et autres) ;
- Vérifier le suivi des contrôles périodiques par O.A. ;
- Rédiger les rapports sur les visites réalisées avec le S.E.P.P. ;
- Collaborer avec le S.E.P.P. ;
- Assurer le suivi des remarques médicales émises par le S.E.P.P. ;
- Visiter régulièrement les chantiers communaux ;
- Informer la ligne hiérarchique sur les règles de sécurité ;
- Assurer le suivi de l'entretien des chaudières au fuel léger ;
- Suivi de la mise en place des exercices d'évacuation ;
- Réaliser les statistiques sur les accidents de travail ;
- Prévention de l'incendie sur les lieux de travail ;
- Assurer le suivi de la conformité des aires de jeux ;
- Emettre un avis sur les cahiers spéciaux des charges ;
- Rédiger les PSS projet "voirie" ;
- Rédiger les PSS projet "bâtiment" ;
- Rédiger les PSS réalisation "voirie" ;
- Rédiger les PSS réalisation "bâtiment" ;
- Participer aux réunions de chantier ;
- Visites régulières des chantiers sous "coordination" ;
- Rédaction et tenue à jour du journal de coordination (J.C) ;
- Rédaction du Dossier d'Intervention Ultime (D.I.U) ;
- Présider la structure de coordination (chantier de + de 2.500.000EUR) ;
- Gérer les plans de sécurité des entreprises en coordination ;
- Emettre un avis sur la sécurité des salles louées par l'Administration ;
- Participer aux commissions d'habillement du personnel communal ;
- Lors d'un achat, appliquer la règle des 3 feux verts (Art.54quater) ;
- Réceptionner les achats (machines, véhicules) ;
- Coordonner le contrôle des extincteurs ;
- Coordonner le contrôle des moyens de premières interventions ;
- Analyser les conditions de sécurité des installations sportives ;

- Suivre les formations continues requises par le Code au B-E et par la coordination sécurité ;
- Gestion de la sécurisation des bâtiments communaux ;
- Être une personne de confiance.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'HYGIÈNE DU TRAVAIL ET DES LIEUX DE TRAVAIL

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Engins de levage Suivi des visites trimestrielles réalisées par un organisme agréé, en collaboration avec le responsable du parc automobile. La possibilité de regrouper ces visites avec d'autres, afin de passer un marché auprès d'un organisme agréé, est à l'étude. Les ascenseurs font l'objet d'une réglementation spécifique. L'analyse des risques portant sur la sécurité des ascenseurs est passée au collège communal et a été réalisée. Les ascenseurs sont contrôlés trimestriellement.
- Gestion des mesures internes relatives à la crise " COVID-19 " Le SIPP a été mandaté pour vérifier la mise en place des mesures relatives au protocole sanitaire rédigé par le fédéral suite aux comités de concertation de base. Des mesures adaptées aux confinements et aux étapes de déconfinement ont été mises en place dans toutes nos infrastructures (écoles, bâtiments administratifs, bibliothèques, bâtiments techniques, crèches etc...). Un schéma de nettoyage a été rédigé pour répondre aux mesures d'hygiène propre à chaque situation. Il a été remis au sein de chaque établissement.

- Vêtements de travail La collaboration avec le service marchés publics et le responsable de la gestion du magasin communal a permis de définir le type de vêtement de travail en rapport avec la fonction exercée et le risque que présente cette dernière. Le port des vêtements de signalisation par le personnel affecté à la collecte des immondices est un exemple concret. Ce programme est pérennisé. Pour le service propreté publique, une attention particulière est portée à la mise à disposition de gants offrant une meilleure résistance à l'usure et une meilleure préhension à l'usage. Le personnel d'entretien sera équipé de gant en nitrile sans latex.
- Échafaudages L'arrêté royal du 31/08/2005 impose, entre autres, la formation du personnel utilisateur et monteur de l'échafaudage. Notre administration a désigné dix personnes pour suivre la formation légale en 2014 et dès lors remplir les conditions reprises dans l'arrêté royal. Cette formation doit être actualisée tous les cinq ans.
- Formations
 - Formation pédiatrique de secourisme – crèches
 - Formation SNOEZELEN – crèches
 - Formation BSSA, recyclage – piscines
 - Formation conduite en entretien d'évaluation – ligne hiérarchique
 - Formation conseiller en prévention niveau 3 – ligne hiérarchique
 - Formation CP niveau 1 – S.I.P.P.
 - Formation CAP - chauffeurs (renouvellement)
 - Formation G1/G2 - Chauffagiste
 - Formation CEDICOL – Chauffagiste
 - Formation technique de nettoyage industriel – technicienne de surface
 - Formation PIU établir et tester –

Bibliothèques

- Formation BA4 – Services travaux
- Formation Gardiennage musées - agent d'accueil
- Formation gestion des risques psychosociaux – DRH/S.I.P.P.
- Chauffage Les techniciens /chauffagistes qui interviennent pour l'entretien et/ou la réparation sur la partie combustible d'un générateur de chaleur alimenté en combustible liquide ou gazeux doivent être en possession d'une agréation. Nos techniciens chauffagistes disposent des agréations CEDICOL et G1.
- Cabines " Haute tension " Elles sont répertoriées et un contrat de maintenance annuel a été passé avec une société spécialisée.
- Contrôle des extincteurs et des hydrants Un contrat d'entretien annuel est passé avec une société spécialisée pour l'ensemble des bâtiments communaux. Les visites se déroulent en compagnie d'un agent communal.
- Harcèlement moral ou sexuel et violence au travail (loi du 10/01/2007 A.R du 17/05/2007) Le S.I.P.P. et le service social collaborent en qualité de personnes de confiance dans le cadre de cette loi. Les conseillers en prévention psychosociale, du SPMT (S.E.P.P. ex-SEMESOTRA) sont les personnes de référence pour le dépôt et le suivi d'une plainte. Les assistantes sociales et les conseillers en prévention sont les personnes de confiance.
- Coordination sécurité des phases projet et réalisation des chantiers dont l'administration communale est le Maître d'ouvrage (A.R. du 25 janvier 2001) Les conseillers en prévention du S.I.P.P. ont, à ce jour, été désignés dans le cadre de cet arrêté royal pour 563 missions de coordination en phase projet et réalisation. Le conseiller en prévention adjoint a suivi la formation de coordinateur sécurité afin de

prendre en charge une partie du travail que représente la coordination des chantiers. Actuellement, les deux conseillers en prévention, disposent d'un Master et des formations permettant de couvrir tous les cas de figure repris dans l'Arrêté Royal du 25/01/2001.

ENSEIGNEMENT ET INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Les aires de jeux qui se trouvent dans les écoles communales et les crèches sont régulièrement suivies par le service Jeunesse et Sports en collaboration avec le S.I.P.P. En phase projet, une évaluation des installations électriques de tous les bâtiments scolaires, la 1ère phase concernant les schémas unifilaires est terminée, la 2ème phase concerne la vérification par un organisme agréé est lancée. La mise en œuvre des exercices d'évacuation, un projet de PIU (Plan Interne d'Urgence) a été fourni aux directions des écoles communales.

Les écoles font l'objet de visites régulières du S.I.P.P., soit de manière programmée, soit à la demande de la direction de l'établissement scolaire.

Les visites sécurité hygiène des établissements scolaires par un vérificateur comptable de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont en cours. Le SIPP accompagne le vérificateur et rédige un rapport de visite sécurité-santé qui est envoyé à l'autorité.

Il procède au contrôle du respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de salubrité des établissements scolaires du pouvoir organisateur de la Ville de Tournai.

La réalisation des plans des bâtiments scolaires et

des plans d'évacuation est en cours d'élaboration. .

BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- Étude de la remise en état des hydrants, ne répondant plus à la norme en vigueur, dans les divers bâtiments communaux ;
- La mise en conformité des chaufferies dans plusieurs implantations communales est à l'étude ;
- Projet de vérification quinquennale des installations électriques, la priorité est donnée aux établissements scolaires. Suivront les bâtiments recevant du public (ERP).

COORDINATION SÉCURITÉ BÂTIMENTS ET VOIRIES

Les conseillers en prévention du S.I.P.P. assurent la rédaction des plans de sécurité ainsi que le suivi des chantiers dont l'administration communale est le maître d'œuvre en phase projet et réalisation.

CHIFFRES CLÉS

- 99 avis techniques ont été rédigés en 2021 ;
- 48 dossiers en cours en matière de suivi de chantier
- 51 accidents du travail.

PROJET 1

Gestion des mesures internes relatives à la crise " COVID-19 "

Le SIPP a été mandaté pour vérifier la mise en place des mesures relatives au protocole sanitaire rédigé par le fédéral suite aux comités de concertation de base. Des mesures adaptées aux confinements, et aux étapes de déconfinement ont été mises en place dans toutes nos infrastructures (écoles, bâtiments administratifs, bibliothèques, bâtiments techniques, crèches etc.... Un schéma de nettoyage a été rédigé pour répondre aux mesures d'hygiène propre à chaque situation. Il a été remis au sein de chaque établissement.

PROJET 2

La réalisation des plans des bâtiments scolaires et des plans d'évacuation est en cours d'élaboration.

PLANIFICATION D'URGENCE (PLANU)

Rue Saint-Martin 42B 7500 Tournai

+32 69 778 532

planu@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

148

MISSIONS PERMANENTES

MISSIONS DE LA PLANIFICATION D'URGENCE

- Conseiller et remettre des avis au bourgmestre sur des sujets qui touchent à la sécurité des citoyens et du territoire ou en cas de situation de crise ;
- Analyser et actualiser l'inventaire des risques sur le territoire communal ;
- Rédiger et mettre à jour le plan communal d'urgence et d'intervention en veillant à rendre son utilisation pragmatique et facile lors de son déclenchement ;
- Mettre à jour le répertoire du Plan Général d'Urgence Communal ;
- Rédiger les plans particuliers d'urgence et d'intervention pour certains risques identifiés sur le territoire qui nécessiteraient une coordination plus particulière si une situation d'urgence devait se présenter. Exemples : prison, Chwapi... ;
- Organiser la cellule de sécurité communale, présidée par le bourgmestre ;
- Participer à l'élaboration du plan d'intervention psychosocial ;
- Remettre des avis dans le cadre de la prévention des festivités publiques.

MISSIONS EN CAS DE GESTION DE CRISE

- Garantir l'opérationnalité d'un centre de crise ;
- Aider activement le bourgmestre dans la direction du comité de coordination communal ;
- Rédiger en temps réel le carnet de bord détaillant l'évolution de la situation et les décisions prises au niveau du comité de coordination ;
- Favoriser le retour d'expérience avec les

différents partenaires et collaborer au suivi post-crise vers la population.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PLANIFICATION D'URGENCE

- Mise à jour de la liste des risques présents sur le territoire et visite de terrain
- Recensement et localisation des camps de jeunesse sur le territoire
- Demande de visite de prévention des bâtiments
- Réunions organisées dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'urgence spécifique sur les inondations
- Validation du Plan d'Urgence Hospitalier du Chwapi par la cellule de sécurité communale
- Collaboration dans le cadre de la réalisation du plan PIPS de la commune de Tournai (désignation CPSL, élaboration du réseau PIPS, acquisition d'un coffret CATA)
- Visite du centre de crise de la Police Fédérale basée à Tournai
- Visite de la prison de Tournai
- Visite du centre d'accueil des réfugiés géré par la Croix-Rouge
- Remise des avis liés aux ouvertures de centre d'accueil ONE pour enfants

SÉCURITÉ DES FESTIVITÉS

- Participation aux réunions de sécurité et de coordination ;
- Remise d'avis techniques et avis liés aux règles en vigueur de la Covid-19 dans le cadre d'organisation de manifestations et événements ;

- Visites de terrain ;
- Réalisation des évaluations COAMU ;
- Contact avec les organisateurs dans le cadre de la sécurité des événements ;
- Viva for life 2021 : réalisation d'un PPUIÉ (Plan Particulier d'Urgence et d'Intervention des Évènements).

GESTION DE LA CRISE DU COVID-19

- Centre de vaccination : organisation, mise en place et coordination opérationnelle du centre de vaccination de Tournai, en collaboration avec les services internes de la Ville, l'association des généralistes du Tournaisis, la délégation générale Covid-19 et l'AVIQ ;
- Suivi et application des demandes émanant du centre de crise fédéral et des services d'urgence du gouverneur de la province du Hainaut, notamment en termes de communication sur les gestes barrières, sur les réglementations spécifiques liées au Covid-19, sur la vaccination et sur le pass sanitaire ;
- Prise de connaissance et analyse de l'ensemble des mesures d'urgence qui ont été prises dans le cadre de la crise (Arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus Covid-19) ;
- Création d'un tableau récapitulatif de ces mesures sanitaires afin de communiquer de manière plus aisée vers les différents services de la ville et ainsi que vers les citoyens ;
- Remise d'avis divers en lien avec la législation Covid-19 (funérailles, mariages, port du masque, etc.) ;
- Autres interventions : Fermeture et évacuation du home senior référence : coordination des différents services de sécurité, de l'AVIQ et de la Ville pour l'organisation du transfert

des résidents vers d'autres maison de repos ;
 Organisation de l'aide communale fournie aux communes sinistrées dans le cadre des inondations de juillet 2021 ; Gestion d'incidents divers ayant demandé l'appui du Planu : incendie à la cité Carbonnelle, incendie à Chercq, incendie à l'école de la Providence, etc. ; Grippe aviaire : communications des mesures de protection à mettre en place.

CHIFFRES CLÉS

Remise d'avis dans le cadre de décisions collèges :17 Remise d'avis techniques concernant l'organisation de festivités en temps de crise sanitaire : . 42 Participation à des réunions de coordination sécurité pour les événements : 21 Cellule de sécurité : 1 Mise à jour des risques sur le territoire :72 Visites de sites dans le cadre de la planification d'urgence (Centre de vaccination, événements, risques, interventions) :33.

PROJET 1

Mise en place du centre majeur de vaccination de Tournai

PROJET 2

Evacuation du home Senior référence

REMARQUES

Certains projets et missions de la Planification d'Urgence sont restés en attente du fait de la

prolongation de la crise sanitaire et de la nécessité de devoir mettre en place un centre majeur de vaccination dans la Ville de Tournai.

ATELIER DE PROJETS

Rue Royale 47 7500 Tournai

+32 69 332 338

atelierdeprojets@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

L'Atelier de projets est un service communal en charge de projets structurants pour la Ville de Tournai. A travers le concept des Smart Cities, la Ville de Tournai s'inscrit dans une dynamique à haute valeur ajoutée en améliorant son espace public et en créant de nouveaux lieux d'expression et de rencontres. Les différents projets sont soutenus dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Ces projets sont les suivants :

- L'aménagement de la rue Royale et du quartier de la gare (FEDER)
- La rénovation de Tournai XPO (FEDER)
- Le réinvestissement du site des " Anciens Prêtres " en Carré Janson (FEDER)
- La revitalisation de la partie sommitale de Mont-Saint-Aubert (FEADER)

D'autres projets sont également coordonnés par l'Atelier de projets comme le dossier de nouvelle passerelle de l'Arche, TechniCITÉ, etc. L'Atelier de projets est un lieu d'information visant à mieux appréhender les objectifs de ces projets d'envergure, pour la majorité donc, subsidiés par l'Europe (pour près de 41 millions).

Au-delà de la coordination des partenaires et acteurs de ces projets pour une bonne exécution des travaux, la communication est une mission primordiale allouée à l'Atelier de projets : à travers des newsletters, une page Facebook, un site internet, des courriers, des communiqués de presses et d'autres actions de communication (vidéos, habillage de chantier, etc.), c'est toute une large palette d'actions qui est mise en œuvre à destination des citoyens tournaisiens.

Début 2021, en période de covid, l'Atelier de projets a fermé ses portes au public mais est resté joignable par téléphone.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

EN JANVIER 2021, UNE CHARGÉE DE COMMUNICATION A REJOINT L'ATELIER DE PROJETS.

De manière générale, cela a permis :

- La mise à jour du site web dédié à l'Atelier de projets
- Le lancement d'un outil d'envoi de newsletter numérique
- L'envoi de communiqués de presse
- L'organisation d'événements (ateliers participatifs, lancement des travaux et pose de la première pierre, points presse, séances d'informations, ...)
- Les permanences téléphoniques
- La création d'outils de communication pour les différents projets (flyers travaux, décorations de Noël, bâches commerces accessibles et bâches FEDER, réalisation de brochures, ...).

RUE ROYALE

L'objet de ce projet est le réaménagement du quartier de la gare et de la rue Royale par quatre partenaires que sont : la SNCB, les TEC, le SPW et la Ville de Tournai.

Pour la Ville de Tournai, les travaux consistent en la remise à neuf du réseau d'égouttage et le réaménagement de la rue Royale, la rue des jardins, une section de la rue du Becquerelle, de la

place et le parc Crombez ainsi que le parvis de la gare.

En 2021, les travaux ont débuté. En juillet, notification des entreprises pour les principaux lots.

Le 1^{er} septembre, l'entreprise EUROVIA installait sa base chantier sur le parc Crombez et démarrait ses travaux le lundi 16 septembre 2021.

Le marché de coordinateur sécurité-santé a été attribué à Buresco.

Avant le démarrage des travaux, les travaux préparatoires liés aux impétrants coordonnés par ORES visant le remplacement et la modernisation des câbles enterrés se sont achevés.

Deux rapports d'intervention de l'AwAP ont été réalisés en 2021 :

- 30 novembre 2021 : intervention de l'agence au parc Crombez concernant l'abri anti-aérien retrouvé;

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- La mise en place d'un panneau d'information physique expliquant l'avancement des travaux
- La création de flyers travaux permettant d'informer riverains, commerçants et usagers du calendrier prévisionnel des travaux (à chaque fois remis à jour) et distribué en toutes-boîtes
- La création et diffusion d'une capsule vidéo " commerces accessibles " sur la chaîne d'information locale NOTÉLÉ
- La mise en place de décoration de Noël dans la rue Royale sur la partie n'étant pas en travaux
- La tenue régulière d'un comité d'accompagnement citoyens composé, en 2020 et sur base de candidatures, de

riverains et commerçants du quartier qui sont régulièrement informés du déroulé des travaux et de la mise à jour du flyer travaux

- L'envoi de newsletters
- La parution de nombreux articles de presse
- Mise en place de cubes de communication dans la rue avec le message " Vos commerces sont accessibles pendant les travaux "
- Création de 6 bâches au message " Vos commerces restent ouverts et accessibles durant les travaux " et disposés de part et d'autre du chantier
- Création de bâches FEDER disposées sur les barrières HERAS autour de la base vie (place Crombez) expliquant le projet de réaménagement (" set " de 4 bâches aux visuels différents dont une est traduite en NL et EN)
- La tenue de différentes séances d'informations organisées (commerçants 30/08 et citoyens 08/09)
- Organisation d'un événement de lancement des travaux le jour de la braderie de Tournai. La seconde phase de participation citoyenne a également été relancée en 2021. Le premier des deux ateliers participatifs s'est tenu à l'Athénée Jules Bara le lundi 25 octobre 2021 rassemblant 20 participants aux profils différents. L'atelier s'est focalisé sur la question de la végétalisation de la rue et du quartier, de la valorisation de l'aubette située au parc Crombez (qui sera rénovée) et de la politique de stationnement " achats rapides " actée pour la rue Royale et la place & parc Crombez.

TOURNAI XPO

L'objet de ce projet est la restructuration de l'infrastructure du hall des expositions de Tournai en Tournai XPO (un outil visant à valoriser le tourisme MICE).

En juin 2021, la société momentanée TRADECO-FRANKI a été désignée pour effectuer les travaux avec plusieurs tranches.

Un marché pour la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée en phase d'exécution pour le chantier de Tournai XPO a été attribué à IPALLE. Une nouvelle convention pour l'occupation et la rénovation des locaux occupés par NOTÉLÉ a été validée fin 2021.

L'ordre de commencer a été en août 2021 mais un ordre de stater immédiatement les travaux a été donné au motif de l'absence d'accord de la DAS pour l'assainissement des sols pollués. C'est finalement le 6 décembre 2021 que les travaux ont débuté sur le site.

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien : un événement de lancement des travaux sous la forme d'une émission de Web-TV interactive (environ 45 minutes) a été organisé dans la pyramide du site en juin.

CARRÉ JANSON

L'objet de ce projet est le réinvestissement du site des anciens Prêtres en Carré Janson.

Ces travaux visent un curage, un désamiantage, le gros œuvre, les parachèvements, l'électricité, les techniques spéciales, les ascenseurs, l'aménagement scénographique et une liaison avec la Cathédrale. La désignation des entreprises en vue des travaux a été réalisée en 2021. Les marchés ont débuté en décembre 2021.

La partie scénographique du parcours sensoriel et immersif (expérience touristique) a bien évolué : la mission iconographie s'est clôturée et RE :LAB a présenté l'esquisse scénographique.

Des actions de communication ont été menées à destination du public tournaisien :

- Exposition de la maquette à la maison Jamart ;
- Réalisation d'autocollants didactiques expliquant le futur projet sur les vitrines du bâtiment Jamart ;
- Spectacles de vidéomapping sur la Cathédrale et le bâtiment des archives de l'hôtel des anciens prêtres (dans le cadre du projet de Tournai UNESCO Experience " annonçant le futur Carré Janson.

MONT-SAINT-AUBERT

L'objet de ce projet est la requalification et la revitalisation de la partie haute de Mont-Saint-Aubert.

Ces travaux visent le parking en périphérie de l'église et l'aménagement de petits équipements touristiques. Ils sont financés par le FEADER. En 2020, la mission d'auteur de projet était attribuée au bureau AGUA et fin de cette même année, la mission d'études de stabilité, d'égouttage et de surveillance du chantier était attribuée à IPALLE. En effet, en 2020 toujours, le projet a intégré une gestion des eaux du parking entourant l'église via la mise en place d'un système de rétention enterré et une redirection des eaux vers le réseau d'égouttage situé sous la rue du Reposoir et la rue de la Folie.

En février 2021, le permis d'urbanisme a été octroyé pour ces travaux. En septembre 2021, la Ville a procédé à l'acquisition (pleine propriété ou sous-sol), avec l'aide du comité d'acquisition (le Service public de Wallonie) et à la location des emprises sises au Mont-Saint-Aubert, au lieu-dit "Bois de Looz et Saint-Martin" impliquant des modifications au plan de mesurage. Des discussions ont donc été menées avec les propriétaires situés dans

l'emprise des travaux.

PASSERELLE DE L'ARCHE

L'objet de ce projet est de créer une liaison cyclo-piétonne entre le quartier Saint-Jean et le quartier Saint Piat.

Le SPW finance les travaux (estimé à 3.146.000 EUR) et la Ville de Tournai finance les études et les honoraires de l'auteur de projet. Une brochure informative à destination des habitants des quartiers Saint-Jean et Saint-Piat, retraçant le contexte historique, le planning à venir et la suite donnée au processus participatif mené en 2017 par la Ville de Tournai sur ce dossier a été réalisé en mars 2021.

Celle-ci a ensuite été diffusée afin d'inviter les habitants de ces quartiers, et plus généralement, la population tournaisienne a une première séance d'information qui s'est déroulée en visio-conférence le 21 avril 2021 en présence des principaux intéressés (Service public de Wallonie, Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

Le marché " Traversée de la passerelle de l'Arche. Désignation d'un auteur de projet en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle liaison cyclo-piétonne " a été publié et 13 candidatures ont été déposées. Un jury s'est tenu le 7 mai 2021 afin de ne déterminer que 5 candidats, sur base de critères déterminés dans le cahier des charges.

Un recours en suspension a cependant été introduit le 31 juillet 2021 selon la procédure en extrême urgence devant le Conseil d'État par le groupement SEA/ESCAUT et la décision de la Ville a ainsi été suspendue. La procédure judiciaire s'est terminée fin d'année 2021. Ce problème a retardé

passablement la suite du projet.

CHIFFRES CLÉS

- 5 comités d'accompagnement citoyens tenus dans le cadre du chantier de la rue Royale/ quartier de la gare (+ 2 réunions publiques d'information au démarrage des travaux).
- 138 petits déjeuners distribués lors de l'événement de lancement des travaux à la rue Royale (événement protocolaire) .
- 8 séquences vidéos réalisées en partenariat avec NO TÉLÉ pour l'émission WebTV lors de l'événement de pose de la première pierre Capsules vidéos réalisées (<https://www.youtube.com/channel/UC-04gfKITukM9tSW7KjIqDw/videos>).
- 3 caméras placées sur les chantiers européens pour le démarrage des travaux (rue Royale, Tournai XPO et Carré Janson). Ces caméras permettent de réaliser des vidéos en accéléré pour montrer l'évolution du chantier.

PROJET 1

Évènement de lancement des travaux de la rue Royale le 13/09/2021

Afin de démarrer cet important chantier de réaménagement du quartier de la gare et de la rue Royale, la Ville de Tournai a invité les habitants du quartier, ses commerçants, ses usagers ainsi que l'ensemble des partenaires du projet à un petit déjeuner convivial afin de marquer le début du chantier de travaux. L'entreprise de travaux désignée, EUROVIA, s'est installée durant la première quinzaine du mois de septembre au parc Crombez (zone de chantier). Les travaux ont

été présentés ainsi que le calendrier prévisionnel du chantier. Ce moment convivial a permis la rencontre, les échanges, un certain dynamisme au sein du quartier de la gare. Un stand permettant de se faire prendre en photo (à pied, à vélo, à trottinette ou attablé) dans la future rue Royale a été créé pour l'occasion, permettant aux participants d'en ressortir avec une photo souvenir. Ce stand a ensuite été proposé devant l'Atelier de projets durant la braderie de la Ville de Tournai.

PROJET 2

Le 23 juin 2021, organisation d'une " web-tv ", émission en direct sur le net, à destination de tous les futurs utilisateurs du site de Tournai XPO, organisateurs d'événements

Cette émission a permis de présenter le projet sous un nouvel angle, en présence des architectes du projet. D'une durée de 48 minutes, l'émission a été rythmée par différentes capsules vidéos pré-enregistrées, ainsi par une séance de questions-réponses interactive entre les auditeurs et les orateurs. Replay de l'émission : https://youtu.be/KqoV0W_F9Mw

A close-up photograph of two business professionals in dark suits shaking hands. One person is holding a tablet computer. In the foreground, there are blurred documents, one of which shows a bar chart with blue bars. The background is a blurred office setting.

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE (DFC)

DIRECTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ Taxes : +32 69 332 268

☎ Comptabilité : +32 69 332 263

✉ taxes@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 18

157

MISSIONS PERMANENTES

SERVICE ORDINAIRE

RECETTES

- Recettes fiscales : établissement des règlements-taxes ; recensement et enrôlement des taxes communales ; perception des taxes, établissement des plans de paiements, gestion des exonérations ; gestion des réclamations ; suivi des dossiers de médiation de dettes, de règlements collectifs de dette et de faillites ; gestion du recouvrement des recettes fiscales, en ce compris les notifications fiscales.
- Recettes non fiscales : établissement et actualisation des tarifs et règlements redevances ; création des droits constatés ; perception des recettes non fiscales, établissement des plans de paiement, gestion des non-valeurs ; gestion du recouvrement des recettes non fiscales et des amendes administratives ; comptage de la monnaie et des billets apportés par les autres services.

DÉPENSES

Validation des bons de commande ; encodage des pièces entrantes ; vérification des conditions de liquidation (légalité, justificatifs...) ; mandats de paiement ; imputation des dépenses dans la comptabilité ; gestion des saisies et retenues sur salaire, gestion des avances ; paiements des traitements ; paiement des subsides.

SERVICE EXTRAORDINAIRE

gestion des factures entrantes et des subsides ; imputation des recettes et dépenses dans la

comptabilité ; mandats de paiement.

BUDGET ET COMPTES

Élaboration du budget, des modifications budgétaires et du compte ; collaboration avec le CRAC pour le suivi des budgets, plan de gestion etc. ; renouvellement du marché conjoint des emprunts pour la Ville et ses régies, le CPAS, la zone de police.

RÉGIES ET FABRIQUES

Suivi et gestion de la comptabilité des régies (Stade Luc Varenne, Régie des énergies renouvelables, régie foncière) ; tutelle des budgets, modifications budgétaires et comptes des fabriques d'Eglise (43 fabriques d'Eglise dans l'entité de Tournai).

RAPPORT D'ACTIVITÉS

IMPLÉMENTATION DE LOGICIELS

Poursuite de la facturation des repas scolaires et garderies via le logiciel iA. AES (accueil extrascolaire).

AMENDES ADMINISTRATIVES — AMENDES ARRÊTS ET STATIONNEMENT

En 2017 a débuté la collaboration avec le service des sanctions administratives communales (SAC). Dans un premier temps, la procédure a été établie afin de clarifier le rôle de chacun. Ainsi, la cellule SAC gère toute la procédure jusqu'à l'expiration du délai de justification. Lorsque l'amende est maintenue et que le redevable n'a émis aucune

contestation ou quelle celle-ci a été rejetée, le dossier parvient à la direction financière sous la forme d'un tableau Excel. Ce tableau est retravaillé par un agent pour être intégré dans le logiciel Onyx. Cela permet donc une centralisation des amendes (perception et recouvrement) et la possibilité de sortir différents rapports. L'article budgétaire 100/380-03 a été ventilé en trois articles budgétaires distincts, selon le type d'amendes administratives, conformément aux recommandations de la circulaire budgétaire.

Trois articles ont donc été créés :

- L'article 10001/380-03, pour les amendes administratives infligées suite à une infraction au règlement général de police (RGP)
- L'article 10002/380-03, pour les amendes administratives infligées dans le cadre de la délinquance environnementale
- L'article 1003/380-03, pour les amendes " arrêts et stationnement ". Pour l'exercice 2021, on a enregistré, en comptabilité :
- 1.912 amendes " RGP ", pour un total de 183.615,00 EUR ;
- 1.241 amendes " environnementales ", pour un total de 80.330,00 EUR ;
- 6.110 amendes arrêts et stationnement, pour un total de 500.540,00 EUR.

A ce jour, le taux de perception s'élève à :

- 47,19 % pour les amendes " RGP "
- 64,06 % pour les amendes " environnementales "
- 81,72 % pour les amendes " arrêts et stationnement "

CRÈCHES COMMUNALES

La facturation et le recouvrement des factures de crèches se poursuivent via l'utilisation d'Onyx, par

import de déclaration. Cela signifie que les crèches envoient à la direction financière un fichier généré par le logiciel Bambino et l'agent importe ce fichier dans le logiciel Onyx afin de traiter les perceptions et le recouvrement.

On peut épingler les chiffres suivants :

- Pour la crèche " Les Poussins " : 1.099 factures, soit un peu plus de 91 factures mensuelles, pour un total de 202.222,47 EUR (taux de perception : 99,97 %)
- Pour la crèche " Les Chatons " : 691 factures, soit un peu plus de 57 factures mensuelles, pour un total de 99.222,47 EUR (taux de perception : 100,00 %).

CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES

- Engagements définitifs : 17.185
à l'ordinaire :16.848 à l'extraordinaire : 337
- Imputations :..... 17.904
à l'ordinaire : 17.719 à l'extraordinaire : 185
- Mandats :6.196
à l'ordinaire : 5.646 à l'extraordinaire : 550
- Bons de commande :..... 4.196

RECETTES

- Droits constatés : 9.352

à l'ordinaire : 9.037 à l'extraordinaire :
315

■ Comptabilité

Nombre d'extraits de compte traités :5.258.

PROJET 1

INTÉGRATION DES FRAIS SCOLAIRES DANS L'APPLICATION IAES

Les factures sont envoyées directement aux parents, avec un décompte des prestations. Les directions sont donc déchargées du relevé des paiements, cela leur permet de se concentrer sur les tâches pédagogiques. Les parents, de leur côté, disposent d'un relevé précis des prestations à payer (calendrier). Ils peuvent également constituer des provisions qui seront affectées sur les factures postérieures.

RÉGIE FONCIÈRE

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

La régie foncière communale ordinaire de la ville de TOURNAI a été créée par décision du conseil communal en séance du 7 avril 1967. Elle a été autorisée par les arrêtés royaux des 5 février 1968 et 4 janvier 1970 pour être gérée commercialement en dehors des services généraux conformément aux dispositions des articles 147bis à quater de la loi communale et de l'arrêté du Régent du 18 juin 1946.

Afin de définir une vision pluriannuelle, une note stratégique a été adoptée par le collège communal le 4 juin 2020. Celle-ci définit les missions, objectifs et plan d'actions pour les années futures.

La régie foncière est actuellement propriétaire de 83 logements et de 5 bâtiments dont le principe d'aliénation a été décidée.

COMPOSITION DU SERVICE

La régie foncière n'est pas un service à proprement parler. Elle fonctionne en toute transversalité entre différents services :

- Service d'études bâtiments (division technique)
- Service Patrimoine (division gestion du territoire)
- Direction financière et comptable
- Service environnement et ruralité (division gestion du territoire)

Des réunions de coordination sont organisées trimestriellement.

MISSIONS PERMANENTES

La Régie foncière gère le patrimoine privé de la

Ville de Tournai.

Elle a pour mission de mettre à disposition des habitants, sur le territoire de la commune, des logements financièrement accessibles afin de permettre l'accès à un logement décent pour tous. La finalité est de permettre le développement de logements moyens afin d'avoir une approche de régulateur par rapport au marché privé.

La régie aura également pour vocation d'être un outil destiné à répondre à divers objectifs de la politique communale du logement : salubrité, luttés contre le sans-abrisme et l'inoccupation des logements.

La régie prend également en charge la gestion du patrimoine agricole et boisé de la ville de Tournai. La finalité poursuivie est la gestion durable du territoire en tant qu'acteur du développement d'une alimentation saine et locale ainsi que du développement des objectifs sociaux et environnementaux de la forêt.

La régie foncière n'a pas vocation à réaliser de la gestion locative. Un partenariat avec l'AIS Tournai Logement, via convention, est mené en ce sens. Néanmoins, plusieurs logements sont actuellement encore gérés par la régie.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année 2021 a vu se développer et poursuivre les actions définies par la note stratégique.

Transfert du patrimoine "logement" et "foncier rural" de la Ville à la régie foncière :

Transfert des cures et presbytères de propriété communale dans le patrimoine de la régie foncière en date du 1er janvier 2021.

Transfert dans le patrimoine de la régie foncière communale ordinaire des immeubles suivants :

- Warchin (7548), Vieux chemin d'Ath, 191
- Templeuve (7520), rue de Formanoir, 34A, 34B, 36, 36A et 38
- Chercq (7521), chemin de Halage, 198
- Ramegnies-Chin (7520), avenue Picardie, 6, 7 et 8
- Tournai (7500), place Saint-Pierre, 27
- Maulde (7534), rue de l'Eglise Saint-Thomas 3 et 5;

Identification et mise en œuvre des opérations immobilières nécessaire au redéploiement (vente et rénovation), état des lieux des recettes locatives, réalisation d'un plan budgétaire pluri-annuel :

- Organisation de réunion de coordination trimestrielle
- Travaux centrés sur la mise en bon état locatif des logements notamment à Kain, place de Kain 5 et Tournai, rue de l'Athénée pour un montant total de 156.580,51 € - adjudication (Chauffage sanitaires, cuisine, menuiseries extérieures, peinture, ...).

Faire appel aux subsides existants sur base des objectifs poursuivis, créer de nouveaux logements dans des quartiers à redéployer :

Participation à la rédaction de la fiche action - Acquisition d'immeubles mixtes dans le piétonnier, requalification du bâti et mise à disposition de la/ des cellule/s commerciale/s pour une "locomotive commerciale" - de l'appel à projets 'Politique Intégrée de la Ville' lancé par la région wallonne.

140.577,00 € sans aucune intervention financière communale.

Total des recettes : 274.931,70 € dont 13.000€ de droit de chasse et fermage

Total des dépenses : 134.354,07 €

Adjudication de marchés de travaux pour un total de 156.580.51€ (Chauffage sanitaires, cuisine, menuiseries extérieures, peinture, ...).

Vente de coupes de bois (bois de Dossemer à Blandain / Templeuve) pour un montant de : 31.662,20€

CHIFFRES CLÉS :

Le compte 2021 se clôture avec un bénéfice de



**DIRECTION RESSOURCES HU-
MAINES (DRH)**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

+32 69 77 85 85

drh.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 13

163

MISSIONS PERMANENTES

La direction des ressources humaines est chargée de la gestion humaine, administrative et financière du personnel communal (contractuel et statutaire).

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Gestion de l'emploi, candidatures, recrutements, évolutions de carrière, promotions et mutations ;
- Élaboration de descriptions de fonctions et de compétences ;
- Évaluation des collaborateurs et plans d'actions ;
- Conception et exécution du plan de formation du personnel ;
- Amélioration des conditions de travail : procédures d'accueil, de départ, gestion des emplois d'insertion, reclassement professionnel, prévention des risques ;
- Gestion de projets de développement et de dématérialisation ;
- Gestion des relations syndicales.

GESTION ADMINISTRATIVE

- Gestion, suivi et contrôle des données individuelles et collectives du personnel ;
- Gestion des contrats de travail, suspensions et absences ;
- Application des dispositions légales et réglementaires : statuts administratif et pécuniaire, cadre du personnel, règlements internes ;
- Déclarations de risques sociaux.

GESTION FINANCIÈRE

- Rémunérations et politique salariale ;
- Gestion des emplois subsidiés.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PERSONNEL

Absence injustifiée :5 Accident de travail (ITT, refus, rente, guérison...) :..... 27 Activité complémentaire : 7 Affectation – transfert de service : 4 Allocation de fonction supérieure (accord et refus) :48 Avenant au contrat de travail :.....7 Carrières (barémiques et évolutions) :.....197 Chômage temporaire – COVID :2 Collège communal – Conseil communal : réunions et congés : 21 Conciergerie (désignation, démission, congé) :.....3 Congé pour motifs impérieux :..... 122 Convention : mise à disposition, bénévolat :10 Dispense de service pour traitement médical :2 Disponibilité pour cause de maladie :11 Dossier disciplinaire ou de pénalité :11 Engagement contrat d'apprentissage (et prolongation) :6 Engagement article 60 (et fin de mise à disposition) :31 Engagement étudiant :93 Engagement, sélection et réserve de Recrutement : 246 Évaluation :.....175 Fin de contrat (licenciement, démission) : 13 Formation (accord – refus) : 265 Grève (préavis) :8 Maladie professionnelle : 7 Nomination (recrutement et réserves) : ..22 Pause carrière (octroi, prolongation, fin, annulation) : 47 Pause carrière - congé parental (octroi, prolongation, annulation, reprise après pause carrière) :23 Pension (admission) : 24 Prestation réduite pour raisons personnelles (octroi, prolongation) : 8 Reclassement professionnel (trajet de réintégration) :3 Stage : ... 68 Suspension conventionnelle de contrat (acceptation, refus) :6

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Crise sanitaire 3 Congés 2022
3 Grades légaux1 Organisation d'événements
(Vœux, Saint Nicolas, fêtes patronales).....4
Organigramme du personnel 2 Personnel de
confiance – désignation1 Règlement de
travail – charte informatique – horaire d'été3 Statut
administratif.....2 Statut pécuniaire
1.

CHIFFRES CLÉS

Effectif : 974 ETP :
872,85 Recrutements et promotions : 51
Nominations :17 Formations organisées :
130 Journées de formation : ... 317 Heures en vidéo :
4462H Agents en formation :827 Agents
pensionnés :32.

PROJET 1

La mise en place du télétravail.

PROJET 2

Actualisation des barèmes des moniteurs de
plaines de jeux avec les barèmes étudiants et des
stages ateliers.

SERVICE SOCIAL ET BIEN-ÊTRE

Rue du Parc 1 7500 Tournai

☎ +32 69 446 890 - 332 218

✉ social.personnel@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 3

MISSIONS PERMANENTES

L'administration met à disposition des agents communaux un service action sociale et bien-être, composé de deux assistants sociaux. Leur formation et leur connaissance de l'administration permettent une intervention psychosociale individualisée, garantissant une neutralité d'intervention ainsi qu'une entière discrétion sur les sujets abordés. Le service action sociale et bien-être intervient principalement à la demande de l'agent qui en ressent le besoin, de la Direction des Ressources Humaines ou d'un chef de service. Dans tous les cas, il n'agira qu'avec l'accord express de la personne concernée (sauf dans les situations de mise en danger de la personne ou d'autrui).

ENTRETIEN CONFIDENTIEL AVEC LES MEMBRES DU PERSONNEL POUR :

- Des éventuelles difficultés dans les relations au travail ;
- Des problèmes financiers ;
- Aide liée à la santé (intervention mutuelle,...) ;
- Aide liée au logement (garantie locative, demande de logement social,...) ;
- Aide psychosociale suite au décès d'un proche ;
- Aide administrative (rédaction de courriers,...) ;
- Aide en relation avec la famille (problèmes liés à la vie privée, enfants, ...).

Autres actions menées par le service action sociale et bien-être :

- Personne de confiance;
- Actions de prévention santé;
- Plan d'Intervention psychosocial (PIPS) : formation des bénévoles inscrits sur les listes du personnel rappelable; travail de fond, hors crise ;

- La Saint-Nicolas des enfants du personnel en collaboration avec le CPAS;
- Organisation d'évènements pour le personnel communal;
- Participation aux journées organisées par l'accueil des nouveaux collaborateurs;
- Mise en place d'avantages pour le personnel.

EN RÉSUMÉ

Les rendez-vous entre le personnel communal et les assistants sociaux pour différents soucis personnels ou autres, s'effectuent au bureau ou à domicile si la personne ne sait pas se déplacer. Les demandes d'interventions pour les frais de stages, camps de vacances, primes de naissances et interventions pour enfants handicapés. Les avantages du personnel (Q8, Xtra présent, carte ville nominative qui donne droit à des réductions dans divers magasins, musée, piscine... La liste exhaustive se trouve dans l'intranet de la ville - service social). Les ventes de tickets de cinéma et parcs d'attractions se font sur rendez-vous au 069/44 68 90 ou sur la boîte email avantage : **avantage.personnel@tournai.be**.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Permanences quotidiennes ;
- Accompagnement du personnel pour différentes problématiques ;
- Trajet de réintégration ;
- Médiation de dettes ;
- Aide au logement ;
- Accompagnement pour la fin de carrière ;
- Aide administrative pour des évolutions de carrière ;
- Accompagnement de personnes victimes de

violence ;

- Accompagnement des personnes dans le cadre d'un dossier disciplinaire ;
- Démarches mutuelle, maladie invalidité, maladie grave... ;
- Visite de personnes malades ;
- Accompagnement des familles lors d'un décès d'un membre du personnel (3 familles) ;
- Organisation de la Saint Nicolas des enfants du personnel ;
- Participation aux réunions du CPPT ;
- Réunions d'équipe mensuelles avec la DRH ;
- Gestion financière et pratique de la billetterie des parcs d'attractions ;
- Intervention d'urgence dans le cadre de la fermeture de la maison de repos du centenaire (évacuation de 55 personnes en situation de détresse) ;
- Participation à la rédaction de la brochure "livret d'accueil" ;
- Octroi et gestion des primes de naissance et stages des enfants du personnel.

CHIFFRES CLÉS

- Evacuation de 55 personnes âgées en situation de grande détresse au home du Centenaire ;
- Participation de 285 enfants à la Saint Nicolas (Ville et CPAS) ;
- Octroi de 126 primes de stages ;
- Vente de tickets à prix réduits pour le personnel : montant 16.971EUR.

PROJET 1

Le service a suivi la formation pour les personnes de confiance afin de prendre en charge, selon les prescrits légaux, les situations de harcèlement moral, sexuel et violence. La mise en place du registre de faits de tiers a également été étudiée en 2021.

PROJET 2

Le service action sociale et bien-être s'est spécialisé dans la guidance budgétaire des personnes en difficulté. Un accompagnement professionnel est ainsi proposé aux agents en difficulté.



**DIRECTION JURIDIQUE
(DJU)**

SERVICE ASSISTANCE JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 321

✉ d_Juridique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 5

MISSIONS PERMANENTES

Le service assistance juridique & contentieux :

- Conseille, sous l'angle juridique, les autorités communales et l'ensemble des services communaux dans toutes matières relevant de la gestion communale ;
- Gère, en qualité de demandeur ou de défendeur, les affaires portées devant les tribunaux et devant le Conseil d'Etat ;
- Élabore, à la demande, des conventions ou règlements communaux ;
- Rend des avis sur toute question juridique qui lui est soumise ;
- Répond, sous l'angle juridique, aux plaintes introduites auprès de la commune dans des matières les plus diverses (environnement, urbanisme, enseignement, police, financière, marchés publics, ...) en ce compris les plaintes des redevables en matière de redevance de stationnement ;
- Traite le suivi des demandes en matière de législation sur les jeux de hasards ;
- Assure le suivi des dossiers de récupération de créances dans le cadre des dégâts occasionnés aux biens communaux ;
- Assure le suivi administratif des dossiers en matière d'ordre public dans le cadre des pouvoirs de police du bourgmestre.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- 64 dossiers (hors contentieux City-Parking) ont été traités en 2021
- 9 dossiers (hors contentieux City-Parking) ont été ouverts en 2021 dont 3 à l'initiative de la ville de Tournai.
- 5 devant les juridictions de l'ordre judiciaire

dont :

- 1 dossier en matière de coparentalité
- 2 dossiers en matière de logement (Code wallon de l'habitat durable)
- 1 dossier en matière de marchés publics
- 1 dossier en matière de droit civil des obligations contractuelles.
- 4 devant le Conseil d'Etat dont :
 - 3 dossiers en matière d'urbanisme
 - 1 dossier en matière de marchés publics
- 11 dossiers ont été clôturés en 2021 :
 - 4 dossiers devant le Conseil d'Etat (2 gagnés – 2 perdus)
 - 1 dossier concernant des taxes (gagné)
 - 2 dossiers concernant le licenciement d'un agent communal (1 gagné – 1 perdu)
 - 1 dossier concernant le logement (Code wallon de l'habitat durable) (gagné)
 - 3 dossiers concernant des mariages de complaisance (3 perdus)
- Contentieux City parking : 523 jugements.

CHIFFRES CLÉS

- Frais d'honoraires et provisions d'avocats : 79.500,00EUR.
- Le montant des engagements s'est élevé à 61.024,96 euros.
- 260 courriers par voie postale (ce chiffre ne tient pas compte des nombreux email adressés par voie électronique dans le cadre de la gestion administrative des dossiers) ;
- 25 rapports à l'attention du conseil communal ;
- 102 rapports à l'attention du collège communal ;
- 1.030 emails " redevances de stationnement " (City parking) traitées.

DOCUMENTATION

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 349

✉ sl.service.juridique@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

- Le service est chargé de gérer les abonnements, les demandes d'acquisition d'ouvrages et du paiement des factures y relatives.
- Plus spécifiquement, il réceptionne quotidiennement les divers ouvrages, les mises à jour d'ouvrages qu'il enregistre dans ses fichiers et ventile ceux-ci auprès des services. Il enregistre les factures dans son fichier comptable et traite leur liquidation auprès du service de la direction financière et comptable.
- Dans le cadre d'une bonne gestion des dépenses communales, le service documentation invite, chaque année, les chefs de service à analyser l'opportunité de conserver ou de résilier les divers abonnements que la ville de Tournai a souscrits.
- Dans le prolongement, il soumet au collège communal, en début d'année, un rapport portant décision de renouveler les abonnements aux ouvrages pour l'exercice en cours.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Début d'année, le service documentation a invité les chefs de service à analyser l'opportunité de conserver ou de résilier les divers abonnements que la ville de Tournai a souscrits et dont le coût est souvent non négligeable. Après consultation, les services concernés ont majoritairement confirmé leur souhait de maintenir, pour l'année 2021, leur(s) abonnement(s). A la demande des services communaux, le service documentation a acquis, en 2021, 11 nouveaux ouvrages et a souscrit 2 nouveaux abonnements.

CHIFFRES CLÉS

Budget annuel :30.000,00EUR Montant engagé : 26.689,65EUR Nouvelles acquisitions d'ouvrage : .11 Nouveaux abonnements :2.

PROJET 1

Mise en ligne sur l'intranet du répertoire des ouvrages juridiques, réglementations techniques et ouvrages non juridiques.

PROJET 2

Enquête sur l'organisation d'une veille documentaire

Le but de cette enquête est de permettre aux chefs de service de mieux appréhender les attentes de leurs agents et d'adapter, le cas échéant, avec la collaboration du service documentation, à l'organisation d'une veille documentaire au sein de leur service. Par ailleurs, il a également été proposé de rencontrer chaque chef de service qui en manifeste le souhait pour discuter des attentes et difficultés en matière documentaire, de veille juridique et des pistes d'amélioration en la matière.

SERVICE ASSURANCES

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 322

✉ assurances@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS PERMANENTES

GESTION DES CONTRATS

- Gestion du portefeuille d'assurances (tous les contrats sauf accident du travail) en ce compris la comptabilité ;
- Mise à jour des contrats :
 - Parc automobile (immatriculation, contrôle technique, DIV, radiation,...)
 - Parc immobilier (achat, vente, location, ...)
 - Parc informatique (ajout, suppression matériel divers) matériel tous risques divers ;
- Souscription des contrats temporaires lors d'expositions, manifestations diverses.

GESTION DES DOSSIERS SINISTRES

- Ouverture, suivi et clôture. Transmission des pièces à l'assureur, à l'avocat ou à la partie adverse. Suivi et demande de rapports auprès des services techniques ;
- Présence aux expertises, analyse des conclusions dans les dossiers contentieux ;
- Pour le recouvrement, nombreux courriers de rappels, mises en demeure,...., présence aux expertises et défense accrue pour une indemnisation juste ; -Demande de devis auprès des services techniques ;
- Travail de recherches avant d'avoir tous les renseignements utiles pour la gestion du dossier (demande de rapport administratif à la police, demande de dossier au parquet, demande de références auprès de l'assureur, contact avec les assureurs étrangers, ...) ;
- Conseils divers aux membres du personnel et aux citoyens confrontés à un sinistre.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

102 dossiers ont été ouverts en responsabilité civile suite aux réclamations des citoyens dont 22 accidents de roulage, 10 chutes, 4 dégâts des eaux, 6 enlèvements de véhicules...

CHIFFRES CLÉS

Contrats d'assurances annuels :45
Contrats temporaires : 14
Budget annuel total des assurances hors accident de travail :
495.000,00EUR
Nombre de dossiers ouverts toutes branches confondues hors accident de travail : 186.

ARCHIVES

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 298

✉ archives@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 2

MISSIONS

Le service archives a pour mission de préserver les fonds d'archives et les locaux où ceux-ci sont conservés, de trier, de classer les fonds à conserver de façon définitive ou intermédiaire, de les mettre en boîtes avec inventaires, d'effectuer des recherches pour les services administratifs ainsi que pour les entreprises, particuliers, associations qui leur en font la demande. Le service joue le rôle de support en matière d'archives. Il a aussi pour mission la mise en valeur du patrimoine archivistique. Il participe à des commissions locales et à différents projets culturels au côté d'autres associations locales.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

TRI, ARCHIVAGE ET ÉQUIPEMENTS

TOURNAI – HÔTEL DE VILLE

- Dégagement de lots vers De Bongnie : archives de guerre, relations publiques, caisses du secrétariat antérieur à 1949, documentation, expositions ;
- Élimination de doubles financiers ;
- Tri des archives du service des fêtes ;
- Affaires administratives et sociales : tri pour élimination des archives, réaménagement et nettoyage des espaces ;
- Patrimoine : amélioration de l'organisation spatiale, mise en ordre des dossiers de bâtiments sportifs ;
- Voirie : tri des archives du conducteur et insertion dans le fonds existant ;

SITE DE BONGNIE

- Tri et conditionnement en boîtes des archives des fabriques d'église pour Tournai depuis 1940 et pour le grand Tournai de 1977 à 2002 ;
- Mise en ordre des archives des villages de Templeuve, tri des permis d'exploiter, dossiers élections - mandataires (partim) ;
- Mise en ordre et conditionnement des archives financières de Tournai de 1940 à 1949 ;
- Classement décennal des archives du secrétariat communal ;
- Transfert des dossiers d'exposition et des fêtes publiques (partim) ;
- Réception des archives de la direction financière de 2019 (partim) ;
- Transfert des dossiers du personnel des pompiers dans le local dédié.

FROIDMONT

- Complétion des fardes des dossiers de personnalités ;
- Tri des pièces justificatives de compte à éliminer ;
- Conditionnement en boîtes normalisées des index (sur fiches) des registres de population des villages du district ;
- Rapatriement à Tournai des archives du conducteur (dossiers travaux).

GAURAIN-RAMECROIX

- Tri des dossiers élections ;
- Réorganisation spatiale de l'étage et transfert au rez-de-chaussée des pièces justificatives de comptes à trier ;
- Rapatriement à Tournai des archives du conducteur (dossiers travaux, voirie...).

KAIN

Mise en ordre des dossiers de personnalités des villages du district.

TEMPLEUVE (ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE DE BLANDAIN)

- Tri des pièces justificatives de comptes à éliminer ;
- Rapatriement à De Bongnie des collections de rapports d'intercommunales et de sociétés afin de compléter le fonds documentaire déjà présent sur place ;
- Rassemblement de la collection Hoverlant (Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai).

RECHERCHES

225 recherches ont été effectuées. En interne, les principaux demandeurs sont : les services du patrimoine et occupation du domaine public, de l'urbanisme, du bureau d'études, des affaires administratives et sociales. En externe, les demandeurs sont principalement des chercheurs (100ème anniversaire du Logis tournaisien...), des étudiants (travail sur la seconde guerre mondiale à Ramegnies-Chin...), des généalogistes amateurs ou professionnels, des entreprises (historiques pour études de sols...).

INFORMATIQUE

Enrichissement de la banque de données sur les villages et des historiques.

DOCUMENTATION, BIBLIOTHÈQUE

Enrichissement des fardes thématiques.

RELIURE

Correction des registres erronés

COMMISSION

Participation aux réunions de commissions : Commission pour la Sauvegarde du Patrimoine architectural des cimetières de l'entité de Tournai.

CHIFFRES CLÉS

Recherches :225 (internes: 97 ; externes:128)
+/- 150 mètres linéaires de manutention de documents et de caisses.

PROJET 1

Aide à la conception et participation au groupe de travail pour le nouveau film sur Tournai (Office du tourisme).

PROJET 2

Participation active et service relais pour l'actualisation des cartes de l'Institut Géographique National (éd. 2021) avec les concours des personnes ressources des différents villages de l'entité.



DIRECTION MARCHÉS PUBLICS (DMP)

DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS

Rue de la Borgnette 15 7500 Tournai

☎ +32 69 332 419

✉ service.marchespublics@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 11

174

MISSIONS PERMANENTES

- Passation et suivi de l'exécution des marchés publics ;
- Vérification des bons de commande.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- La direction conseille et assure la passation des marchés publics tant au service extraordinaire (dépenses d'investissements) qu'au service ordinaire (dépenses de fonctionnement).
- Elle vérifie le respect des marchés publics pour tous les bons de commande de toutes les directions et divisions.
- Elle assure la gestion et le suivi des factures des crédits qui lui sont confiés.
- Service achats : se focalise pour le service ordinaire sur tous les marchés relatifs aux frais de fonctionnement notamment la fourniture et la maintenance. Les achats dits à l'ordinaire reprennent l'ensemble des dépenses indispensables au bon fonctionnement de la commune, exception faite des charges de personnel. Il s'agit essentiellement des frais de fonctionnement administratif et technique (fournitures telles que les consommables et prestations de tiers), les frais relatifs à l'entretien des bâtiments (consommations d'énergie et d'eau)...
- Service investissements : se focalise pour le service extraordinaire sur tous les marchés y relatifs. Les achats dits à l'extraordinaire reprennent l'ensemble des dépenses que sont les investissements. Il s'agit de l'achat de biens meubles ou immeubles ainsi que de leur entretien et aménagement.

CHIFFRES CLÉS

264 marchés publics passés :

- 101 de fournitures
- 54 de services
- 109 de travaux
- 1.909 décisions présentées au collège
- 112 décisions présentées au conseil.

PROJET 1

Dématérialisation : partage des dossiers via cluster avec divers services de l'administration.

PROJET 2

Mise en place de l'application CRESUS pour les demandes de crédits : permet aux gestionnaires d'avoir une parfaite connaissance de leurs crédits budgétaires et de la programmation de leurs dossiers.



**DIRECTION INFORMATIQUE
(DIN)**

INFORMATIQUE

Rue de la Borgnette 15 7500 Tournai

☎ +32 69 332 200

✉ dsi.servicedesk@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 9

176

MISSIONS PERMANENTES

Le service informatique prend en charge tous les aspects de l'informatisation de l'administration communale, notamment en assurant la gestion et la maintenance du parc informatique de plus de 600 ordinateurs et la maintenance d'une cinquantaine de serveurs.

Il assure le support direct aux agents tant pour le matériel que pour les logiciels.

Il est également chargé de la gestion de la téléphonie (fixe et mobile) et des lignes data vers l'extérieur et entre les différents sites de l'administration.

Le service informatique assure enfin l'intégration et le support des applications métiers, dont certaines sont développées en interne.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Gestion de la crise sanitaire : mise en place du télétravail structurel des agents et mise à jour pérenne de l'infrastructure pour permettre le télétravail et les connexions à distance.
- Mise en service de la borne de gestion de files d'attente des guichets des affaires administratives et sociales : borne interactive incluant la prise de rendez-vous en ligne.
- Renouvellement du site internet Tournai.be incluant un Intranet commun Ville/CPAS et un nouveau site pour le CPAS : l'année 2021 a marqué la finalisation du projet dont la mise en ligne est prévue en 2022.
- Remplacement de l'application " maison " de gestion du service social (CPAS) : poursuite du processus de migration vers l'application

Sociabili développée par le CPAS de Charleroi. La mise en service est prévue en 2022.

- Poursuite de la dématérialisation des processus communaux : mise en ligne de démarches supplémentaires tant pour les citoyens (demande d'autorisation d'utiliser un emplacement dans un box à vélos de la Ville de Tournai, amélioration des demandes de stages et des candidatures en ligne, candidature pour étudiants/animateurs...) que pour les agents (demande de publication d'actes, demande au service reprographie...)
- Mise en place de la plateforme opendata de la ville de Tournai
- Développement et maintenance d'application internes :
 - Application de gestion des demandes de budget extraordinaire (Cresus) : mise à jour et améliorations;
 - Mise en service de l'application pour le Service insertion (CPAS) ;
 - Mise à jour du logiciel de distribution des sacs poubelles (Distrisac) avec ajout d'interaction avecIPALLE pour jumeler les ouvertures des points d'apport volontaires;
 - Mise en service d'une application de gestion des demandes de logement pour le CPAS.
- Infrastructure :
 - Mise à niveau de l'infrastructure du CPAS ;
 - Achats divers de matériel (onduleurs, composants réseau...);
 - Téléphonie VoIP : préparation pour le remplacement de la centrale prévu en 2022.

CHIFFRES CLÉS

Tickets ouverts :2.053
Serveurs :70

Ordinateurs :	651
Imprimantes :	60
Photocopieurs :	138
Smartphones / GSM :	394
Téléphones VoIP :	558
Sites distants connectés :	58.

PROJET 1

Dématérialisation des procédures (internes et externes)

Poursuite du projet avec :

- demandes au service reprographie ;
- candidatures des étudiants/animateurs avec génération automatique des contrats de travail ;
- demandes d'autorisation d'utiliser un emplacement dans un box à vélos de la ville de Tournai ;
- ajout des possibilités de prise de rendez-vous (urbanisme, affaires administratives et sociales...).

PROJET 2

Installation du Wifi au conservatoire de musique : plusieurs réseaux disponibles (public, enseignant, administratif).

CARTOGRAPHIE

Rue de la Borgnette 15 7500 Tournai

☎ +32 69 332 423

✉ cartographie@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 1

MISSIONS PERMANENTES

- Elaboration des cartes à thèmes pour les services et pour le portail cartographique interne ;
- Mise à jour des couches et des bases données existantes ;
- Gestion du portail cartographique ;
- Gestion et création de bases de données pour l'opendata de la ville de Tournai ;
- Mise à jour et corrections des erreurs de la base de données des voiries et collaboration avec les AAS ;
- Mise à jour des bases de données pour les fournisseurs GPS et Google.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

- Gestion au quotidien du portail cartographique par la création et la mise à jour de cartes à thème ;
- Gestion au quotidien de l'opendata par la création et la mise à jour des données ;
- Mise à disposition de bases de données et de couches cartographique pour nouveau site internet de la ville ;
- Mise en place d'applis de collecte de données pour "les Monuments et mémoire" en collaboration avec les bénévoles de la commission ;
- Collecte des données relatives aux arrêts TEC + cartographie pour la gestion des abribus par le service Patrimoine ;
- Mise en place d'une base de données et d'une cartographie pour le sommier Ville et CPAS ;
- Création d'une application pour les enquêtes "domicile/travail" de la ville et du CPAS+ récupération des données et des statistiques.

CHIFFRES CLÉS

- 210 couches créées/mise à jour pour le portail cartographique "intranet"
- +/- 10.000 vues sur le portail carto
- +/- 30 bases de données créées pour l'opendata.

PROJET 1

Mise en place de l'Opendata.

PROJET 2

Poursuite du développement du portail cartographique.



LA COMMUNE DANS SES NOUVELLES FONCTIONS MANAGÉRIALES

COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Rue Saint-Martin 52 7500 Tournai

☎ +32 69 332 340

✉ codir@tournai.be

COMPOSITION DU SERVICE

Nombre d'agents : 16

180

MISSIONS PERMANENTES

Un Comité de direction (CODIR) est un organe essentiel du pilotage de la stratégie d'une administration.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD - L1211-3), il est instauré un comité de direction au sein de chaque commune. Il est composé du directeur général, du directeur général adjoint, du directeur financier et des membres du personnel que le directeur général choisit parmi ceux qui remplissent des fonctions liées à la qualité de responsable de service par l'organigramme.

Le directeur général du centre public d'action sociale est invité à participer au comité de direction. Il y siège avec voix consultative. Il reçoit les convocations et les procès-verbaux. Le rôle du CODIR est défini dans le CDLD : outre les attributions confiées par décision du collège communal, il connaît toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Les avant-projets de budget, modifications budgétaires et notes explicatives y relatives, sont concertés en comité de direction.

Depuis le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal (PST) dans le CDLD, le rôle du CODIR a été renforcé. Il participe à l'élaboration du PST et soutient le collège communal. Il assure le suivi du PST dans le cadre de la mise en œuvre. Il constitue par ailleurs un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législation.

On notera enfin que les comités de direction de la commune et du CPAS tiennent des réunions conjointes au moins deux fois par an. Le décret du 19 juillet 2018 intégrant le renforcement des

synergies dans le CDLD prévoit l'obligation pour les directeurs généraux des communes et des CPAS, d'établir annuellement et conjointement un rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer.

Le rapport annuel dont question est soumis à l'avis des comités de direction de la commune et du CPAS réunis conjointement, puis présenté au comité de concertation qui dispose de la faculté de le modifier, avant d'être débattu lors de la réunion annuelle du conseil conjoint.

Plus globalement, les missions du CODIR peuvent se décliner comme suit :

- rôle stratégique : participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du PST;
- rôle d'information et de relais : information sur les décisions prises par le collège, sur les objectifs stratégiques des services et projets mis en œuvre;
- rôle de coordination : préparation et coordination des divers projets ainsi que des procédures administratives impliquant les services;
- rôle de conseil : des organes décisionnels sur des questions prioritaires ou ayant une importance stratégique.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Nombre de réunions : 14.

On notera que l'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire, impliquant l'organisation des réunions du comité de direction en vidéoconférence soit : 9 réunions en vidéoconférence et 5 réunions en présentiel.

Les sujets suivants ont notamment été traités:

- Crise sanitaire liée à la COVID-19, centre de vaccination et télétravail ;
- Programme stratégique transversal (PST) 2019-2024 (suivi, bilan à mi-législature, ...) ;
- Synergies Ville-CPAS ;
- Plan d'embauche du personnel (suivi 2021 et projet 2022) ;
- Compte 2020 ;
- Projets de modifications budgétaires (1 et 2) ;
- Préparation de budget 2022 ;
- Plan de gestion ;
- Gestion du courrier - archivage électronique – gestion documentaire ;
- Schéma directeur informatique ;
- Logiciels informatiques métiers ;
- Dématérialisation des demandes internes ;
- Charte d'utilisation des ressources et des réseaux informatiques ;
- Nouveau site internet ;
- Plan stratégique de communication externe ;
- Plan de formation du personnel ;
- Rapport annuel administratif 2020 ;
- Politique intégrée de la Ville ;
- Zéro déchet ;
- Charroi communal ;
- Publication des actes officiels ;
- ...

Le PST a été le sujet permanent du CODIR. Chaque séance a été l'occasion pour les responsables de direction/division de présenter l'état d'avancement des projets de leurs départements en vue de l'établissement du bilan à mi-législature. A cet effet, la coordinatrice du PST a systématiquement accompagné les responsables dans l'élaboration de cet état d'avancement et a été invitée à participer à chaque présentation. Enfin, le comité de direction a poursuivi sa formation avec un module en gestion à

distance et une formation à l'utilisation de l'outil de gestion du PST.

CHIFFRES CLÉS

14 réunions dont :

- 9 réunions en vidéoconférence ;
- 5 réunions en présentiel.

PROJET 1

Le comité de direction a évalué son propre fonctionnement, conformément à un projet du PST destiné à renforcer le rôle du CODIR dans sa fonction d'outil de pilotage et de transversalité (volet interne). L'évaluation réalisée a conclu à un bon fonctionnement de l'outil et n'a donc pas mené à une actualisation de la charte de fonctionnement initialement établie.

CONTEXTE GÉNÉRAL

RAPPEL DU CONTEXTE LÉGAL

Suite à la réforme des grades légaux intervenue en septembre 2013, le directeur général est chargé de mettre sur pied et d'assurer le suivi du système de contrôle interne du fonctionnement des services communaux (article 1124-4§4 du code de la démocratie locale et de la décentralisation/CDLD).

Ce système se définit comme un ensemble de mesures et de procédures conçues pour assurer une sécurité raisonnable en ce qui concerne :

- La réalisation des objectifs ;
- Le respect de la législation en vigueur et des procédures ;
- La disponibilité d'informations fiables sur les finances et la gestion.

Conformément à l'article 1124-25 du CDLD, le directeur financier, conseiller financier et budgétaire de la commune, doit veiller à :

- L'utilisation efficace et économique des ressources ;
- La protection des actifs;
- Fournir au directeur général des informations financières fiables.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE MAÎTRISE DE L'ORGANISATION

L'administration a choisi d'emblée de substituer le terme " contrôle interne ", pouvant être perçu comme le reflet négatif d'une forme d'inertie, par celui plus positif et surtout plus dynamique, de " maîtrise de l'organisation ".

La démarche de " maîtrise de l'organisation " consiste à traiter/réduire les risques de tous ordres auxquels la ville peut être confrontée, en vue d'optimiser son fonctionnement et de rendre le meilleur service aux citoyens au moindre coût.

Les services publics locaux sont en effet exposés à de multiples risques : concernant les missions ; les objectifs à atteindre ; la sécurité du personnel ; la sécurité des données ; la conservation des actifs (financiers et non financiers, dont le patrimoine) ; le respect des normes et des procédures...

Un système de maîtrise de l'organisation bien implémenté permet non seulement d'identifier ces risques, mais aussi de les réduire considérablement, sachant que le risque zéro n'existe pas.

RAPPEL DU CADRE GÉNÉRAL

Le CDLD se limite à définir l'objet du contrôle interne de manière sommaire. Il appartient donc à chaque commune d'en définir le cadre et les procédures, selon le principe de l'autonomie communale et en fonction des procédures existantes.

A partir du projet de cadre général établi en 2014 par l'Union des villes et communes de Wallonie, un projet a été élaboré par l'administration. Ce projet, défini comme le " cadre général du système de maîtrise de l'organisation ", a été conçu comme un outil de management novateur, spécialement dédié à l'administration. Il comprend un ensemble de principes, de processus destinés à mettre en place, en œuvre et à piloter l'ensemble du dispositif dans un périmètre défini.

Ce cadre a été approuvé par le conseil communal le 23 février 2015 après avoir été présenté aux organisations syndicales le 19 février 2015.

Il définit :

- Le concept général et sa traduction au niveau de l'administration ;
- Les acteurs concernés, partant du principe que la maîtrise de l'organisation, c'est l'affaire de tous ;
- Une méthodologie en diverses étapes.

La volonté est de poursuivre la démarche de maîtrise de l'organisation en vue de :

- Identifier et traiter les risques à travers tous les secteurs/métiers de l'administration ;
- Augmenter la probabilité que les objectifs soient atteints ;
- Établir une base fiable pour la prise de décision et la planification ;
- Améliorer l'efficacité et l'efficience opérationnelles ;
- Encourager un management proactif ;
- Améliorer la gouvernance.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

On rappellera que le volet interne du PST 2019-2024 contient un projet qui consiste à améliorer les procédures de traitement des dossiers en poursuivant la mise en œuvre du système de maîtrise de l'organisation. Il s'agit en effet de :

- Analyser et évaluer les démarches internes réalisées
- Étudier la possibilité d'une externalisation en vue d'une assistance par une société spécialisée
- Établir une méthodologie de travail au regard du cadre général du système de maîtrise de l'organisation et des travaux liés à la matrice de maturité
- Établir un plan d'action de mise en œuvre de la

nouvelle méthodologie de travail

- Mettre en œuvre la nouvelle méthodologie de travail, l'évaluer et la réajuster.

Dans cette perspective, un logiciel de gestion de contrôle interne a été acquis conjointement avec le CPAS. Il n'est cependant pas encore implémenté au sein de l'administration. On notera par ailleurs que le recrutement d'un agent en charge du contrôle interne a été inscrit au plan d'embauche 2022.

Plusieurs domaines de l'administration et de son fonctionnement ont été abordés dans le cadre du contrôle interne :

- La gestion des ressources humaines,
- La gestion des bons de commande,
- La gestion des marchés publics,
- La gestion des services techniques,
- La gestion du processus décisionnel,
- La gestion des comptes bancaires
- La gestion des provisions,
- La gestion du recouvrement,
- ...

L'informatisation des métiers et la dématérialisation des processus internes participent au renforcement du contrôle interne. En 2021, ont été développés principalement :

- La gestion du processus de publication des règlements et ordonnances, et autres documents administratifs à communiquer au public,
- L'amélioration des procédures et de la communication pour les entrées/sorties d'agents,
- La préparation de la mise en place d'un ABC des démarches (portail citoyen/gestion interne),
- La gestion du courrier entrant.

L'administration a fait le choix en 2020 de revoir le processus de gestion du courrier entrant et documentaire. Elle a pour ce faire affecté des moyens en la matière (équipe projet, initiation du dossier et des études préalables (dans le cadre d'un marché de consultance). Par une dématérialisation complète du processus et une traçabilité accrue des documents, le contrôle est renforcé. L'implémentation de l'outil et d'une nouvelle méthode de travail a été opérationnalisée avec succès entre février et octobre 2021.

Il faut par ailleurs mettre en avant le processus de suivi et d'évaluation du PST par la coordinatrice mais également au niveau du comité de direction et du comité de pilotage. Un outil de gestion a été mis en place permettant d'assurer un suivi des projets en temps réel et d'établir des rapports de mise en œuvre. Cette dématérialisation de la gestion administrative du PST a permis de présenter au conseil communal un rapport intermédiaire d'évaluation de la mise en œuvre au début de l'année 2022.

En matière de sécurité de l'information, rappelons qu'en 2017, la Ville a décidé de passer un marché de services conjointement avec le C.P.A.S. pour

- La réalisation d'un audit élargi de sécurité de l'information, notamment pour se conformer au nouveau Règlement Général de Protection des Données (RGPD – mai 2018),
- La définition d'un plan d'actions et d'investissements pour une durée de 3 ans,
- Le suivi de ce plan d'actions (rôle de Délégué à La Protection des Données adjoint).

Dans le cadre de cet audit, il a été question de :

- La cartographie exhaustive des bases de données et des traitements de données au sein de l'infrastructure de la Ville et du C.P.A.S.,
- L'audit de la sécurité et de la protection du

système d'information en général et des bases de données contenant des données à caractère personnel en particulier, notamment par des tests d'intrusion,

- L'analyse des risques et l'analyse d'impact,
- La sensibilisation des agents à la sécurité de l'information et révision de la charte informatique à destination des agents de la Ville et du C.P.A.S.,
- L'établissement d'un plan d'actions et d'investissements à trois ans,
- La rédaction du Plan de Continuité de l'Activité (y compris de la Plan de Reprise de l'Activité).

La fonction de déléguée à la protection des données (DPO) a été créée en 2018, pour répondre aux exigences du RGPD. Rappelons qu'elle exerce la fonction également au sein du C.P.A.S. dans le cadre des synergies entre les deux institutions.

En 2021, les actions ont été poursuivies, plus particulièrement :

- Travail continu de révision et d'avis sur les formulaires, conventions, règlements communaux impliquant le traitement de données personnelles (ex : inscriptions, concours, octroi de logiciels métiers, ...),
- Fin de la mission d'audit de sécurité. Certaines procédures n'ont pas abouti mais il a été décidé de les poursuivre en interne, l'audit ne pouvant apporter de plus-value en dehors de la mission initialement déterminée,
- Sensibilisation du personnel via un plan de communication et plus spécifiquement par la publication de plusieurs vidéos thématiques et de brefs articles dans le journal interne.

En matière de sécurité informatique, on notera tout particulièrement la mise en place des actions préconisées par l'audit de sécurité informatique (cfr plan d'actions et d'investissements pour une

durée de 3 ans) :

- Remplacement du pare-feu Internet
- Mise en place de contrôles annuels de sécurité informatique
- Segmentation des réseaux (ex : Audio/Video - salle du Conseil)
- Client antivirus : acquisition et déploiement d'ESET
- Sécurisation des réseaux WIFI : OT, MDAE, folklore, ...
- Mise à jour des systèmes d'exploitation et logiciels périphériques du parc
- Remplacement du certificat tournai.be
- Office 365 : renforcement des règles de sécurité
- Suppression des serveurs obsolètes

En matière de ressources humaines, la maîtrise de l'organisation a été renforcée par différentes actions, poursuivies ou initiées :

- La gestion des subsides (vérifications, décomptes, nouvelles opportunités, ...),
- La gestion des candidatures spontanées,
- La gestion des demandes de stages,
- Les processus des recrutements dématérialisés,
- La gestion des engagements pour les plaines de jeux et stages,
- L'informatisation de l'évolution des carrières,
- Le renforcement du contrôle de la légalité (suivi des évolutions législatives),
- La vérification des déplacements des agents (délégation du collège communal au directeur général pour les missions de service et vérification au fur et à mesure),
- La vérification des indemnités,
- L'élaboration et le suivi du plan d'embauche et du plan de formation (contrôle de l'identification des besoins),

- La mise à jour des conventions (bénévoles, télétravail, synergies, mise à disposition de matériel, ...),
- Le suivi des absences non justifiées (au travail, au contrôle médical, ...),
- Le suivi des maladies de longues durées ou difficiles par le service social,
- Le suivi des attestations et renouvellement de permis, accréditations,... obligatoires (en termes de formations),
- Le suivi des contrats de remplacement, contrats à durées déterminées,
- Le suivi et contrôle budgétaire des articles personnel, pension, charges ONSS, et primes diverses + transferts et modification budgétaire si nécessaire.

On notera par ailleurs, les avancées suivantes, mises en place pour renforcer plus avant les procédures :

- Procédure de télétravail (avec phase test en 2022),
- Procédure d'accueil des nouveaux agents (livret d'accueil, prises d'informations, ...),
- Gestion dématérialisée des procédures de mises à disposition d'articles 60,
- Gestion dématérialisée des attestations justifiant une absence (directement via l'outil E_RH),
- Gestion dématérialisée des certificats médicaux (centralisation sur le réseau) et en projet (gestion de la transmission (application, ...) et des contrôles médicaux).

Sont également à l'étude ou en cours :

- La dématérialisation de la gestion des formations (historique par service, agent, ...),
- La dématérialisation des demandes d'avantages sociaux,

- La dématérialisation de la demande d'autorisation et de remboursement de frais de déplacements et parcours,
- La révision du statut administratif, statut pécuniaire et règlement de travail en cours,
- Le projet de mise en route du pointage pour le personnel ouvrier (gestion des horaires et heures supplémentaires, gardes, ...),
- Le projet d'acquisition d'un logiciel de planification et d'horaires pour le personnel de nettoyage.

